

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

**Bell & Howell Information and Learning
300 North Zeeb Road, Ann Arbor, MI 48106-1346 USA
800-521-0600**

UMI[®]




Université d'Ottawa • University of Ottawa

POLICE ET MASS-MÉDIAS :

Une Étude de la Re-construction des Événements, le cas de la
Promenade du Portage de la ville de Hull (Québec)

Rédigé par

 Stéphane Lessard
1120879

Présenté au Département de criminologie de l'Université d'Ottawa en
complément des exigences de la maîtrise ès arts

1999



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-48200-6

Canada

AVANT PROPOS

La présente étude aborde la question controversée des relations police /mass-médias et du rapport que ces deux institutions peuvent entretenir vis-à-vis le « traitement » de certains événements, ceux-ci se voyant régulièrement attribuer une connotation « criminelle ». Plus exactement, nous nous sommes intéressés au cas de la Promenade du Portage de la ville de Hull, secteur qui fut la scène d'un climat de tensions récurrentes pendant les années '85' à '95'. C'est principalement cette problématique ou ce litige qui viendra jeter les fondements même de notre étude. Non seulement essaierons-nous de comprendre les facteurs à l'origine des problèmes de 'criminalité' vécus sur la Promenade du Portage, nous étudierons aussi la façon par laquelle ces mêmes problèmes étaient représentés via les divers médias d'information. Plus exactement, nous tenterons, à l'aide d'une approche constructiviste, de déterminer comment, mais surtout pourquoi la police et les mass-médias hullois, à travers leur interrelation, en sont arrivés à la re-construction « d'événements ». Il sera également intéressant de soulever les conséquences que peut susciter une telle problématique sur les activités policières et médiatiques, mais aussi à travers « l'opinion publique ».

Dans le but de recueillir le maximum de renseignements à propos de cette conjoncture, nous avons réalisé des entrevues auprès de sept policiers affectés à la patrouille de ce secteur pendant les années les plus 'chaudes'. Ces entrevues nous ont permis de scruter puis de comprendre la dynamique particulière qui s'est dessinée au cours des années '85' à '95'. Cette étude est d'autant plus intéressante qu'elle aura permis, via le modèle constructiviste, de jeter un regard critique à propos des relations police / mass-médias. Conséquemment, cette recherche permettra d'envisager la notion de crime sous un autre angle, soit le produit d'une relation entre deux acteurs sociaux n'étant pas complètement étrangers vis-à-vis la notion de contrôle social et de gestion des populations. L'appropriation / légitimation du pouvoir en témoigne...

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je veux exprimer ma reconnaissance aux organismes qui ont supporté financièrement la réalisation de cette étude. Un gros merci aux Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (F.C.A.R.) ainsi qu'au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (C.R.S.H.C.).

Par ailleurs, je voudrais adresser mes plus sincères remerciements à tous ceux qui m'ont appuyé, de près ou de loin, pour la réalisation de la présente étude. Je pense plus particulièrement à Messieurs André Cellard et Jacques Laplante qui, judicieusement, ont su m'apporter soutien, conseils, recommandations et disponibilité tout au long de la direction de cette thèse. Je voudrais également remercier les autorités du service de police de la ville de Hull qui ont rendu possible cette étude, de même que les policiers(ères) qui ont participé aux entretiens. Merci également à Monsieur Marc Brosseau qui a mis à ma disposition un riche matériel de recherche, à mes collègues pour leurs nombreuses suggestions, sans oublier l'appui et les infatigables encouragements de mes parents et amis(es). À vous tous, merci beaucoup.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : POLICE ET MASS-MÉDIAS.....	6
1.1) Une approche constructiviste : l'ethnométhodologie.....	6
1.1.1) L'indexicalité.....	10
1.1.2) La réflexivité.....	12
1.1.3) L'imputabilité.....	14
1.2) La police et son image.....	17
1.3) Les mass-médias et la police : une question de prestige et de légitimation.....	30
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE.....	44
2.1) Type d'approche et pertinence.....	46
2.2) Choix de la technique de collecte des données.....	48
2.3) Échantillonnage.....	55
CHAPITRE 3 : LE CAS DE LA PROMENADE DU PORTAGE DE LA VILLE DE HULL.....	62
CHAPITRE 4 : ANALYSE.....	79
4.1) Les facteurs déterminants dans l'affaire du secteur de la Promenade du Portage.....	80

4.2) Les médias et le public.....	91
4.3) Le public et les effectifs policiers.....	102
4.4) Les policiers hullois et le travail des médias.....	107
4.4.1) La police et le contrôle de l'information.....	110
4.4.2) L'utilité des médias pour la police.....	111
4.4.3) L'appréciation de la couverture médiatique.....	115
4.5) Le travail sur le terrain et la présence des médias.....	122
CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	131
SYNTHÈSE ET CONCLUSION.....	139
RÉFÉRENCES.....	144

AVERTISSEMENT

Dans cet ouvrage, le masculin est utilisé comme représentant des deux sexes, sans aucune discrimination à l'égard des hommes et des femmes et dans le seul but d'alléger le texte.

INTRODUCTION

Que ce soit en termes d'hostilité ou, plus souvent, en termes de complicité, il existe une dynamique entre la police et les mass-médias. Cherchant à tirer les avantages de cette interaction, la police, avec raison sans doute, tend vers la préservation de son image, alors que les médias, de leur côté, se consacrent littéralement à la chasse aux 'scoops'. Bref, les interactions immédiates qui animent ces deux groupes font de l'un, l'auxiliaire de l'autre. Même lors de circonstances particulières, une situation apparemment insipide peut prendre une toute autre dimension; celle de « l'événement à teneur criminelle ». On parlera alors de re-construction « événementielle ». Cette affirmation est d'autant plus véridique lorsqu'elle s'actualise dans un contexte propice à sa réalisation. Dans cette lignée, nous nous intéresserons au cas de la Promenade du Portage de la ville de Hull, secteur qui fut la scène d'un climat de tensions récurrentes pendant les années '85' à '95'. C'est principalement cette problématique ou ce litige qui est à la base de notre étude. Non seulement essaierons-nous de comprendre les facteurs à l'origine des problèmes de 'criminalité' vécus sur la Promenade du Portage, nous étudierons également la façon par laquelle ces mêmes problèmes étaient représentés par les divers médias d'information. Plus exactement, nous tenterons, à l'aide d'une approche

constructiviste, de déterminer comment, mais surtout pourquoi, la police et les mass-médias hullois, à travers leur interrelation, en sont arrivés à la re-construction des "événements ». Nous chercherons également à dégager l'impact d'une telle problématique sur les activités policières et médiatiques, mais aussi sur « l'opinion publique ».

L'objet de notre discussion nous semble d'une grande importance, car il vise l'application du paradigme constructiviste aux relations police / médias, permettant du même coup l'élaboration d'une critique à propos de leur coexistence. Conséquemment, l'on envisagera la notion de crime sous un autre angle, soit le produit résultant de l'interaction entre deux acteurs sociaux. L'un se préoccupant de son image et de la justification de ses ressources, l'autre recherchant plutôt le prestige et la rentabilité. Chose certaine, la criminalité, ne serait-ce que par sa connotation sensationnelle, constitue le dispositif qui pousse ces deux groupes à l'établissement, au prolongement, puis au maintien de leur collaboration. Finalement, nous espérons que cette analyse aura des répercussions heuristiques qui permettront à d'autres chercheurs d'approfondir la problématique que nous soulevons.

À plus grande échelle, cette recherche pourrait servir à conscientiser les gens sur le fait que les informations véhiculées dans les médias ne constituent pas toujours le reflet exact de la réalité, mais souvent des « événements » résultant de l'interaction entre des acteurs ou des groupes d'acteurs sociaux. Suivant le même raisonnement, nous espérons désamorcer les fausses croyances que les gens cultivent à l'égard de l'envergure du phénomène criminel qui,

avouons-le, bénéficie d'une importante couverture médiatique. Dès lors, nous présenterons la criminalité comme un « outil » indispensable pour la mise en ordre de certaines représentations collectives. C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous entendons démystifier la peur du crime qui a hanté la « population hulloise » pendant si longtemps. Par ailleurs, nous pourrions entrevoir, d'une part, la stratégie utilisée par les policiers pour s'assurer de la version univoque des événements et, d'autre part, les facteurs qui influencent les journalistes dans la transmission des informations. Mentionnons, pour le moment, que ces variables contribuent indubitablement à la pseudo-recrudescence du phénomène criminel.

Avant d'aller plus loin dans nos démarches, il importe, d'abord et avant tout, de préciser ce en quoi consiste l'approche constructiviste, histoire d'illustrer le plus clairement possible notre point de vue. Plus exactement, nous ferons appel à trois concepts ethnométhodologiques qui nous serviront de point d'ancrage pour faire la lumière sur l'attribution de signification aux événements, en l'occurrence, « l'indexicalité », la « réflexivité » et « l'imputabilité ». Dans un autre temps, nous aborderons la question de la police et de son image. Dans cette section, nous nous proposons de discuter non seulement des moyens utilisés par la police pour la protection de son image, mais aussi des effets que ceux-ci peuvent avoir sur l'authenticité des informations véhiculées par les médias d'information. Cette analyse nous amènera, par la suite, à l'examen des enjeux qui peuvent surgir lorsque la police et les mass-médias trouvent leur compte à travers leur rapport de convenance. Nous ferons alors allusion à une question de prestige et de légitimation.

Au point de vue méthodologique, notre étude s'actualisera essentiellement à travers une approche qualitative. Comme nous l'avons mentionné un peu plus tôt, nous nous intéresserons plus spécifiquement au climat de tension qui a caractérisé le secteur de la Promenade du Portage de la ville de Hull (secteur des bars) pendant les années '85' à '95'. Mentionnons que cette artère a particulièrement fait l'objet, à la fois, d'une préoccupation policière accrue et d'une large couverture médiatique. Dans l'optique de recueillir le maximum de renseignements à propos de cette conjoncture, nous interrogerons quelques policiers affectés à la patrouille de ce secteur pendant les années les plus 'chaudes'. Ces entrevues nous permettront, du moins l'espérons-nous, de scruter puis de comprendre la dynamique particulière qui s'est dessinée au cours des années '85' à '95'. Afin de circonscrire notre étude, il importe de préciser les paramètres méthodologiques qui serviront de point d'ancrage pour la collecte des données. D'abord nous discuterons du type d'approche utilisée en plus de démontrer sa pertinence par rapport à l'objet à d'étude. Ensuite nous exposerons le choix de la technique de collecte des données pour enfin préciser le type d'échantillonnage que nous avons utilisé.

Avant de passer à l'analyse des résultats, nous ferons un bref survol du cas de la Promenade du Portage. En plus de rédiger un bref historique à propos de ce secteur particulier, nous estimerons quelle était la part des médias et celle de la police vis-à-vis l'entretien et le prolongement du climat de tension caractéristique à du Portage. À ce sujet, nous appuierons nos dires à l'aide d'une banque de données comprenant, entre autre, le

dépouillement systématique de quotidiens régionaux comme 'Le Droit' par exemple, après quoi nous passerons à l'analyse des résultats. Afin de faciliter la compréhension du lecteur, nous avons divisé ce chapitre en cinq catégories de sens, histoire de permettre un meilleur regroupement du matériel : (1) 'Les facteurs déterminants dans l'affaire du secteur de la Promenade du Portage', (2) 'Les médias et le public', (3) 'Le public et les effectifs policiers', (4) 'Les policiers hullois et le travail des médias', (5) 'Le travail sur le terrain et la présence des médias'. Enfin, le dernier chapitre de notre thèse s'intitule 'Interprétation des résultats'. Cette section aura pour but d'effectuer un parallèle entre les concepts théoriques du chapitre premier et les informations recueillies lors des entretiens en plus de constituer un court résumé. Mais avant d'aller plus loin, retournons explorer les méandres de notre cadre théorique.

CHAPITRE 1

POLICE ET MASS-MÉDIAS

1.1) UNE APPROCHE CONSTRUCTIVISTE : L'ETHNOMÉTHODOLOGIE

Le terme « crime », dans une certaine mesure, n'est qu'un mot, une représentation significative que les gens véhiculent d'une façon plus ou moins spontanée. À première vue, cette affirmation semble vide de sens, mais si on la décortique, si on l'analyse minutieusement, il devient possible d'en dégager une évidence. Contrairement aux idées traditionnelles, le crime n'est guère un fait brut ou naturel, il représente plutôt une façon d'étiqueter et de constater un type d'événement suscitant la désapprobation collective. Watzlawick (1988), dans son ouvrage intitulé « L'invention de la réalité », soutient cette idée :

Le constructivisme, au sens pur et radical du terme, est incompatible avec le mode de pensée traditionnel. Bien que la plupart des représentations du monde, philosophiques, scientifiques, sociales, idéologiques ou individuelles, soient très différentes les unes des autres, elles ont cependant un point commun : l'hypothèse de base qu'une réalité réelle existe, et que certaines théories, idéologies ou convictions personnelles la reflètent (lui correspondent) plus justement que d'autres (Watzlawick, 1988 : 17).

Dans une trajectoire plus criminologique, Hartjen (1974) poursuit la même réflexion lorsqu'il mentionne : « ... they all share the central idea that no act is innately criminal, that the criminal character of behavior is the product of an interpretation of an individual's conduct made by some person or persons in a position to make this designation. An act is not automatically a crime » (Hartjen, 1974 : 6).

Clarifions notre point de vue par l'utilisation d'un exemple. Essayons d'imaginer la criminalité. Les premiers symboles qui nous viennent à l'esprit sont sans aucun doute le meurtre, l'agression sexuelle, la voie de fait, la séquestration, le trafic de stupéfiants, l'introduction par effraction, le vol qualifié, le vol simple, etc. Pourtant, jusqu'à preuve du contraire, ces illustrations dépeignent exclusivement des comportements au sens strict du terme. Or, ces comportements ne deviennent « crime » que seulement si on les regroupe ou si on les associe à une catégorie titrée « criminelle », celle-ci étant socialement déterminée. On parle ici d'un ensemble d'événements « typifiés » et regroupés dans un univers de référence qui leur donne un sens, ceci nous permettant de faire concorder certains incidents à l'intérieur d'une catégorie « criminelle » pré-construite. À cet effet, faut-il mentionner qu'« il n'y a pas de réalité indépendante de sa propre définition » (Werkentin et al. cité dans Acosta et Pires 1997 : 14). Dans le même élan, la criminalité ne serait pas quelque chose de donné ou d'universellement établi, elle incarnerait plutôt le rapport entre un comportement et une façon consentie de le définir.

Il est de toute évidence légitime de dire que lorsque quelqu'un donne la mort à quelqu'un d'autre, il le tue réellement. On peut même porter un

jugement de valeur et dire que cet acte est immoral. Mais son auteur n'est pas pour autant un 'criminel' (au sens moderne du terme) s'il n'existe pas une pratique sociétariaire qui puisse éventuellement lui être appliquée et qui l'objective comme tel (Acosta & Pires, 1997 : 17).

Ni plus ni moins, la notion de crime serait tributaire d'une dynamique sociale interactive, d'une manière de désigner puis de reconnaître certains événements à travers une lecture socialement circonscrite ou déterminée. À ce sujet, « ...nous devons admettre que nous ne pouvons savoir si un acte donné sera catégorisé comme déviant qu'après qu'il ait suscité une réaction. La déviance est une propriété non du comportement lui-même, mais de l'interaction entre la personne qui commet l'acte et celles qui réagissent à cet acte »(Becker, 1985 : 38). Or, on peut concevoir la criminalité comme le produit d'une pure sélection ou d'une interprétation des composantes impliquées dans la séquence des événements.

Au même titre que la population en général, la police et les mass-médias, à travers leurs activités respectives mais complémentaires, constituent des acteurs influents qui participent, de façon bien particulière, à la construction de la réalité criminelle. Toutefois, cette traduction 'événementielle' peut s'avérer complètement biaisée lorsque ceux qui s'en font les interprètes peuvent y trouver leur compte. Effectivement, nous verrons, un peu plus loin dans ce travail, que la police et les mass-médias tirent profit de la criminalité en l'abordant et, notamment, en la faisant miroiter d'une certaine façon. Dès lors, les activités de trouver, d'identifier, de connaître et de reconnaître renvoient inévitablement à l'idée d'un ordre subtil. C'est principalement ce qui nous amène à croire que le sens attribué aux événements fait l'objet d'une pondération très subjective de la part de ces deux institutions (police et médias).

Se proposant d'expliquer le mécanisme par lequel les gens procèdent plus ou moins consciemment à la construction sociale du réel, l'ethnométhodologie nous permettra, dans les prochaines lignes, de faire la lumière sur la façon peu commune utilisée par les mass-médias et la police pour rendre manifestes des événements à « l'allure criminelle ». Avant d'aborder la problématique à l'aide des concepts ethnométhodologiques, il importe de définir implicitement ce en quoi consiste l'ethnométhodologie. Selon Zimmerman (Cité dans Coulon, 1987 : 42) l'ethnométhodologie

[...] traite les comptes rendus du monde social que font les membres comme des accomplissements en situation, non comme des indices de ce qui se passe vraiment. Le souci de l'ethnométhodologie en général est l'élucidation de la façon dont les comptes rendus, ou les descriptions d'un événement, d'une relation, ou d'une chose, sont produits en interaction, de telle sorte qu'ils parviennent à un statut méthodologique clair, par exemple établi ou illusoire, objectif ou subjectif, etc (Zimmerman cité dans Coulon, 1987 : 42).

Étant donné que cette définition peut s'avérer relativement complexe pour le lecteur moins chevronné en la matière, nous avons synthétisé l'approche ethnométhodologique en trois principes fondamentaux :

- 1) la réalité n'est pas directement observable, explicable;
- 2) ce qui est observable, ce sont les efforts des personnes pour créer, maintenir et modifier un consensus autour de la réalité sociale, autour de l'ordre, dans une situation donnée.
- 3) Donc, l'objet de l'ethnométhodologie est de découvrir les méthodes employées par les personnes, dans les situations quotidiennes d'interaction, pour créer, maintenir et modifier leur perception qu'un cadre existe en dehors de la situation où ils se trouvent et que cet ordre détermine ou explique cette situation.

Il semble important de signaler que lorsque nous faisons allusion à la perspective ethnométhodologique, nous faisons directement référence à un cadre « communicationnel » propre à un contexte donné. En plus de servir essentiellement à la structuration de la communication sociale, ce cadre sous-tend trois concepts-clés, lesquels nous permettront d'analyser le processus de re-construction sociale des événements, soit : l'indexicalité, la réflexivité et l'imputabilité.

1.1.1 L'indexicalité

Comment la police arrive-t-elle à « dé-construire » puis à « re-construire » les événements pour leur attribuer un caractère criminel? Croyant peut-être que sa procédure est objective, la police, par les techniques d'intervention et les méthodes subjectives qu'elle emprunte, vient s'immiscer dans l'ambiguïté des événements pour en interpréter le sens.

Étant donné que chaque événement doit être re-construit par les policiers, la description des circonstances peut varier énormément. Les policiers interprètent approximativement la vérité que leur soumettent les témoins, si bien que cette dernière devient compatible avec la « VÉRITÉ » habituelle de la police. Il s'agit-là d'un cercle vicieux que Watzlawick (1988 : 109) décrit de la manière suivante : « Une prédiction qui se vérifie d'elle-même est une supposition ou prévision qui, par le simple fait d'avoir été énoncée, entraîne la réalisation de l'événement prévu, et confirme par là sa propre 'exactitude' », c'est-à-dire la traduction d'un événement anodin en un événement dramatique virtuellement criminel. Plus

exactement, c'est par le truchement du langage et par l'entremise de jeux de mots que l'on en vient à combler cette frange d'incomplétude qui caractérise les faits rapportés. « Cela désigne donc l'incomplétude naturelle des mots, qui ne prennent leur sens 'complet' que dans leur contexte de production, que s'ils sont 'indexés' à une situation d'échange linguistique. L'indexicalité, ce sont toutes les déterminations qui s'attachent à un mot, à une situation » (Coulon, 1987 : 29).

Sensible à cette tendance, la police tente, de façon peut-être précipitée, de situer l'événement à l'intérieur de son contexte pour lui assigner un sens qui confirme ou rejoint la raison pour laquelle elle a été dépêchée sur les lieux. Après tout, lorsque la police est appelée à intervenir, c'est que quelque part, il faut réprimer la criminalité. Dans le même ordre d'idée, le policier indexe l'événement en fonction de la représentation qu'il maintient à propos de celui-ci. Pour ce faire, il compte sur un arrangement « pré-fabriqués » et souvent routinier (les règles de procédure par exemple). Suivant le même raisonnement, il ne fait nul doute que le mandat de la police conditionne les forces constabulaires à exercer une lecture plutôt simplifiée des événements, ceux-ci se voyant prescrire « l'abréviation criminelle ».

Leyens (1983 : 27) signale cette catégorisation 'événementielle' comme suit : « l'acte de catégoriser est surtout, mais pas uniquement, un acte de simplification. Il y a cependant un prix à payer pour cette utilité et cette économie. Les catégories que nous établissons n'épuisent pas la richesse de notre environnement dont elles doivent cependant rendre

compte le mieux possible ». Conséquemment, pour ranger une situation, un événement, dans une catégorie « criminelle » pré-établie, nous sommes généralement contraints de simplifier les caractéristiques de ce même événement et ce, malgré le risque pernicieux que suscite cette pratique. Du fait que les policiers jouissent d'une position autoritaire, il en découle un pouvoir d'adjudger débouchant sur l'adoption de la version policière et univoque des faits. Or, il apparaîtra que les événements eux-mêmes deviennent moins importants que le pouvoir de les rebâtir.

1.1.2 La réflexivité

Une fois que les policiers auront rassemblé les témoignages en catégorie analytique et qu'ils les auront synthétisés selon un schéma routinier, il ne leur reste plus qu'à raconter l'histoire, à la mettre en évidence. Afin de déployer l'image qu'elle vient d'attribuer, la police, utilisant la « réflexivité », met en relief une signification profondément stéréotypée de l'événement par une certaine pondération des propos qui deviennent rapidement de 'couleur' judiciaire. Par exemple, lorsque l'interrogé sera incapable d'exprimer clairement sa pensée, les policiers se chargeront de lui souffler des mots ou des choix de mots à 'saveur' policière, de sorte que l'on dirigera l'entretien vers l'entonnoir criminel. C'est ce que Lévy appelle le récit autorisé qui transforme les événements en des faits établis (Lévy, 1985). On comprendra alors pourquoi le policier utilisera les moyens nécessaires (manipulation calculée, confrontation, intimidation, etc.) pour atteindre la finalité recherchée par l'enquête, soit de détailler une situation afin d'inculper un individu à tout prix.

Il apparaît facile d'observer que les efforts déployés par les policiers visent essentiellement à créer un événement, à le maintenir, à le modifier et à le mettre en évidence pour qu'il concorde étroitement avec le moule du « prêt-à-penser » de la police (on pense ici à la culture policière par exemple). Ces efforts se traduiront inévitablement à travers l'art de maîtriser, de canaliser, de moduler ou de diriger le discours des protagonistes vers une interaction organisée et quasi unidirectionnelle qui cheminera vers la mise en exergue d'une histoire construite d'un bout à l'autre. À vrai dire, les protagonistes perdent toute forme de contrôle et doivent adhérer, voire accepter, la version des faits recherchée et exposée par la subjectivité du policier depuis le tout début. Le policier procédera, peut-être inconsciemment, à la projection de significations qui donnent lieu à une confirmation plus ou moins honnête de la valeur de l'événement; ce que le policier confectionne est conforme à ce qu'il veut obtenir, en l'occurrence la construction et la mise en évidence d'une version policière de l'événement.

La réflexivité désigne donc les pratiques qui à la fois décrivent et constituent un cadre social. Décrire une situation, c'est la constituer. Une pratique de description est une pratique de construction, ceci est d'autant plus véridique si l'on se trouve dans une situation de pouvoir. Il est généralement admis que la réflexivité marque l'équivalence entre décrire et produire une interaction, entre la compréhension et l'expression de cette compréhension (Coulon, 1987). Progressivement, ces pratiques « réflexives » engendreront des significations qui seront plus ou moins raccordées à un ordre moral ambiant, le phénomène de « l'imputabilité » servira

d'ailleurs de rampe de lancement à ces représentations collectives.

1.1.3 L'imputabilité (reddition de comptes)

Suite à cette re-constitution quasi monopolistique de l'événement, apparaît une diffusion généralisée de la version policière des faits. Comme il est accommodant de déformer l'information, les médias confèrent à la version policière le peu d'imputabilité qui lui restait à conquérir.

Tout à fait ouvertement, donc, les médias présentent un certain récit plus ou moins 'composé' dans l'optique de susciter l'attention de la population, c'est-à-dire faire du sensationnalisme une source de rendement. Effectivement, les policiers mettent à profit la formation que leur dispensent les instituts de police en exploitant chaque interrogation des journalistes pour la reconnaissance d'un événement « criminel » qui comporte indiscutablement un coupable à punir. Il importera alors d'observer que l'article et/ou le reportage serviront à faciliter l'identification, voire la prolongation de la version policière de l'événement, si bien que les gens ultérieurement informés de l'affaire songeront rarement à remettre en question la description des faits. Si l'information provient des instances policières, c'est qu'elle doit être valide, véridique, croit-on.

Le processus de re-construction 'événementielle' ne se termine pas là, les gens contribueront au mouvement en propageant la nouvelle de bouche à oreille, si bien que la

connaissance qu'aura la population du phénomène criminel demeurera étroitement fidèle au contenu médiatique. « Rendre visible le monde, c'est rendre compréhensible mon action en la décrivant, parce que j'en donne à voir le sens par la révélation à autrui des procédés par lesquels je la rapporte » (Coulon, 1987 : 43). À partir du moment où l'événement fait maintenant l'objet d'une « compréhension » étendue à travers la communauté, la signification qu'on lui a attribuée devient quasi irréversible. Dès lors, il s'agit d'un événement criminel puisqu'il a suscité une « intervention policière musclée ». D'ailleurs, « les médias en ont fait part dans leur bulletin de nouvelle! »

Même si l'on joint ultérieurement des éléments supplémentaires qui tendent à démontrer que l'événement en question est purement accidentel ou injustifié, il est d'autant plus difficile d'en changer le sens puisque les gens conservent la figuration de l'événement telle qu'ils l'ont perçu, si bien que cette dernière préserve son caractère irréfutable; tous les démentis, les rectifications et les contre-informations demeureront généralement inefficaces.

Nous cherchons constamment des éléments qui corroborent notre opinion et tendons plutôt à ignorer ou à rejeter les éléments qui contredisent nos croyances et nos stéréotypes. « Une fois qu'une décision catégorielle est prise, l'information ultérieure est déformée pour entrer dans la catégorie ou pour conformer les hypothèses aussi longtemps que cette information n'est pas trop en contradiction avec l'exemple typique de cette catégorie » (Debuyst, 1985 : 90).

De leur côté, les médias n'auraient pas intérêt à transmettre ces contre-informations de peur de semer la dépréciation des journalistes dans l'exercice de leurs fonctions.

Ici, le potentiel de « descriptivité », c'est l'accessibilité à un monde « criminel » par les événements qui le constituent, lesquels sont « typifiés » par des acteurs intermédiaires n'étant pas complètement étrangers à la notion de contrôle social. C'est à partir de cette dynamique que les gens se forgeront une opinion, quelque part altérée, à propos du phénomène criminel dans son ensemble. C'est du moins ce que plaident Berger et Luckman (1986 : 61) lorsqu'ils définissent le 'stock' social de connaissance comme « une riche collection de significations qui me sont continuellement accessibles dans la mise en ordre de mon expérience sociale ».

Bref, la re-construction des événements suppose trois phénomènes ethnométhodologiques bien précis :

- 1- L'incomplétude des témoignages et des événements qui nécessite une interprétation significative de la part des policiers (« indexicalité »);
- 2- La « réflexivité », qui consiste à mettre en évidence le sens attribué à cette incomplétude via le processus de description imposé par les policiers;
- 3- « L'imputabilité », qui se résume en la possibilité de reconnaître et de renouveler la signification d'un événement telle que décrite et mise en évidence par les policiers et les mass-médias (transparence).

On peut donc observer que l'approche ethnométhodologique, dont nous venons de définir les jalons, nous permet de mettre à jour la façon par laquelle les activités policières et médiatiques, dont la subtilité est difficilement perceptible, arrivent à créer ou reproduire un certain ordre pré-existant. Cet ordre, faut-il le mentionner, dispose les policiers de même que « l'opinion publique » à reconnaître et du même coup à prolonger une affaire qui, au départ, ne possédait pas nécessairement des attributs criminels. À travers notre discussion, nous avons examiné trois composantes tout à fait inséparables de la construction policière de la

réalité afin de mettre en exergue un événement criminel supposément homogène. Comme le disait Robert : « ...pour qu'une affaire soit effectivement prise en charge par l'appareil pénal, elle doit nécessairement être passée au 'moule' policier » (Robert, 1985 cité dans Lévy, 1985 : 421). Debuyst vient d'ailleurs renforcer cette affirmation lorsqu'il affirme que : « Cette attribution (ou cette inférence) d'une caractéristique ayant une certaine permanence permet de rendre un comportement compréhensible dans un cadre plus large et constitue ce qu'on a appelé 'une mise en ordre des données' maintenant une certaine cohérence à l'univers intérieur et extérieur d'un chacun » (Debuyst, 1985 : 86).

1.2 LA POLICE ET SON IMAGE

Outre le fait d'influencer et d'ordonner les représentations collectives en matière de criminalité, le processus d'imputabilité n'est pas complètement étranger au déploiement et à la protection de la figure policière. Si on façonne un sentiment d'insécurité et un besoin de sécurisation en laissant planer l'idée d'une société dangereuse à travers laquelle le policier apparaît comme un excellent « chasseur de criminels » ou comme un 'sauveteur du citoyen en péril', ce n'est pas du tout le fruit d'un hasard ou le résultat de circonstances inattendues. On cherche plutôt à « calculer une formule » permettant d'attirer la sympathie, l'appui du public. On comprend alors quel peut être l'avantage d'entretenir la peur du crime et les vagues de crimes qui sont en rapport direct avec la justification de l'intervention policière et des ressources qui la sous-tendent. « There are many examples of use of the media by the police to construct 'crime waves' as devices for accruing organisational prestige and ressources » (Hall

& al. cité dans Reiner, 1992 : 172).

Il n'est plus à démontrer que la police tire avantage à alimenter l'idée d'une société de risque en donnant un sens aux événements pour que ceux-ci 'adoptent' une 'silhouette' criminelle et fassent l'objet d'une publication diffuse à travers les différents canaux d'information. On doit donner des proportions démesurées à notre ennemi, le crime, pour entretenir l'illusion voulant que la police constitue l'instance désignée pour nous protéger, honnêtes citoyens. Pour embellir l'image de héros, rien de plus efficace que de donner des mensurations vertigineuses à l'adversaire contre lequel il faut lutter; le crime devient alors un « faire valoir ». Plus exactement, l'enjeu réside dans le fait que « les forces de l'ordre » doivent à tout prix entretenir, polir puis incarner une image positive, aisément ostensible aux yeux du grand public, pour dissimuler et/ou renverser les côtés moins flamboyants de sa mission. Si les instances policières s'entêtent tellement à protéger leur image c'est que, quelque part, il y a peut-être anguille sous roche. Expliquons en quoi consiste ce côté moins lustré que la police s'évertue à camoufler à tout prix. « Parce que sa mission la conduit à se trouver immédiatement confrontée aux désordres sociaux, la police est généralement assimilée à ce qui divise la société... » (Dieu, 1995 : 36). C'est que l'intervention policière, par le mandat qui la régit, ne va pas toujours dans le même sens que les valeurs sociales et/ou les représentations collectives, de sorte que la police doit forcément redorer son image pour protéger, d'une certaine manière, l'utilité et la légitimité de son action. En plus d'exiger des recettes excessivement coûteuses de la part des contribuables et de s'actualiser à travers une panoplie

de problèmes sociaux qui semblent perdurer et même s'accroître, les activités policières invoquent des comportements qui ne sont pas toujours bien vus sous l'oeil du public en général. On digère mal le pouvoir, la violence de l'État qui se traduit par la nature de l'autorité, c'est-à-dire l'appropriation-légitimation de la contrainte tels,

- (1) le pouvoir de contrôler les comportements d'autrui;
- (2) la faculté de discerner le bien du mal et l'ordre du désordre;
- (3) la permission de violer certaines lois dans l'exercice de ses fonctions (il est difficile, voire impossible, de maintenir l'ordre en demeurant implacablement dans les limites de la loi);
- (4) le pouvoir d'arrestation et d'accusation;
- (5) la surveillance intensive;
- (6) le droit d'observer, d'évaluer et d'agir;
- (7) les pouvoirs discrétionnaires considérables;
- (8) la possibilité d'usage de la violence;
- (9) le port de l'arme;
- (10) les nombreux privilèges;
- (11) la tradition du secret, de la dissimulation, de l'opacité policière,

pour en nommer que quelques exemples, ne sont pas sans provoquer, sans irriter la bonne conscience des citoyens. Devant ce genre d'autorité, la collectivité envisage la police moins comme un protecteur public que comme le levier principal permettant à l'État de conserver son statut de détenteur exclusif de la menace instituée, celle-ci constituant le fondement du pouvoir politique, économique, etc. (Dieu 1995).

L'application de la loi sous-entend une certaine tension puisqu'elle suppose une confrontation punitive qui n'est pas sans exaspérer ceux qui font l'objet du contrôle. La fonction policière du maintien de l'ordre, et tous les pouvoirs qu'elle suppose, devient rapidement une mission devant laquelle la population est très sensible. « Si la contrainte physique, le contrôle social et la répression sont sans aucun doute nécessaires à la vie en société, ils ne sont pas pour autant plaisants » (Bailey cité dans Dieu, 1995 : 35). Voilà qui suffit pour séparer le public de la police, séparation qu'on ne pourra résorber que par le déploiement astucieux d'une image policière susceptible de calmer puis de transformer la vindicte populaire en une acceptation généralisée de l'autorité. Pour faire le lien avec la première partie du présent chapitre, ici, l'autorité, au sens large du terme, signifie également la définition puis l'acceptation de l'événement tel que le policier l'a interprété; ceci devient, au moins pour le moment, la réalité officielle. C'est d'ailleurs cette autorité qui permet aux forces de l'ordre de gonfler le phénomène criminel et d'en réguler quotidiennement les dimensions. À partir du moment où les gens ont été exposés à cette manoeuvre (présentation d'un état catastrophique de la criminalité), l'autorité elle-même semble plus importante que l'exercice de cette autorité; le comportement « objectif » de la police devient moins prépondérant que l'interprétation subjective qu'en fait la communauté à des fins de légitimation. Parce qu'elle devient l'expression de la volonté populaire, l'activité policière bénéficie d'une autorité consensuelle qui se manifeste par un a priori de légitimité conférée aux mesures de régulation sociale prises dans le cadre du système représentatif (Dieu, 1995).

Pourtant, depuis quelques années, on fait preuve de plus en plus de soupçons, de méfiance à l'endroit de la police et de son monopole, puisque l'application de la loi a pris des proportions démesurées sans pour autant régler les « malaises » sociaux qui font l'objet d'une dénonciation non seulement plus diffuse, mais aussi plus virulente. Le policier est appelé à faire respecter un nombre sans cesse grandissant de lois et de règlements sans qu'on assiste à une diminution notable du « fléau » criminel. De plus, les demandes des sociétés civiles sont généralement contradictoires : elles exigent plus d'humanisme et plus de répression en même temps, de sorte que les accusations concernent autant la noblesse que la dureté de la police. Cette dernière est alors considérée comme une institution problématique, inefficace, contre laquelle on doit concentrer les assauts, les accusations.

Lorsque le chef de police parle des problèmes de financement et se déclare incapable de répondre à toutes les exigences, lorsque le défenseur des droits civils parle des insuffisances du service policier, lorsque le citoyen croit qu'il ne sert plus à rien de signaler un vol à la police et lorsque l'universitaire parle de l'emploi des pouvoirs discrétionnaires de la police, ils soulignent en fait divers aspects du même problème. On demande à la police, en tant qu'institution, beaucoup plus qu'elle ne peut donner, avec la meilleure volonté du monde, et cette situation risque de perdurer (Dowling, Macdonald et Protter, 1983 : 4)

Dans les affaires atroces, pointues, où la crédulité privée et publique est de mise, l'activité policière ne risque point de susciter la controverse. Le pédophile ayant transformé une fillette sans défense en une véritable proie verra inévitablement le droit, la police, le procureur, le juge s'unir en vue de l'inculper. Le public accueillera favorablement cette démarche, puisqu'elle va dans le même sens que l'imaginaire social. Cependant, la situation est toute autre lorsqu'il s'agit de délits moins catégoriques, puisque la confiance sociale et

individuelle peut être partagée, voire inexistante. C'est à ce moment que la police se retrouve 'délaissée' sur le terrain. À ce sujet, « il y a des raisons de penser que le comportement policier, lors des incidents critiques, jouit d'un appui public moindre que les activités policières considérées globalement » (Dowling et al., 1983 : 35).

Ici, le pouvoir conféré par la loi ne suffit plus, il en faut davantage, c'est-à-dire susciter le 'renfort populaire'. Pour ce faire, rien de mieux que d'exhiber une démonstration souvent exagérée du phénomène criminel. L'utilisation de la force lors d'émeutes, les fusillades, les poursuites qui se terminent mal, les méfaits, les arrestations pour amendes impayées, le désordre public, l'usage du poivre de cayenne lors de manifestations, pour en nommer que quelques unes, représentent des situations où l'intervention policière revêt un caractère très délicat. Dans les faits, l'absence de proportion entre les moyens coercitifs employés et l'illégitimité du méfait en question peut mener la police à une perte d'imputabilité certaine.

En général, de tels événements frappent fortement l'imagination du public ou impliquent la question de l'adéquation de la réaction policière à la situation... Essentiellement, l'incident critique peut se définir comme suit : un geste donné de la police qui attire suffisamment l'attention du public et qui est suffisamment ambigu pour permettre a posteriori plusieurs interprétations plausibles quant à sa légitimité (Dowling et al., 1983 : 35).

Dit d'une autre façon, c'est exactement lorsque la police a le plus besoin d'appui, de support, qu'elle se retrouve complètement abandonnée, d'où la nécessité de protéger son image. Et nous savons que ces événements moins explicites, moins clairs, sont beaucoup plus nombreux, beaucoup plus fréquents que ne le sont les délits majeurs. La police doit donc agir

à l'intérieur des limites du consensus prisé et, dans les cas les plus ambigus, on doit absolument régler, neutraliser l'incertitude soulevée. « Ce problème devient particulièrement aigu lorsqu'on se rend compte non seulement que la police tente d'être et de demeurer légitime, mais aussi qu'elle est un élément essentiel d'un processus d'application de la loi qui confère la légitimité et l'illégitimité aux citoyens qui maintiennent ou menacent l'ordre social » (Dowling et al., 1983 : 7). Plus le crime faisant l'objet de l'intervention policière est discutable, plus la police est forcée de justifier son action, d'où le risque de subir une certaine perte de légitimité. Dans les cas les plus ambivalents, les attaques dirigées contre la police peuvent même miner l'autorité nécessaire au maintien de l'ordre social.

La tâche de contrôle social confiée aux policiers occasionne des contacts répétés avec des individus violents qui ont momentanément perdu leur sang-froid, la maîtrise d'eux-mêmes; on parle par exemple d'une bagarre dans une taverne, d'un cas de femme battue, d'un « hold-up » dans un dépanneur, d'une introduction par effraction, d'une agression sexuelle, etc. Si l'on admet que l'emploi de la force fait partie intégrante de la réalité policière pour empêcher ou pour redresser certains comportements et que cette force est sujette à la contestation, il est tout à fait plausible que les services de police, constamment exposés au jugement et à la critique sociale, mettent tout en oeuvre pour s'assurer de la continuité, voire du prolongement, de leur idéologie et par le fait même de leurs activités. Le simple fait d'attirer l'attention à propos d'une bévue policière qui obtient la désapprobation populaire oblige la police à redoubler d'ardeur afin de maintenir l'image qui nourrit sa légitimité. Devant cette instabilité,

quel est le recours le plus efficace qui s'offre à la police? Il suffit de « re-configurer » les événements pour leur insuffler une teneur qui réponde étroitement aux attentes et aux valeurs du public. Il s'agit-là d'une configuration qui justifie du même coup l'intervention policière. Par exemple, lors d'un événement donné, la violence policière est justifiée ou légitimée par la démonstration que les belligérants étaient récalcitrants au moment de leur arrestation, on légitimera une fusillade en argumentant qu'une vie humaine était en danger, on publiera un bref historique du passé criminel d'un individu pour appuyer la mise en accusation un peu douteuse de celui-ci, etc. Bref, on simplifie les événements, on les organise de façon à ce que le travail policier soit non seulement plus facile, mais aussi bien vu de l'ensemble.

La recherche de justification est une constante chez n'importe quel type d'institution publique, c'est-à-dire qu'on travaille à établir un parallèle entre les actions posées et les valeurs sociales pour éviter qu'elles n'entrent en conflit avec l'idéologie organisationnelle. La façon de présenter le déroulement des événements devient alors très cruciale. Une fois que cette sorte de symétrie est installée entre le consensus social et la confiance institutionnelle, l'intervention n'est presque plus sujette à la controverse et devient plutôt la cible de simples opinions.

Cette légitimation suppose un mécanisme continu à travers lequel « l'opinion publique » réagit aux activités de la police et, en les approuvant, en les critiquant ou en les encourageant activement, détermine la nature et les limites de ces activités. Du fait que la

police remplit une fonction rébarbative (la répression), elle doit faire en sorte que son apparence désamorce le côté plus sombre de son mandat. L'image de la police doit indubitablement surpasser son caractère coercitif afin de laisser transparaître son bon côté, sa justesse, au détriment de son aspect moins luisant. « Cette légitimité des institutions légitimantes présente un problème d'un palier supérieur, qui découle du fait que la fonction de légitimation présuppose une légitimité qui est menacée par l'exercice même de cette fonction » (Dowling et al., 1983 : 1). Cette affirmation illustre très bien le contentieux dans lequel se retrouvent les forces de l'ordre, à savoir le tiraillement entre la fonction répressive et la justification de celle-ci. D'où la nécessité de dé-construire puis de re-construire les événements pour leur attribuer une signification qui réponde non seulement au mandat policier, mais encore plus à la ratification publique de celui-ci.

La police est chargée de faire respecter l'ordre public et cette responsabilité que lui impose la société exige que les agents de la paix usent des moyens nécessaires, si illimités soient-ils, pour mettre un terme au désordre. Ici, le paradoxe réside justement dans le pouvoir que la société confère aux agents de police : on les autorise à tuer, à blesser, à enfermer les individus qui tenteraient illégalement de tuer, blesser ou enfermer les gens que le policier est chargé de protéger. À la limite, c'est essentiellement pour dissimuler ou faire oublier ce pouvoir terrifiant que la police s'efforce de soigner son image. Et que se passe-t-il lorsque la police cultive scrupuleusement son image? La société continue de ratifier le pouvoir des policiers!

Si l'activité policière est aussi bien ancrée, aussi présente pour maintenir l'ordre social c'est que, quelque part, elle compte sur une justification sans cesse renouvelée à travers « l'opinion publique ». Pour ce faire, rien de plus facile que d'utiliser puis d'agrémenter l'intensité et la récurrence criminelle à bon escient par une présentation contrôlée des événements ayant suscité une mobilisation policière.

En relation avec cette question, Boulding soutient que l'importance de cette légitimité n'est plus à discuter puisque : « Si vous avez perdu la légitimité, vous avez tout perdu » (Boulding cité dans Dowling et al., 1983 : 1). En ce sens, la notion de légitimité de l'autorité policière est intimement reliée à la notion de pouvoir et confère à la police tout son crédit. Défini par Jacques Lagroye (1985 : 402) comme « un ensemble de processus qui rendent l'existence d'un pouvoir coercitif spécialisé tolérable sinon désirable, c'est-à-dire qui le fasse concevoir comme une nécessité sociale, voire comme un bienfait, ce phénomène de légitimation, a en somme pour finalité de susciter l'acceptation durable du pouvoir et de ses manifestations... » En d'autres termes, la viabilité policière dépend étroitement de l'approbation sociale publiquement reconnue à travers l'ensemble sociétal, car « ...la légitimation du pouvoir tend à faire en sorte que l'individu reconnaisse le bien-fondé de l'action policière » (Dieu, 1995 : 39). Cette affirmation ne signifie pas nécessairement que les services de police sont passifs, soumis aux pressions inhérentes de la société. Au contraire, les organisations policières tirent des bénéfices des mouvements sociaux par l'élaboration de stratégies multiples permettant de donner un sens bien précis aux représentations collectives.

À ce sujet, « l'expansion » du crime se présente comme un atout.

En quelque sorte, la police utilise un type de contrôle invisible (implications cognitives, persuasion, influence, démonstration, etc.) de telle façon que son pouvoir visible (coercition) apparaît comme quelque chose d'approprié. Ce n'est pas pour rien que la police re-construit les événements en leur accordant une dimension délictuelle. L'exagération de l'ampleur du phénomène criminel apparaît comme un outil indispensable pour justifier et ainsi assurer l'existence de même que la raison d'être des actions policières, aussi répressives et aussi douteuses soient-elles. Dès lors, « la police n'est plus appréhendée comme un instrument coercitif de lutte contre la déviance, mais comme une sorte de service public d'assistance et de sécurité collective » (Dieu, 1995 : 42). Surclassant la notion de « force », le concept de « service » apparaît comme une clé donnant accès à l'approbation populaire. Toutefois, lorsqu'on analyse la situation avec recul, la police ressemble curieusement à une institution servant strictement les intérêts de l'État, l'utopie du contrôle de la criminalité en témoigne.

Dans un autre ordre d'idée, cette volonté de légitimation amène même les services de police à s'acquitter de tâches qui débordent largement leur mandat, mais qu'ils s'efforcent tout de même de poursuivre parce que rentables au point de vue symbolique (image). C'est le cas de la police communautaire, par exemple, qui ressemble actuellement bien plus à une manoeuvre de relation publique (répondant à des enjeux politiques), qu'à une tentative de résolution des problèmes de criminalité de concert avec la collectivité. « Within these

objectives, consideration on 'image' are prioritised over concerns regarding the 'delivery of Police services to the community', that is, the mandates of community policing » (Hatty, 1991 : 176). On va jouer au bowling avec les vieillards, on participe à des activités de financement, on organise des rencontres sportives, on tente d'entretenir une bonne image auprès des jeunes, on fait à peu près tout sauf régler les « problèmes » de criminalité, celle-ci étant pour le moins lucrative du point de vue idéologique. « Pour établir et maintenir son autorité dans une collectivité, la police a avantage à travailler avec un ensemble d'organisations, à les soutenir, à les diriger et à contribuer à leur stabilité, car ces organisations prolongent effectivement la portée de l'autorité de la police et peuvent servir à propager la perspective sociale qui soutient cette autorité » (Dowling et al., 1983 : 20).

Cette espèce de symbiose qu'on s'efforce d'instaurer vise sensiblement à établir puis à élargir l'acceptation de l'autorité par la « vente » d'une image quelque peu ingénieuse, voire enjôleuse, de la police. Suzanne E. Hatty souligne d'ailleurs cette tendance lorsqu'elle avance : « I wish to further this argument by suggesting that, with the development of community policing and its attendant emphasis on the media, the two modes of defining and depicting deviance have converge » (Hatty, 1991 : 173). Il en ressort généralement la réalisation sociale et collective d'un courant de pensée à saveur policière où l'autorité apparaît légitime à travers les différents groupes d'intérêt pour ensuite s'étendre au tissu social en entier. La police arrive même à diffuser et à prolonger son influence à l'intérieur de divers groupes sociaux qui n'ont pas nécessairement de liens implicites avec les activités de la police. On pourrait élaborer

davantage à propos de la police de type communautaire, mais là n'est pas l'objet du présent travail. Mentionnons simplement que cette tactique policière, c'est-à-dire l'approche communautaire, est très utile pour la reconnaissance du policier « protecteur du citoyen en péril » et pour l'adhésion au portrait criminel tel que livré par les mass-médias.

Or, il importe de se rappeler que le travail policier suppose un art diplomatique, un savoir-faire relationnel qui ressemble étrangement à une activité politique pluraliste cherchant à gagner le soutien public qui constitue, avouons-le, l'arme ultime de la légitimation sociale de l'autorité. À cette fin, il ne fait nul doute que l'exploitation du crime devient l'objet de prédilection pour la satisfaction des intérêts policiers. Suivant le même raisonnement, la police vaut, en effet, ce que vaut l'assentiment que lui accordent la société civile à l'égard de l'exercice de ses fonctions. Il apparaît donc indispensable, pour la police, de créer, de maintenir et d'élargir l'enrôlement collectif qui pousse « l'opinion publique » à effectuer une vision du monde non seulement sensible aux problèmes de désordre, mais également à la nécessité de supporter l'autorité dans ses actions visant la recherche de la paix. Partant de cette logique, nous devons reconnaître que le contrôle de la criminalité, quoiqu'il bénéficie d'un charme populaire un peu naïf, relève particulièrement d'un idéalisme qui n'est pas sans jouer en faveur des inclinations policières les plus souhaitées. Mais au fait, comment ce processus de légitimation s'organise-t-il concrètement?

1.3 LES MASS-MÉDIAS ET LA POLICE : UNE QUESTION DE PRESTIGE ET DE LÉGITIMATION

Quels sont les instruments ou les partenaires à la portée des instances policières pour amplifier le phénomène criminel et ainsi conserver une bonne figure, c'est-à-dire l'image du policier bienveillant, qui oeuvre 24 heures sur 24, continuellement présent pour chasser les « criminels dangereux » susceptibles de nous attaquer « à tout moment »? Devant cette interrogation nous ne pouvons nier le fait que les médias apparaissent comme un collaborateur de premier plan, puisque d'une part ils contribuent largement à la légitimation et/ou à la préservation de l'image policière et, d'autre part, ils y trouvent leur compte au point de vue de la rentabilité. C'est du moins ce que suggèrent Ericson & al. : « that from the police's point of view, the news media are perceived as 'part of the policing apparatus of society' » (Ericson & al. cités dans Schlesinger & al, 1994 : 107). En quelque sorte, on parle d'un rapport de convenance à travers lequel les deux institutions impliquées tirent profit du phénomène criminel. Nous ne voulons pas insinuer l'existence d'une conspiration entre la police et les mass-médias dans le but de contrôler « l'opinion publique ». Loin de nous repose cette prétention. Nous voulons cependant souligner le fait qu'il est commode, pour ces deux institutions, de laisser miroiter la criminalité d'une façon bien précise. Nécessairement, cette façon de faire aura, nous le croyons, d'importantes répercussions auprès de la population.

Du fait qu'elle opère dans une société qu'on pourrait qualifier de conflictuelle, la police doit s'accrocher, autant que possible, à la couverture des événements 'criminels' afin de

conserver sa position symbolique qui réfère au maintien de l'ordre et à la conservation de la paix. La police cherche à avoir le maximum de contrôle sur l'information divulguée et véhiculée dans la société non seulement pour protéger son image (par la re-construction des événements), mais aussi pour améliorer sa réputation auprès « l'opinion publique » (en rapport avec le phénomène criminel). D'ailleurs, lorsqu'on les analyse méticuleusement, les relations police / citoyens sont parallèles aux relations police / médias, c'est-à-dire que toutes les deux vont dans le même sens. Plus les relations police / médias sont marquées de convenance, plus les citoyens appuient les activités policières, inversement, lorsque la coopération police / médias s'estompe ou s'envenime, le public a beaucoup plus de difficultés à entériner les pratiques de la police. Schlesinger et al. soulignent d'ailleurs cette tendance lorsqu'ils écrivent : « Favourable media coverage was a major goal because of the impact that it could have on morale... » (Schlesinger et al., 1994 : 120).

Ce 'mariage' police / médias emprunte une cadence, un rythme tellement important qu'on ne peut plus le négliger lorsqu'on tente d'analyser puis de comprendre la signification de l'activité policière dans son ensemble. Reiner, dans son ouvrage intitulé « The politics of the police », avance cette idée lorsqu'il écrit : « The media-constructed image of policing is thus vital for the attainment of that minimum of 'consent' which is essential for the preservation of police authority... this image does not float free of the actualities of policing, but it is not a mirror reflection of them either » (Reiner, 1992 : 172). Cette citation illustre à quel point les médias, par une présentation calculée de la criminalité, ont pour effet d'alimenter la

connaissance des gens à propos du phénomène criminel, d'où une perpétuelle légitimation de l'autorité policière.

À ce sujet, on peut évoquer une multitude d'exemples où les policiers utilisent les médias pour construire des vagues de crimes dans le but d'accroître leur prestige ou leurs ressources. On met au jour la récurrence des voies de fait (celles-ci n'ayant la plupart du temps aucun lien entre elles), on fait écho des incendies répétitifs en les associant aux fantasmes de pyromanes inquiétants, on dénonce la recrudescence des agressions sexuelles des pédophiles, on fait état d'une hausse vertigineuse de la consommation de drogue chez les jeunes, etc. Tout ceci dans le but de cultiver une certaine anxiété chez les citoyens, anxiété qui mène inévitablement à une volonté de l'accroissement des effectifs policiers. « Les médias d'information deviennent ainsi, à la presque solde des policiers, d'extraordinaires instruments de contrôle social et de répression ... en ce sens, la relation police / médias vise d'abord et avant tout la légitimation de l'action policière et de son utilité » (Parent, 1987 : 100). Nous conviendrons que les propos de Parent frisent l'exagération, mais nous devons également reconnaître qu'ils dénotent l'existence d'un rapport de convenance entre ces deux institutions (police / médias), il serait pour le moins naïf de l'ignorer.

De fil en aiguille, la divulgation des informations revêt un caractère artificiel de sorte que les gens, ayant progressivement souscrit à ce portrait criminel, vivent inconsciemment dans une sorte de mythe, dans une sorte de 'fiction' quotidienne où la criminalité devient une

préoccupation de premier plan. On a l'impression que le « fléau » criminel connaît une ascension perpétuelle et, de ce fait, on craint les meurtriers, on craint les agresseurs sexuels, on craint les voleurs, on craint la prostitution, on craint les trafiquants de drogue, on craint la vie en société quoi! Ce que les gens ignorent cependant, c'est que cette « société de risques », issue d'un champ tout à fait virtuel, demeure fructueuse pour certains, y compris les institutions policières et médiatiques. Sparks (1990 : 137) illustre assez bien cette question lorsqu'il écrit : « In the world of crime fiction, most crime is violence, but so also is most good policing ». Mais au fait, dans la vie de tous les jours, avons-nous véritablement l'impression de vivre dans un monde aussi criminel qu'on le laisse croire? La société est-elle aussi dangereuse qu'on le laisse entendre? Voilà qui porte à réflexion!

Lorsqu'on les analyse autrement, les « problèmes » de criminalité ressemblent beaucoup à une construction sociale caractérisée par une accumulation d'informations souvent exagérées qui vient déranger la perception et la lecture que les gens effectuent à propos du phénomène criminel. C'est d'ailleurs ce que soulignent Kappeler & al. (1996 : 4-5) : « The social construction of myths of crime and criminal justice seems to follow a series of recurrent patterns. These patterns allow a disproportionate amount of social attention to be focused on a few isolated criminal events or issues. This attention is promoted by concentrated, but often brief, mass media coverage of a chosen problem ». Comme si ce n'était pas suffisant, les policiers, toujours en collaboration avec les médias, mettent tout en oeuvre pour accentuer davantage cette « préoccupation criminelle » qui hante la collectivité. Pour ce faire, on

présente la criminalité la plus spectaculaire, la plus sensationnaliste possible dans le but de frapper, de fouetter l'imagination populaire.

Qu'est-ce qu'on peut retrouver à la télévision, à la radio, dans les journaux, dans les magazines concernant le phénomène criminel? On ne perd pas de temps à présenter des vols à l'étalage, des vols simples ou des méfaits, on s'attarde plutôt à publier les crimes les plus 'sérieux', les plus sanglants, c'est-à-dire les meurtres sordides, les agressions sexuelles, les vols de fait graves, les règlements de compte, les introductions par effraction, etc, parce que plus rentables non seulement à l'égard des intérêts policiers, mais également à l'égard des bénéfices médiatiques. D'ailleurs, les crimes contre la personne et ceux contre la propriété sont typiquement utilisés dans les histoires qui font le plus couler d'encre. Et lorsque les événements seront d'une gravité moindre, les médias les présenteront de façon récurrente, ce qui leur donnera une toute autre dimension. Tous les jours, on présente une sélection de crimes particuliers qui ont fait l'objet d'une re-construction plus ou moins prononcée de sorte que l'on suscite l'intérêt, l'engouement, ou plutôt l'allolement populaire. Ce phénomène s'explique par la tendance à faire concorder la re-construction des événements avec l'idée que la population possède déjà à propos du phénomène criminel. On condense les événements, on les organise, on les réduit à de simples séquences afin qu'ils embrassent une « physionomie » criminologique qui réponde rigoureusement aux aspirations policières. Il s'agit-là d'une 'dé-contextualisation' radicale des événements facilitant l'attribution d'une connotation menaçante, violente. C'est d'ailleurs ce que Schlesinger & al. nomment « the

crime scarer style media coverage » (Schlesinger & al., 1994 : 251).

Toutefois, on ne se contente pas d'assurer la sur-représentation de la criminalité la plus violente pour justifier l'existence des services policiers, il faut également « chromer » la compétence policière, c'est-à-dire exagérer le succès de la police vis-à-vis la résolution de ces délits 'épouvantables'. Pour ce faire, une certaine connivence doit exister entre les médias et la police pour en arriver à une re-construction 'événementielle' crédible, acceptable. En ce sens, les médias concentrent généralement leurs publications sur les crimes qui ont fait l'objet d'une résolution habile. De la même manière, les relations police / médias sont organisées de façon à ce que les activités policières les plus illustres soient rassemblées et occasionnent un incroyable déploiement publicitaire, alors qu'on camoufle, de différentes façons, les activités moins rutilantes. Parent illustre assez bien la situation en affirmant :

Si la victime est un motard, un ex-détenu, un bagarreur, les médias se chargeront de le dire, souvent avec photo à l'appui (mug shot) accompagnant le casier judiciaire dans les archives de la police. Et comme ces informations ne seront pas fournies par la victime ou ses proches, ce sont les policiers qui se chargeront de les diffuser. Et comme ce genre de victimes sont impliquées dans les crimes où les policiers ont le moins de succès, les crimes les plus difficiles à résoudre (généralement des règlements de comptes entre gens criminalisés), ces derniers couvrent ainsi leur échec... Quand il s'agit d'un meurtre d'enfant, d'un chauffeur de taxi ou du propriétaire d'un dépanneur, là où les policiers ont un excellent taux de réussite dans leur enquête, on jouera la carte de la victime innocente et du méchant tueur, donnant ainsi une image sécurisante et re-valorisante du policier-gardien-de-la-paix (Parent, 1990 : 59-60).

En corollaire à cette présentation 'éblouissante', la police apparaît, hors de tout doute,

comme une institution indispensable aux yeux du public en général, c'est-à-dire l'instance capable de protéger les innocentes victimes contre la criminalité la plus vicieuse, la plus diabolique. « What arises from all this is a constant interplay between the cultivation of fear and offering of reassurance » (Sparks, 1990 : 137).

On peut donc identifier deux raisons pour lesquelles la police a avantage à entretenir ses relations de convenance avec les médias. D'une part, on évite de mettre au jour les bévues et les mauvaises pratiques policières et, d'autre part, on s'assure de la version policière des faits. Ceci nous amène à constater que la police est de moins en moins défensive, on assiste graduellement à un renversement qui donne aux forces de l'ordre un rôle pro-actif vis-à-vis la projection, la promotion de leur image publique. « Precisely because there is such scope for damage to their image, the police, in Olins's terms have been highly concerned with their 'corporate identity', with how they present themselves and are perceived by a variety of publics » (Olins cité dans Schlesinger & Tumber, 1994 : 108). Suivant le même raisonnement, le rôle des médias se limite strictement à maintenir puis à étendre les croyances utilitaires que les gens entretiennent à l'égard des activités policières. Pour faire 'briller' la qualité de ses services, la police doit nécessairement entraîner puis nourrir « l'opinion publique » la plus favorable, la plus fructueuse possible envers ses propres pratiques et envers l'idéologie qui soutient ces dites pratiques. « Policing has always been a staple of crime-reporting, and the police are inherently an object of more general reporting interest given their symbolic position as the everyday representatives of law and order » (Schlesinger & al., 1994 : 106). Ce constat

devient d'autant plus important lorsqu'on considère le fait que les médias d'information constituent la source principale à partir de laquelle 'monsieur et madame tout le monde' tirent leurs connaissances puis forment une opinion à propos du phénomène criminel : « ...most people derive their understanding of deviance and control primarily from the news and other mass media » (Éricson, 1987 : 3). En quelque sorte, on assiste à une certaine « commodification » du crime et la véritable victime de ce complexe processus de reconstruction 'événementielle' est le public. Ce dernier devient alors le pivot de 'l'histoire criminelle' dans son ensemble.

Désormais, le pouvoir d'informer acquiert de plus en plus d'importance aux yeux des policiers. « Le pouvoir d'informer, ce ne sont plus les journalistes, mais les policiers qui l'exercent, du moins dans le champ d'action qu'ils ont en commun. Les journalistes ont troqué leur pouvoir pour leur pitance quotidienne de romans faciles, peu coûteux et qui se vendent bien. L'information policière est tronquée, partielle et charrie les stéréotypes qui desservent le mieux les policiers » (Parent, 1987 : 118). Cette assertion de Parent peut paraître exagérée, mais elle témoigne tout de même de l'existence d'un rapport de convenance qui semble unir la police et les médias. La police a échangé un accès illimité à la nouvelle criminelle contre une publicité complètement diffuse protégeant l'effigie policière contre les attaques les plus sournoises. Le résultat est que la police contrôle, censure et filtre la majorité des informations publiées par les reporters alors que ces derniers bénéficient de la dynamique en rapportant des informations apparemment 'sûres' et des 'scoops' accrédités. L'information

que le public emmagasine à propos du phénomène criminel est étroitement fidèle à ce que la police et les médias, faisant état d'une figure d'autorité, s'accordent à publier. Moyennant un certain degré de fidélité envers la version policière des événements, les médias arrivent à tirer le maximum de profit du produit de la criminalité. « In that respect, it exemplifies a limiting case of source-media relations : the police are the sole, authoritative, source of information and can determine the conditions under which their knowledge is used » (Schlesinger & al. 1994 : 248).

Dans les cas spéciaux, la police ira même jusqu'à dire aux spécialistes de la presse comment diffuser l'information, comment rapporter les événements pour que ceux-ci ne portent pas préjudice à l'image policière. Certains auteurs vont jusqu'à affirmer qu'on sélectionne les journalistes à qui l'on concède l'information, qu'on accorde des privilèges aux reporters qui demeurent fidèles à la police (au point de leur fournir une carte d'identité), de sorte qu'au lieu d'informer, on désinforme. « The general memorandum referred to a new press identity card. This enabled the police to identify as accredited journalists those who held the card, and to select out those deemed to be unhelpful, in particular, members of the radical press » (Schlesinger et al., 1994 : 111). Du fait que les deux partis y trouvent des avantages, il est normal que la nouvelle criminelle se trouve omniprésente à travers les divers médias d'information.

L'installation d'un cercle vicieux ayant l'effet d'une spirale maintient et reproduit

mécaniquement les relations entre la police et les mass-médias, si bien que le phénomène devient hors d'atteinte. Parent, dans son ouvrage intitulé « Presse et corps policiers : complicité et conflit » dépeint très bien ce mouvement lorsqu'il stipule:

Plus les policiers se sont faits les croisées de la lutte au crime, plus les journalistes ont découvert là un merveilleux filon, une matière première idéale pour la vente de journaux. Plus les journaux ont couvert le crime, plus les policiers ont pu obtenir d'effectifs et de pouvoir...et plus les policiers sont devenus nombreux et puissants, plus ils ont pu produire de crime...et plus les lecteurs de journaux ont craint le crime, plus on a pu vendre de journaux... (Parent, 1987 : 100).

Cette dynamique devient tellement déterminante, tellement cruciale pour la police et les médias que le crime en vient à contracter les contours d'une épidémie. Mais qu'est-ce qui fait en sorte que les médias et la police en arrivent à déformer la réalité?

Détachant les événements de leur contexte, les journalistes construisent des histoires sensationnelles, mais autorisées, à partir d'une simple 'photo choc' qui ne relate naturellement pas la valeur exhaustive de la situation. Par exemple, on présentera la photo d'un policier, dans le feu de l'action, qui tente de maîtriser des assaillants enragés, image qui permettra plus tard de justifier ou simplement de faire abstraction de la violence utilisée lors de l'arrestation. En ce qui concerne les bulletins télévisés, le simple fait que les cameramans prennent les images derrière les lignes policières crée une impression de vulnérabilité permettant aux spectateurs (nous) de s'identifier avec la police pour lutter contre la menace criminelle (eux). Murdock (cité dans Reiner, 1992 : 176) illustre bien la situation lorsqu'il avance : « A consideration of personal safety and convenience lead cameramen covering riots typically to

film from behind police lines, which structures the image of police as vulnerable 'us' confronting menacing 'them' ». Cette impression incitent les citoyens à adopter une attitude pro-police, c'est-à-dire qu'on considère la police de notre côté, dans notre clan. Il devient tout à fait logique que les citoyens (par identification aux forces de l'ordre) revendiquent le déploiement des forces policières pour lutter contre eux, les 'méchants'. Sans compter tous les autres médias de divertissement qui viennent ajouter un poids de plus dans la balance penchant déjà du côté de la police. Quoiqu'imaginaires comparativement à la presse écrite et aux bulletins de nouvelles, ces sources d'influence ont un impact certain sur la perception qu'entretient la population à propos du phénomène criminel dans son ensemble. On pense aux émissions telles « 24 sur 24 », « 911 », « Métier policier », « Échec au Crime », « Cops », etc. Tout ceci influence la perception qu'ont les gens de la criminalité et de la police. On y présente des poursuites époustouflantes, des fusillades à couper le souffle, des meurtres à profusion, des interventions policières musclées et dangereuses, des individus extrêmement violents, etc. Le public est quotidiennement exposé à ceci, à cela, sans savoir ce qui s'est réellement passé, peu importe! À cela s'ajoutent les productions cinématographiques américaines qui viennent une fois de plus informer l'imaginaire social à l'égard de la criminalité et du rôle (répressif) des instances policières. Et ce n'est pas tout! On compte également nombres de romans policiers qui viennent renforcer l'image du policier futé, intelligent, astucieux, rusé, capable de résoudre les crimes les plus mystérieux, les plus nébuleux. Inutile de mentionner que l'effet combiné de toutes ces influences médiatiques est considérable. Il imprègne les représentations collectives concernant l'utilité et l'efficacité de

la police. « Both the 'factual' and 'fictional' presentations of the police broadly legitimate the police role in presenting them as necessary and for the most part effective. But critical analyses of the media treatment of law and order issues over-emphasise this legitimising function » (Reiner, 1992 : 203). Si on analyse la question avec recul, on peut observer qu'il s'est produit un important déplacement. La police est présentée comme un « service » (notion qui permet de dissimuler, de camoufler l'aspect coercitif) dont la population peut bénéficier. Elle cesse, du moins en apparence, de s'identifier comme une « force » répressive car cela est considéré comme n'étant plus très bien adapté au contexte social actuel. « [...]We may expect more efforts towards corporate identity-management by the police, with the concept of service rather than that of force as the key to public and media relations efforts in the remainder of the 1990s » (Schlesinger et al., 1994 : 136). Comme nous l'avons mentionné un peu plus haut, la police, un peu à la manière des grandes compagnies, identifie les citoyens comme des consommateurs, des clients à qui il importe de vendre une bonne image. Désormais, on veut montrer la police comme une institution de proximité offrant un service de qualité sans cesse grandissante. Quel est l'effet à long terme? Et bien les gens en viennent à percevoir la police moins comme une force répressive jouissant d'un pouvoir excessif que comme un service rendu à la société à qui on confère une certaine approbation dans le but de résorber la criminalité. « We have changed the ethos of the organisation from one to rigid enforcement to that of service delivery; good service delivery is essential if we are to retain public approbation » (Schlesinger et al., 1994 : 109).

Poussées à l'extrême, les nouvelles criminelles représentent la 'limousine' permettant au contrôle social de circuler dans la société. En ce sens, les médias deviennent l'outil permettant d'augmenter, voir de biaiser, la connaissance que les citoyens possèdent à propos de la criminalité; en quelque sorte, on pourrait dire qu'on bâtit de toutes pièces, par la reconstruction des événements, une « sur-conscience » criminelle.

En somme, ce qu'il importe de se rappeler, c'est que, la plupart du temps, le portrait qu'on véhicule à propos du phénomène criminel fait non seulement l'objet d'une déformation policière « rentable », mais aussi l'objet d'une exagération médiatique accrue. En effet, les médias ne se contentent pas de rapporter les événements tel qu'ils se sont produits, ils les discutent, ils les commentent, ils les orientent, bref, ils leur donnent un sens bien précis afin d'en tirer le maximum de gain. Tous les jours, on présente une 'brochette' d'événements (criminels) plus ou moins construits, dont l'effet est celui de préoccuper les citoyens concernant l'état 'épouvantable', voire 'catastrophique' de la criminalité. On sélectionne les événements, on les arrange, on les simplifie, on les condense puis on les diffuse de sorte qu'un climat de tension et d'affolement vient nécessairement hanter la population. Quel est le résultat? Une augmentation du sentiment d'insécurité (la peur du crime), chez les citoyens qui revendiquent d'emblée une recrudescence continue des effectifs policiers, en espérant que la criminalité diminuera! Réaction qui, curieuse pour la population, mais banale pour les criminologues, induit nécessairement l'effet contraire, c'est-à-dire une hausse du taux de criminalité qui lui, augmentera à nouveau la panique. C'est d'ailleurs cette dynamique qui s'est

dessinée dans le cas du secteur de la Promenade du Portage de la ville de Hull. À vrai dire, le centre ville de Hull, et plus précisément sa rue principale (la Promenade du Portage) constitue un cas intéressant pour faire état de la pertinence des apports conceptuels ci-haut illustrés. Toutefois, avant de discuter du secteur de la Promenade du Portage, il importe d'établir quels sont les paramètres méthodologiques de notre recherche.

CHAPITRE 2

MÉTHODOLOGIE

Si dans la première partie du présent ouvrage nous avons cerné la problématique à l'aide d'assises théoriques (chapitre # 1), cette deuxième partie sera plutôt consacrée à la circonscription de l'approche méthodologique que nous avons employée pour étudier plus concrètement le phénomène de la Promenade du Portage. En ce sens, nous avons procédé à une étude dite exploratoire, de type descriptif et qualitatif, non seulement pour mesurer les représentations qu'ont les policiers de la ville de Hull vis-à-vis leur travail d'intervention sur la Promenade du Portage, mais aussi pour jauger leur perception vis-à-vis la présence des médias dans le même secteur. Rappelons qu'entre 1985 et 1995, le secteur de la Promenade du Portage fut la scène d'un climat de tension récurrente qui n'était pas sans soulever des vagues dans les médias et chez la population, nous le verrons un peu plus loin. Il s'agira alors d'appréhender, par l'intermédiaire d'entretiens, la conception qu'entretenaient les policiers à propos de cette atmosphère « inhabituelle », celle-ci étant constamment sous la loupe des journalistes. Plus exactement, notre objectif est strictement de saisir comment les policiers affectés au secteur de la Promenade du Portage voyaient leur travail dans un contexte

particulier, contexte suscitant l'omniprésence des médias. À partir de la tenue de ces entretiens, nous serons davantage en mesure d'évaluer si la « réalité » de la Promenade du Portage fut soutenue ou non par les acteurs qui étaient appelés à y intervenir, en l'occurrence, les policiers et les journalistes.

Pour parvenir à opérer une étude de qualité, il importe de faire preuve de déférence et de considération en regard des objectifs poursuivis afin de choisir la stratégie la plus adaptée possible à notre objet de recherche. Comme le stipule Pires (1987 : 95) :

Le souci de précision chez le chercheur implique donc la reconnaissance que celle-ci doit s'adapter aux (dimensions des) objets à construire, à observer. [...] Théoriquement parlant, c'est une réflexion sur les objectifs de la recherche, sur les dimensions du problème qui nous intéresse le plus et, éventuellement, sur les contraintes pratiques qui doivent nous guider dans ce choix. Par ailleurs, il est probable que, d'un point de vue personnel, la réponse à cette question soit tout simplement reliée aux aptitudes, à la formation académique ou aux préférences méthodologiques du chercheur.

Le présent chapitre servira donc à exposer, à décrire puis à justifier l'approche méthodologique que nous avons privilégiée. Plus précisément, il sera question d'argumenter en faveur du type d'approche utilisée et de spécifier sa pertinence concernant le traitement de l'objet de recherche, d'examiner la source des données de notre corpus empirique, de distinguer et de spécifier la technique de collecte des données, de cibler l'échantillonnage et enfin de discuter du traitement des données.

2.1) TYPE D'APPROCHE ET PERTINENCE

Comme nous l'avons signalé un peu plus tôt, cette recherche s'inscrit directement dans un cadre qualitatif, celui-ci nous permettant d'appréhender et de comprendre la conception qu'ont les policiers de la ville de Hull vis-à-vis l'ambiance particulière de la Promenade du Portage pendant les années '85' à '95'. Puisqu'il s'agit de perceptions d'individus trempés dans un contexte bien précis, celui de la Promenade du Portage, l'approche qualitative semblait sans aucun doute être la méthode la plus appropriée pour la collecte des données. À cet effet, Pires (1997 : 51-52) fait état de plusieurs déterminants illustrant les avantages de cette façon de faire :

- [...] sa souplesse d'ajustement pendant son déroulement, y compris par sa souplesse de la construction progressive de l'objet même de l'enquête;
- [...] sa capacité de s'occuper d'objets complexes, comme les institutions sociales, les groupes stables, ou encore d'objets cachés, furtifs, difficiles à saisir ou perdus dans le passé;
- [...] sa capacité d'englober des données hétérogènes...;
- [...] sa capacité de décrire en profondeur plusieurs aspects importants de la vie sociale relevant de la culture et de l'expérience vécue;
- [...] son ouverture au monde empirique, qui s'exprime souvent par une valorisation de l'exploration inductive du terrain d'observation, et par son ouverture à la découverte de 'faits inconvenients' ou de 'cas négatifs'.

En plus de permettre l'examen des processus sociaux à l'origine des constructions de la réalité sociale, le mode d'investigation qualitatif rend accessible l'analyse du sens que les

gens véhiculent à propos des événements qui se produisent autour d'eux. En quelque sorte, cette méthode d'enquête s'inscrit invariablement en parallèle avec notre objet de recherche, en ce sens qu'il s'agit de recueillir la perception des policiers de la ville de Hull à propos d'un phénomène particulier, celui de la Promenade du Portage. Dans cette optique, on s'intéresse moins au phénomène comme tel qu'aux représentations qui servent à l'entretenir puis à le prolonger. À ce sujet Michelat (1975 : 232) nous rappelle « que chaque individu est porteur de la culture et des sous-cultures auxquelles il appartient et qu'il en est représentatif ». C'est donc dire que le matériel empirique que nous avons recueilli regroupe essentiellement les représentations sociales, les opinions et les croyances des acteurs impliqués de près ou de loin dans la problématique soulevée. À partir de l'entretien, nous entendons bien recueillir, approfondir et comprendre l'image que les policiers se sont fait, au fil des années, du climat de la Promenade du Portage, mais aussi à propos du travail des médias dans son ensemble. Par ailleurs, si nous avons choisi d'opter pour la démarche qualitative, c'est que quelque part, sa souplesse et sa flexibilité font d'elle une méthode tout à fait pertinente, adéquate et fiable en regard de nos intérêts de recherche. Expliquons-nous. Non seulement la recherche qualitative permet-elle une grande ouverture vis-à-vis l'exploration des dynamiques de la réalité sociale, elle accorde également une importante marge de manoeuvre quant à l'étude des différents mécanismes sociaux. « Dès lors, la recherche qualitative est présentée comme la seule permettant une analyse en profondeur de la réalité sociale » (Pires, 1987 : 91). Dans cette optique, il deviendra possible de dépasser les vieilles conceptions répressives pour plutôt envisager le climat de la Promenade du Portage, et les événements qui s'y rapportent, comme

une construction de la réalité sociale motivée par des intérêts sociaux, politiques, économiques, institutionnels, etc.

2.2) CHOIX DE LA TECHNIQUE DE COLLECTE DES DONNÉES

Dans le but d'accéder et de prospecter la représentation qu'ont les policiers de la ville de Hull à propos du climat de la Promenade du Portage pendant les années '85' à '95', nous avons préféré utiliser l'entretien non directif comme technique de collecte des données. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons choisi cette façon de faire essentiellement parce qu'elle se rapportait très bien à l'objet de notre recherche. Effectivement, par cette technique (l'entretien non directif), il devient possible pour le chercheur d'accéder à l'expérience, au vécu, aux croyances et aux représentations de personnes ressources, en l'occurrence, les policiers de la ville de Hull. Encore faut-il mentionner que ce matériel empirique constitue une clé tout à fait indispensable pour parvenir à une compréhension approfondie du contexte de la Promenade du Portage, ces acteurs ayant été appelés à y intervenir de façon récurrente.

Au niveau de la configuration des entretiens, nous avons opté pour la non-directivité puisque cette dernière laisse libre cours à la flexibilité et à la souplesse en regard à notre objet de recherche. Même si cette méthode peut se résumer en une consigne unique, nous avons plutôt penché pour l'élaboration d'une consigne multiple à laquelle nous avons rattaché quelques sous-consignes pertinentes pour la recherche d'information. Non seulement ce type

d'entretien a pour avantage d'ouvrir la porte au discours de l'interviewé, il suppose également l'absence d'un cadre pré-établi. À défaut de balises guidant son exposé, l'interrogé se voit donc dans l'obligation d'établir la direction de son propre discours. Dès lors, il devient possible d'examiner le processus d'indexicalité dont nous avons fait mention dans le chapitre théorique. Ce procédé d'enquête permet alors au participant de prendre le contrôle de ce qu'il juge important de transmettre tout en laissant libre cours à sa pensée. À ce sujet, Michelat (1975 : 230) souligne que « le recours à l'entretien non directif par opposition à l'entretien dirigé, a pour but de pallier certaines contraintes des enquêtes par questionnaires à questions fermées représentant le pôle extrême de la directivité ». En plus de rendre possible la couverture de plusieurs thèmes se rapportant à notre objet de recherche, cette technique suppose une certaine autonomie chez les participants, en ce sens que ceux-ci sont appelés à livrer leurs états d'esprit face à la problématique soulevée. C'est donc dire que cette approche concède, d'une part, une certaine liberté chez l'interviewé et, d'autre part, une certaine latitude d'exploration pour le chercheur. Denzin (1970, in Silverman, 1985 : 162) met au jour trois mobiles servant de justification pour l'utilisation de ce procédé non directif : il permet aux répondants d'utiliser leurs façons uniques de définir le monde (indexicalité), il ne présuppose pas qu'il y ait une séquence fixe de questions qui soit acceptable pour tous les répondants et il permet aux répondants de soulever des points qui n'étaient pas prévus dans la consigne. Bref, l'ouverture constitue la pierre d'assise de cette approche puisque c'est autour d'elle que va graviter le contenu de l'entretien non directif. À ce sujet, l'interviewé est libre d'aborder les aspects qui lui sont plus saillants à l'égard de la problématique soulevée, toujours en

s'inscrivant étroitement à l'intérieur de l'objet de recherche pour lequel il ou elle a été sélectionné(e). L'entretien n'est donc pas ciblée à l'avance ou dirigée par un questionnaire inflexible, les participants sont plutôt invités à livrer leurs propres perceptions de la problématique sans devoir se fondre dans un moule discursif préalablement défini. C'est donc dire que le rôle du participant ne se limite pas strictement à l'argumentation passive, mais s'actualise plutôt à travers un discours vraisemblablement entreprenant. D'ailleurs, Michelat (1975 : 229) définit l'entretien non directif de la façon suivante :

On cherche à faire assumer par la personne interviewée le rôle d'exploration habituellement détenu par l'enquêteur; ce dernier ne joue plus alors qu'un rôle de facilitation et de soutien. On part ainsi de l'idée que la personne interrogée est la plus apte à explorer le champ de problème qui lui est posé, en fonction de ce qu'elle pense et ressent. Cela doit correspondre à une acceptation réelle, par l'enquêteur, de la personne interrogée, telle qu'elle est.

Mentionnons que ce type d'entretien non directif s'avère tout à fait essentiel lorsqu'il s'agit d'apprécier les questions se rapportant de près ou de loin aux normes, aux valeurs et aux représentations qu'ont les gens.

Comme toutes autres techniques de collecte des données, l'entretien non directif comporte, lui aussi, certains litiges dont il importe d'être conscient. Tout d'abord, les convictions présentes chez le chercheur peuvent être source de biais en ce sens que les attentes de ce dernier peuvent influencer les résultats obtenus. Même si l'entretien se veut non directif, il demeure extrêmement difficile pour l'enquêteur de contenir ses attentes afin qu'elles ne

viennent pas investir ou plutôt circonvenir ses interventions lors de l'entrevue. À ce sujet, Kandel (1972 : 37) insiste sur le fait que l'on puisse difficilement être convaincu que les propos de l'enquêteur n'entraîneront pas « d'influence non désirée (et non délibérée) » dans le cadre d'une étude exploratoire. D'ailleurs, le simple fait qu'il s'agisse d'une rencontre entre un enquêteur et un enquêté suppose automatiquement la possibilité de certains biais de recherche. La non directivité devient alors très difficile, voire impossible à atteindre. C'est du moins ce que nous suggère Poupert (1993 : 106) lorsqu'il avance que : « la non directivité est vue comme un mythe puisqu'en dépit des précautions prises, les interventions de l'enquêteur risquent toujours d'être marquées par ses présupposés. » Bien qu'elle comporte d'importants inconvénients, cette méthode d'enquête n'est pas pour autant inutile ou infructueuse, au contraire. Conscient de ces désavantages, il devient possible, pour un chercheur moindrement zélé, de pallier autant que possible aux limites que nous venons tout juste d'exposer.

Même si l'entretien se veut non directif, des consignes demeurent tout de même nécessaires non seulement pour inspirer ou pour éclairer le sujet à propos des aspects qui nous intéressent davantage, mais aussi pour éviter que les propos des participants ne s'écartent de l'objet de recherche. Afin d'introduire l'objet étudié de même que les thèmes qui suscitent notre intérêt, nous avons élaboré quelques consignes qui nous ont servi à réaliser les entrevues en question. Précisons cependant que ces indications ne contribuent nullement à donner un sens à l'entrevue. Il est plutôt question d'éclairer l'enquêté, point à la ligne.

Tout d'abord, la première consigne se voulait une affirmation de départ visant à éclairer le sujet pour qu'il ou elle discute de sa perception du secteur de la Promenade du Portage pour les années '85' à '95'. À partir de cette consigne, nous avons été en mesure de comprendre non seulement la représentation générale des participants vis-à-vis le climat qui caractérisait la Promenade du Portage, mais aussi de rappeler les faits saillants de ce secteur. Encore faut-il mentionner que cette façon de procéder est vraisemblablement avantageuse par le simple fait qu'elle laisse une grande latitude d'expression aux sujets interviewés. De plus, nous avons utilisé des sous-consignes, celles-ci venant éclaircir les perspectives qui nous intéressaient plus particulièrement. On parle par exemple d'une soirée typique, de l'expérience personnelle du sujet dans ce contexte, son travail, ses interventions, ses souvenirs, les anecdotes, etc. En voici d'ailleurs l'exhibit :

Consigne générale # 1 :

Comme vous en avez été informé, je suis intéressé de connaître ce que signifie pour un policier d'avoir dû travailler dans le secteur de la Promenade du Portage dans les années '85' à '95'. Alors, si vous voulez bien, j'aimerais que vous me parliez du Secteur de la Promenade du Portage et de votre expérience personnelle comme policier pendant cette période...

Sous-consignes # 1 :

- (1.1) Vous pouvez commencer par où vous voulez...*
- (1.2) Vous pouvez commencer à discuter du Secteur de la Promenade du Portage...*
- (1.3) J'aimerais connaître votre expérience personnelle dans ce secteur...*
- (1.4) J'aimerais savoir maintenant à quoi pouvait ressembler, pour vous, une soirée typique...*

Intimement reliée à l'objet de recherche, la deuxième consigne générale se préoccupait davantage de la question des mass-médias dans le secteur de la Promenade du Portage. En effet, cette consigne invitait les participants à discuter de la présence des médias dans ce secteur, de leur expérience personnelle avec les journalistes, de la couverture plus ou moins fidèle des événements qui s'y déroulaient, des méthodes utilisées par les journalistes pour capter et ensuite rapporter l'information, etc. Voici la consigne en question de même que les sous-consignes qui s'y rapportent:

Consigne générale # 2 :

J'aimerais maintenant savoir comment les policiers ont perçu la présence des médias dans le secteur de la Promenade du Portage pendant la même période ('85' à '95'). Alors si vous voulez bien, j'aimerais que vous me parliez de votre expérience par rapport aux médias dans le cadre de vos interventions dans ce secteur et comment vous avez perçu leur travail...

Sous-consignes # 2 :

(2.1) Vous pouvez commencer par où vous voulez...

(2.2) Racontez-moi votre expérience personnelle avec les médias...

(2.3) Si vous voulez, on peut parler maintenant de la façon dont vous avez perçu le travail des médias...

(2.3.1) Certains policiers pensent que la couverture médiatique a été menée d'une façon correcte, d'autres, par contre, croient qu'elle n'a pas été fidèle aux événements. J'aimerais connaître votre point de vue sur cette question...

(2.3.2) J'aimerais maintenant connaître votre point de vue sur une autre question. Certains policiers racontent qu'ils étaient généralement d'accord avec la manière avec laquelle les journalistes ramassaient et rapportaient l'information, d'autres n'étaient pas d'accord avec leurs

méthodes. J'aimerais savoir qu'est-ce que vous pensez de cela...

- (2.4) J'aimerais savoir si vous avez des exemples où la couverture médiatique a été bien faite...*
- (2.5) Maintenant, j'aimerais savoir si vous avez des exemples où la couverture médiatique a été mal faite...*
- (2.6) J'aimerais savoir maintenant comment vous voyez les rapports entre les policiers et les journalistes...*
- (2.7) J'aimerais maintenant savoir si la présence des journalistes affectait le travail d'intervention des policiers...*

Par ailleurs, dans le but de fournir un meilleur portrait de notre échantillon, nous avons préparé quelques questions de standardisation afin d'obtenir des renseignements supplémentaires. Mentionnons que ces informations ne sont que sommaires et ne contribuent en rien à l'identification des candidats ayant participé à l'étude. En tant que chercheur, nous devons préserver ces renseignements confidentiels afin d'assurer l'anonymat des participants. Seuls les éléments significatifs seront affichés, exposés. Voici l'exhibé des interrogations dont il s'agit :

- *Quel est votre âge?*
- *Quel était votre grade ou votre poste au moment où vous avez été affecté à ce secteur?*
- *Combien d'années d'expérience aviez-vous au moment où vous avez été affecté à ce secteur?*
- *Avez-vous reçu une formation particulière qui vous a aidé ou qui a été importante pour vous dans le cadre de vos interventions dans ce secteur?*
- *Au cours de quelles années étiez-vous affecté à la Promenade du Portage?*

Il faut également ajouter que nous ne prétendons pas donner un panorama exhaustif de la population cible. Si nous avons élaboré les questions ci-haut illustrées, c'est uniquement pour informer le lecteur et pour mieux le situer vis-à-vis la population à l'étude.

2.3) L'ÉCHANTILLONNAGE

Afin d'approfondir notre objet de recherche, nous avons décidé d'interviewer quelques policiers qui ont dû travailler dans le secteur de la Promenade du Portage pendant les années 1985 à 1995. Non seulement notre échantillon en est un par cas multiples, il se caractérise également par son homogénéisation (Pires, 1997 : 152-167) puisque les individus interviewés sont tous des policiers du service de police municipal de la ville de Hull qui ont été affectés au secteur de la Promenade du Portage pendant les années 1985 à 1995. Il aurait été particulièrement intéressant de rencontrer les membres de la presse pour recueillir leur point de vue concernant cette affaire. Quoique cette façon de procéder aurait pu apporter un autre son de cloche, elle sort largement du cadre de notre analyse. C'est pourquoi nous nous sommes limités à recueillir l'opinion des policiers uniquement.

Étant donné que la période qui nous intéresse est relativement longue (10 ans) et que nous faisons appel à un échantillon par homogénéisation, nous avons dû recourir à certains critères de diversification interne, histoire d'assurer une certaine représentativité. En effet, avec les années, les représentations se modifient au même rythme que les changements sociaux et

la notion de temps apparaît comme un critère de premier plan. La perception des policiers, au même titre que l'imaginaire social en général, est soumise à l'effet du temps et se trouve en perpétuelle mouvance. À ce titre, l'enquête qualitative permet « l'accès aux valeurs d'un groupe ou d'une époque qu'il connaît à titre d'informateur-clé .» (Pires, 1997 : 154). Il ne s'agit pas d'expliquer le phénomène de la Promenade du Portage à partir d'une seule variable, il serait naïf de croire que l'aspect temporel est, à lui seul, en causalité linéaire avec l'objet de notre recherche. Toutefois, si nous avons choisi cette variable « temps », c'est qu'elle permet d'analyser l'évolution des jeux entre différents acteurs sociaux impliqués dans la problématique de la Promenade du Portage, en l'occurrence, la police et les mass-médias. C'est dans ce sens que nous croyons que cette variable représente une excellente piste de recherche en plus de permettre l'assemblage de l'échantillon le plus diversifié possible en rapport avec nos intérêts d'étude. Dans la mesure où ce critère permettra d'atteindre certaines différences au niveau des perceptions, il est de notre avis qu'il permettra de circonscrire adéquatement l'objet de notre recherche.

L'échantillon est donc constitué à partir de critères de diversification en fonction des variables qui, par hypothèse, sont stratégiques pour obtenir des exemples de la plus grande diversité possible des attitudes supposées à l'égard du thème de l'étude. Par variables stratégiques, nous entendons celles dont, en fonction de réflexions théoriques et des études antérieures, on peut estimer qu'elles jouent le rôle le plus important dans le champ du problème étudié. (Michelat, 1975 : 236)

Suivant la même logique, nous avons divisé la période s'échelonnant de 1985 à 1995 en cinq parties égales de deux ans. Pour chacune d'entre-elles, nous nous sommes efforcés

de recueillir le témoignage d'au moins deux policiers. Mentionnons que certains des candidats s'inscrivent dans plus d'une période à la fois étant donné leur nombre d'années d'expérience dans le contexte dont il est question ici. C'est donc dire qu'au total, notre corpus empirique regroupe des entrevues (environ 1145 chacune) auprès de sept policiers de la ville de Hull. Après ces sept entretiens nous avons cessé la collecte des données. À vrai dire, nous avons jugé que nous possédions amplement de matériel pour procéder à l'analyse de contenu. C'est ce que plusieurs auteurs nomment le point de saturation. La saturation est le point où le chercheur sait qu'il peut arrêter sa collecte de données (Pires, 1997 : 157) parce qu'il constate que des entrevues supplémentaires n'apporteraient guère de nouveaux éléments concernant l'objet d'étude.

La saturation est moins un critère de constitution de l'échantillon qu'un critère d'évaluation méthodologique de celui-ci. Elle remplit deux fonctions capitales : d'un point de vue opérationnel, elle indique à quel moment le chercheur doit arrêter la collecte des données, lui évitant ainsi un gaspillage inutile de preuves, de temps et d'argent; d'un point de vue méthodologique, elle permet de généraliser les résultats à l'ensemble de l'univers de travail (population) auquel le groupe analysé appartient (généralisation empirico-analytique) (Pires, 1997 : 157).

Dans la mesure où il était possible de le faire, nous avons transcrit nos entrevues le plus tôt possible afin de perdre le minimum d'information et d'opérer l'examen le plus approfondi possible. Plusieurs auteurs suggèrent cette procédure puisqu'elle permet un questionnement plus complet et surtout plus intéressé. De plus, en analysant les entrevues au fur et à mesure, nous pouvons cerner les problèmes méthodologiques et apporter des ajustements, le cas

échéant. Notons qu'à la suite de la transcription, nous bénéficions d'environ cent quarante pages de matériel à examiner.

En ce qui a trait au processus de recrutement, nous avons dû contacter la direction du service de police municipal de la ville de Hull afin d'obtenir leur consentement pour la poursuite de notre recherche. Mentionnons que le contact s'est avéré assez difficile à établir, les dirigeants étant pour le moins méfiants devant l'objet à l'étude, soit la police et les mass-médias. Il n'en demeure pas moins que cette réaction de méfiance n'est pas dénuée de sens non plus... C'est pourquoi nous avons dû redoubler d'ardeur, préciser notre objet de recherche auprès de la direction et mettre au jour les intérêts que nous poursuivions. Après avoir eu l'autorisation d'effectuer les entretiens, la direction a délégué un chef d'unité avec qui nous avons dû établir les paramètres de même que les exigences de notre recherche. On parle par exemple des objectifs, de nos critères de sélection des candidats, de la durée approximative des entrevues, du nombre minimal de candidats, etc... Celui-ci a institué le premier contact auprès des policiers les plus susceptibles d'accepter de parler en entrevue et ces derniers ont, par la suite, pris contact avec nous pour établir une rencontre. C'est donc dire que le chef d'unité avait un rôle d'intermédiaire en ce sens qu'il assurait le lien entre nous et les policiers sélectionnés. En quelque sorte, il s'agit-là d'une limite importante puisque nous n'avions pas plein contrôle sur la sélection des candidats. De plus, nous ne savons pas quels critères ont été utilisés par le chef d'unité en ce qui concerne le choix des participants. Même s'il s'agit d'un biais potentiel, nous croyons tout de même que les paramètres que nous avons

établis demeurent efficaces.

Tous les entretiens se sont déroulés au quartier général de la police dans un climat très favorable au dialogue. En fait, les policiers ont manifesté beaucoup d'intérêt vis-à-vis notre objet de recherche et leur coopération fut digne de mention. Tous les interviews ont été enregistrés sur bande magnétique et plusieurs participants ont demandé une copie des résultats de la recherche une fois terminée.

Avant de procéder à l'analyse du matériel dont nous disposons, nous jugeons important de fournir quelques renseignements à propos des sujets qui ont participé à l'étude. Ces quelques informations permettront au lecteur de se situer et d'y faire référence tout au long de l'analyse. Il faut spécifier que les noms employés lors de l'analyse sont tout à fait fictifs et que les informations permettant l'identification des policiers en question ont été volontairement oblitérées. Voici donc le panorama sommaire de notre corpus empirique.

Les policiers qui ont participé à notre étude étaient majoritairement âgés entre vingt et trente ans au moment où ils furent affectés au secteur de la Promenade du Portage. Les individus en question occupaient, pour la plupart, le poste de constable au moment de leur affectation à ce secteur et possédaient, en moyenne, quatre ans d'expérience. Leur fonction était principalement de patrouiller le quadrilatère du Portage afin de désamorcer les

désordres, répondre aux appels d'urgence, inspecter les bars, assurer la tranquillité publique, etc. Si la plupart d'entre-eux occupait le poste d'agent dès leur entrée en fonction dans cette zone restreinte, leur titre aura vite fait de connaître une ascension hiérarchique importante au fil des années. De toute évidence, la Promenade du Portage représentait un lieu favorisant l'apprentissage du métier et permettait aux jeunes policiers de faire leur preuve. Mentionnons que cette dynamique n'est pas sans importance en rapport avec la problématique qui nous intéresse. Nous en discuterons un peu plus loin. Mis à part le cours dispensé par l'Institut de police du Québec à Nicolet, les policiers interviewés disent n'avoir reçu aucune formation spécifique leur permettant de mieux intervenir dans ce contexte particulier. Seuls les perfectionnements dispensés par le Collège canadien de police semblent pertinents lorsqu'il s'agit de vaquer aux problèmes vécus sur la Promenade du Portage. On compte par exemple les cours relatifs aux interventions à risques élevés, ceux relatifs aux stupéfiants, à la moralité, aux jeux et paris, ceux enseignant l'art de maîtriser les gens, et, bien sûr, ceux facilitant les interactions police / médias.

À l'origine, notre corpus empirique regroupait sept entretiens, mais l'un d'entre-eux fut délaissé suite à des problèmes techniques. Effectivement, nous avons été incapables de traduire les propos de l'interviewé concerné, puisque la qualité audio laissait vraiment à désirer. En fait, les propos du policier étaient pratiquement inaudibles. Après avoir transcrit les six entretiens restant, nous avons procédé à une analyse verticale de chaque entrevue, histoire de nous familiariser en profondeur avec le matériel qu'elles contiennent. Pour faciliter

l'analyse, nous avons créé des catégories de sens afin de découper l'information et de la regrouper en fonction des éléments les plus saillants et/ou semblables. Ce n'est qu'après une exploration méticuleuse que nous nous sommes conviés à une analyse plus transversale ou plutôt horizontale. Cette dernière vise la comparaison des entretiens de façon à identifier les points convergents et ceux divergents, en plus de permettre le discernement des cas négatifs ou inconvenients.

Bref, nous sommes entièrement convaincus que la méthodologie que nous avons employée pour la collecte des données s'est avérée très fructueuse en liaison avec notre objet d'étude. Le matériel que nous avons recueilli est d'autant plus pertinent qu'il a permis une analyse de qualité forgée sur des données de choix. Avant d'entamer l'analyse des résultats, examinons de plus près ce en quoi consiste cette conjoncture particulière qui s'est vue une attention régionale, provinciale, nationale, voire même internationale.

CHAPITRE 3

LE CAS DE LA PROMENADE DU PORTAGE DE LA VILLE DE HULL...

Depuis le début du siècle, le taux de 'criminalité' à Hull a fait à cette ville une réputation peu enviable, qui lui a valu le surnom de 'Petit Chicago' (Cellard, 1992 : 519). Mais comment se fait-il qu'une ville de si petite taille arrive à déclarer une 'criminalité' si élevée qu'on la classe parmi les régions les plus criminalisées au pays? Du fait que Hull se situe aux abords de la capitale nationale (Ottawa), cette ville a souvent servi de 'zone tampon' où deux cultures différentes se rencontrent et peuvent s'entrechoquer. Affichant une attitude plus tolérante vis-à-vis la fermeture des débits de boisson, mais aussi envers la consommation d'alcool et la pornographie, la rive québécoise, et plus particulièrement le secteur de la Promenade du Portage, accueillera des fêtards du littoral voisin qui entendent bien venir 's'amuser', ou plutôt se défouler jusqu'à tard dans la nuit. « En effet, la tolérance différentielle en matière de consommation d'alcool a concentré sur la rive québécoise un nombre important de débits de boisson divers, consacrant Hull, parfois à son corps défendant, comme lieu de

prédilection des fêtards noctambules à l'échelle régionale » (Brosseau & Cellard, 1999 : 2).

C'est ainsi que viendront s'entasser pas moins de 10 000 personnes en quête de divertissement les jeudis, vendredis et samedis soirs sur un axe ayant à peine 400 mètres où s'établissent les bars, bistrotts, discothèques, restaurants licenciés, tavernes, offrant tous une gamme variée de plaisirs défendus à une clientèle majoritairement ontarienne. « L'achalandage accrue –des foules atteignant les dix ou douze milles personnes les vendredis et samedis soirs- occasionnera sa denrée de tapages nocturnes, de tensions, de petites bagarres et quelques rares événements plus violents et regrettables »(Brosseau & Cellard, 1999 : 14). Fait intéressant, « de 1926 à 1938, c'est en moyenne les trois quarts des personnes arrêtées à Hull qui sont étrangères à la ville » (Cellard, 1992 : 528). Cette situation fera des mécontents. C'est d'ailleurs dans ce climat particulier qu'émergeront, tout au long du siècle, des commentaires agacés de la part des « Hullois » :

La ville est littéralement remplie de salops (sic) que la police d'Ottawa a chassés de ce côté-ci. La procession de vauriens grossit chaque soir sur les deux ponts qui conduisent à Hull et les autorités ne sévissent pas [... on devrait] repousser à coup de bâton [...] toute cette engeance puante qui vient encanailler notre monde. (Le Spectateur cité dans Cellard, 1992 : 522)

Hull est remplie de bouges, où nos voisins d'Ottawa viennent tous les jours à pleins chars se vautrer. (Le Spectateur cité dans Cellard, 1992 : 522)

Ottawa a chassé ses bouges et sa population du côté de Hull (...) et voilà! Hull est le dépotoir d'Ottawa, c'est honorable vraiment. (Le Spectateur cité dans Brosseau & Cellard, 1999 : 5)

À la tombée de la nuit, des milliers d'anglophones déchaînés traversaient les cinq ponts en jetant par dessus bord leur éthique protestante. Rendus au Québec, ils déambulaient sur les trottoirs en lâchant des 'Yahoo!' et en pissant dans les stationnements comme des fous. (Boult cité dans Brosseau et Cellard, 1999 : 15)

Mais ce n'était là qu'un début.. Si dans les années '50' à '70' la situation sembla se stabiliser suite au déplacement ou à la dispersion des lieux de 'débauche', les autorités municipales et policières verront resurgir dans les années '80' une recrudescence des activités nocturnes au centre ville. La Promenade du Portage, appelée la 'strip' dans le jargon des fêtards, recouvrera ses attributs 'pervers' et 'criminels' en peu de temps. Voilà une citation qui décrit bien le retour en force des noctambules sur la Promenade du Portage : « Hull, rue Principale ou Promenade du Portage. Artère bordée de night clubs et de restaurants, qui subit en permanence des descentes policières. Drogue, alcool, prostitution, anglophones d'Ottawa, immigrants de couleurs, encore d'Ottawa, ou plutôt de l'autre côté de la rivière, et pègre selon plusieurs » (Garnier cité dans Brosseau et Cellard, 1999 : 9). À la lecture de ce passage, on peut bien observer que le 'boulevard des bars' continue de représenter le terrain de jeu des Ontariens, du moins c'est ce que semble indiquer un graffiti peint sur le trottoir du pont inter-provincial disant : « *You're now entering a party zone* ».

C'est donc au moment du retour en force des noctambules dans le Vieux Hull que les plaintes des résidents recommencent à affluer. Les bars et autres établissements analogues ne tardent pas en effet à s'y multiplier, encouragés en cela par le conseil municipal d'alors. Ainsi, en 1985, dans un secteur de 0,25 km² entourant la 'Strip', on compte 28 bars, discothèques, tavernes et autres accueillant, les soirs de fin de semaine, pas moins de 10 000 à 12 000 clients très majoritairement ontariens (de 70% à 80%) (Cellard, 1992 : 540).

C'est dans le but de mettre au jour ce contexte de tension que les médias seront de plus en plus prégnants, de plus en plus présents dans le secteur de la Promenade du Portage. Conséquemment, les médias, au même titre que les forces de l'ordre, ont joué un rôle de premier plan quant à la représentation des événements survenus dans le secteur de la Promenade du Portage de la ville de Hull. À ce sujet, plusieurs associent l'arrivée en trombe des médias avec l'éclosion de la réputation « dangereuse » de ce secteur. Chose certaine, le climat de tension qui règne sur la Promenade du Portage ne date pas d'hier. Ce qui est nouveau par contre, c'est qu'aux alentours de 1985, il sera de plus en plus visible à travers les différents médias d'information. Si nous considérons le fait que plus de 1140 articles de journaux (incluant 'Le Droit' et 'Le Citizen') ont été publiés sur une période de 15 ans à propos d'un secteur ayant moins d'un kilomètre carré, il devient d'autant plus intéressant d'examiner l'ampleur de la question. Non seulement les médias se sont montrés plus préoccupés par le phénomène de la Promenade du Portage, ils ont exercé une importante sensibilisation à propos des événements qui s'y déroulaient. L'importante production d'articles de journaux a, de toute évidence, contribué à l'érection du 'cataclysme' de la Promenade du Portage, au point où les gens se sont mis à exiger des effectifs policiers supplémentaires. Il est cependant très difficile de produire une analyse en profondeur des publications en question puisque leur contenu informatif est relativement riche. Il faut toutefois mentionner que leur titre 'tape à l'œil' laisse aux lecteurs une présomption des relations entre la police et les médias. C'est d'ailleurs ce que nous a confié un policier de Hull lors d'une entrevue réalisée dernièrement lorsque celui-ci a mentionné : « Où on n'a pas

d'influence, puis là je vais faire une nuance, il n'y a rien de plus choquant que de lire un titre dans un journal... C'est le titre qui vend le journal... ». Pour cette raison, nous nous sommes contentés de produire une brève présentation du climat de la Promenade du Portage, présentation que nous appuierons à l'aide de titres d'articles sensationnalistes publiés selon les périodes abordées, histoire de mieux situer le lecteur. Mentionnons également que nous nous garderons quelques commentaires parfois ironiques à propos des titres d'articles en question. Bien sûr cette limitation empêche une analyse détaillée à propos de la couverture médiatique de l'époque, là n'est pas l'objet du présent ouvrage (Voir Dugas, 1999). Cependant elle n'est pas dénuée de sens non plus, car elle indique clairement le fait que les médias avaient moins pour impact d'informer la population que de créer une certaine représentation chez cette dernière. Voyons plus en détail la dynamique en question.

Si la situation particulière de la Promenade du Portage n'est vraisemblablement pas récente, il n'en demeure pas moins qu'elle adoptera un tout nouveau profil au moment précis où les médias y trouveront un excellent filon pour la nouvelle sensationnelle. Ville de divertissement par excellence, Hull voit rapidement les contours de sa 'criminalité' adopter une silhouette particulièrement 'imposante'. Les problèmes d'ordre public (petite délinquance, vandalisme, désordre) deviendront de plus en plus manifestes à travers les différents médias d'information et, de surcroît, à travers « l'opinion publique ». C'est d'ailleurs dans ce contexte que naîtra une certaine panique collective, l'idée d'un lieu à risque.

Bien sûr, comme partout ailleurs, certains événements plus sérieux ont eux aussi fait l'objet de l'attention des médias. Pour n'en donner que quelques exemples, le journal 'Le Droit' titrait le :

- 3 mars 1986 : « Incendie criminel sur la Promenade du Portage »
- 4 juillet 1987 : « Dillon est accusé de tentative de meurtre »
- 2 octobre 1987 : « Kaya et Beaudoin accusés de meurtre »
- 16 octobre 1987 : « Au cœur de Hull : fusillade et prise d'otages »
- 2 août 1888 : « Un gérant de bar retrouvé sans vie »
- 24 février 1989 : « Minnie Sutherland traitée comme un animal »
- 6 janvier 1993 : « Premier meurtre de l'année »
- 15 janvier 1996 : « Portier atteint d'une balle »

* Mentionnons que tous ces événements sont liés de près ou de loin à la Promenade du Portage

Là n'est pas la source du problème... Quoiqu'il s'agisse de gestes regrettables, on peut retrouver le même type d'actes de violence dans n'importe quelle ville comparable. Ce qui est plus problématique par contre, ce sont les événements anodins que les médias se plaisent de rapporter, toujours en prenant le soin de mentionner que ceux-ci se sont déroulés 'encore une fois' sur la Promenade du Portage (que l'on inscrit en lettres majuscules). Événements parfois ridicules, mais qui prennent un tout autre sens lorsqu'ils renforcent la représentation que les gens entretiennent à propos de la 'strip'. Pour illustrer plus clairement ce fameux climat de tensions caractéristique à la Promenade du Portage, nous avons répertorié quelques événements permettant d'apprécier plus exactement le contexte en question. Mentionnons que ces titres ont été puisés dans les annales du journal 'Le Droit' pour les années '85' à '95'

inclusivement, années concordant avec la présence massive des médias sur du Portage.

- ⊖ 5 janvier 1985, Criminalité : Hull demeure en tête. Voilà qui débute bien le bal!
- ⊖ 16 avril 1985, Des résidants en ont assez du tapage nocturne.
- ⊖ 27 juillet 1985, La police visite quatre bars à Hull : Arrestation pour possession de stupéfiants. Généralement, on peut trouver une gamme assez surprenante de matières illicites dans n'importe quel bar... Le simple fait que l'événement se soit déroulé sur la Promenade du Portage suffit pour lui donner un tout autre sens.
- ⊖ 30 décembre 1985, Chauffeur de taxi sauvagement attaqué. Est-ce qu'il existe une ville où jamais un chauffeur de taxi ne fut agressé? Mais là c'est différent... il s'agit de la Promenade du Portage...
- ⊖ 25 avril 1986, Désordre sur la Promenade du Portage : neuf arrestations. À première vue, ce titre nous amène à croire qu'une véritable guerre de tranchée a eu lieu dans le secteur de la Promenade du Portage. Pourtant, il s'agissait d'une vulgaire escarmouche comme on peut régulièrement en voir lorsqu'on écoute la soirée du hockey à Radio Canada le samedi soir!!!
- ⊖ 7 août 1986, Descente à l'Hélium : trois juvéniles arrêtés. Qui n'est jamais allé dans un bar avant d'atteindre l'âge adulte??? Raisonement pourtant très simple, mais les gens ne s'arrêtent pas à ce genre de réflexion puisqu'il s'agit encore une fois de la 'dangereuse' Promenade du Portage.
- ⊖ 24 septembre 1986, Hull toujours capitale du crime...et a besoin d'aide.
- ⊖ 16 décembre 1986, Criminalité au Québec : Hull est première sur la liste noire.
- ⊖ 22 décembre 1986, Le pire secteur : Promenade du Portage. Évidemment! En écrivant de telles choses, on contribue par le fait même à entretenir le mythe de la dangerosité de la Promenade du Portage. Mais au fait, est-ce si dangereux de circuler sur la Promenade du Portage?

Ces quelques exemples témoignent à quel point les médias s'attardent à la couverture des événements ayant lieu sur la Promenade du Portage, si anodins et si bénins soient-ils. C'est d'ailleurs cette première vague de couverture médiatique qui mènera à l'établissement de

différents dispositifs plus ou moins effectifs. En 1986, devant l'état 'lamentable' de la situation et devant la crainte populaire, un groupe de travail fut mis sur pied (rapport Tassé), celui-ci confirmant l'existence d'un problème 'majeur' au centre ville et, par voie de conséquence, soumis un total de 17 recommandations au conseil de ville. Le taux de criminalité continuant d'augmenter en flèche malgré les mesures prises, l'on créa une patrouille spécialement affectée à la Promenade du Portage toujours dans l'espoir de résorber la 'criminalité', en vain. Parallèlement à l'augmentation de la répression, les médias continuèrent plutôt 'd'informer' la population en rapportant des articles toujours plus hauts en couleur. Par exemple, on retrouva des titres tels :

- ⊖ 5 juillet 1985, Des policiers plus sévères sur la Promenade du Portage. N'est-il pas normal de s'attendre à une hausse du taux de criminalité? Moins de tolérance, plus d'arrestations, non?
- ⊖ 11 décembre 1985, Hull embauche douze policiers. Plus nombreux seront les policiers 'gardien-de-la-paix', moins il y aura de crime, espère-t-on naïvement! Non seulement les policiers seront plus sévères, ils seront également plus nombreux. Reste à imaginer le scénario...
- ⊖ 5 février 1986, Les policiers de Hull recevront bientôt leurs vestes anti-balles. Tout se passe comme si la guerre était déclarée sur la Promenade du Portage... Si les policiers doivent porter la veste pare-balles, c'est que ce doit être vraiment dangereux, croit-on!
- ⊖ 15 janvier 1987, Vingt-deux mandats, sept arrestations. Dans ce dossier, les individus en question ont été arrêtés pour trafic de cocaïne. Aie! Il y en a partout du trafic de cocaïne... Ces pratiques défendues sont-elles nécessairement plus graves parce qu'elles se sont produites dans le secteur de la Promenade du Portage? Tout semble indiquer que c'est le cas!!!
- ⊖ 9 août 1988, Des vestes pare-balles même pour les fonctionnaires. Porter une veste anti-balles... Ce doit être vraiment utile, surtout lorsqu'on considère le fait qu'elles seront portées dans le cadre des inspections visant à déterminer si les commerces respectent les normes de sécurité!!!

- ☉ 18 avril 1989, La promenade du portage transformée en CHAMP DE BATAILLE. À première lecture, ce titre nous donne des frissons... Réaction automatique lorsqu'on parle du secteur des bars... Pourtant, il s'agissait de l'exagération médiatique d'un simple accrochage entre deux bandes de jeunes...
- ☉ 5 juillet 1990, Glenn Kealy accusé de méfait public. Lorsqu'on scrute l'article de plus près, on constate que le type en question a été arrêté pour avoir estampé 25 autocollants sur des parcomètres et pour une contravention impayée!!! Ce n'est pourtant pas ce que nous amène à croire le titre de l'article qui semble plutôt tendre vers le penchant 'criminel', 'dangereux'...
- ☉ 14 août 1990, Requête pour la révocation du permis du bar Remy's : Un agent double aurait acheté de la drogue au bar. Grande trouvaille! Si nous adhérons à cette logique, tous les bars verraient leurs portes closes avant longtemps! Mais c'est différent...dans ce cas, il s'agit d'un bar de la Promenade du Portage! Voilà qui explique tout!

Ces quelques exemples démontrent bien à quel point les gens se trouvent exposés à une certaine représentation qui les poussent à craindre le phénomène « Promenade du Portage » et à revendiquer toujours plus de répression de la part des policiers. Toutefois, l'augmentation des effectifs policiers ne rapportera pas nécessairement les dividendes escomptés. Au fil des années, les arrestations se multiplient au même rythme que le nombre de policiers affectés à la Promenade du Portage. Et même si une large part (2/3) des arrestations relèvent de simples désordres (bruits, ivresse, stationnements illégaux, actes de vandalisme, batailles, escarmouches, etc.), les forces policières plaideront hâtivement leur manque de ressources et d'effectifs pour faire face à la musique, un argument qui reviendra sans cesse plusieurs années durant. Cependant, on semblait ignorer que l'augmentation du nombre de policiers conduirait inévitablement à une hausse des arrestations, celles-ci débouchant directement à la recrudescence d'un taux de criminalité toujours plus élevé venant entacher davantage la

réputation déjà peu reluisante de la ville de Hull. On peut supposer que ce climat aura pour effet d'accentuer la crainte qui hante toujours plus la « population hulloise ».

Dans cet ouvrage, nous avons choisi d'illustrer la situation peu enviable du secteur de la Promenade du Portage de la ville de Hull pour démontrer comment un contexte particulier, ou plutôt la représentation de celui-ci, peut induire chez les gens une certaine propension, une certaine pré-disposition à interpréter les événements sous l'angle criminel, y compris les journalistes et les policiers. Or, le sens particulier que revêt ce lieu (secteur des bars) se nourrit de la 'teneur' des événements qui s'y déroulent et vice versa. Dans ce cadre, les représentations ne sont pas considérées comme le simple reflet d'une réalité qui leur est extérieure, mais bien comme un élément central de l'expérience du lieu qu'elles contribuent activement à contextualiser (Brosseau & Gilbert, 1996). Il s'agit-là d'un va-et-vient où pratiques et représentations s'alimentent et se reproduisent mutuellement. Partant d'une accumulation d'actes de vandalisme, de bruit, d'ivresse, etc., les médias en sont venus, de fil en aiguille, à cristalliser la teneur des incidents, au point d'attribuer à des événements anodins une connotation strictement judiciaire. Ici, les titres d'articles y sont pour beaucoup.

Or il est évident, même à un regard superficiel, que les médias ne se contentent pas de rapporter et de décrire les événements qui ont lieu sur la Promenade du Portage ou les tensions qui en découlent. Ils les commentent aussi, les discutent, les analysent. Ils les amplifient ou les réduisent à presque rien. Notre intérêt pour les médias, et au premier plan les journaux locaux, réside dans ce rôle particulier qu'ils jouent dans la construction du sens de la 'Strip' en y participant directement (Brosseau et al., 1996 : 84)

Dans le but de reconstituer le sens de ce lieu étrange, il importe donc de faire appel aux représentations construites autour de la notion de 'strip'. Il sera également d'autant plus important d'observer comment les acteurs appelés à intervenir dans ce lieu agiront, compte tenu de ces dites représentations. À vrai dire, les 'délits' quotidiens ont permis aux médias d'élaborer une certaine image de la Promenade du Portage à laquelle les gens se sont facilement accrochés. C'est ce dont témoigne un article paru le 17 janvier 1986 dans le journal 'Le Droit', article que l'on titrait : « Le Centre-ville de Hull : 'C'est un genre d'enfer', déclare un ex-résidant ». Mais d'où cette représentation émerge-t-elle concrètement? On a créé une patrouille spéciale, celle-ci a enregistré plus de crimes, les médias ont eu plus de matériel à couvrir et les gens sont de plus en plus conscients des problèmes qui se déroulent dans le secteur de la Promenade du Portage. C'est l'effet de spirale... Voici quelques titres qui, selon nous, ne comportent pas vraiment un contenu informatif. Leur aspect sensationnel a pour effet de créer une certaine imagerie mentale auprès du public :

- ⊖ 12 janvier 1987, Hull demeure toujours la capitale du crime. Sur quoi se base-t-on pour affirmer de telles choses? Sur des chiffres?
- ⊖ 7 janvier 1988, Effrayée, la clientèle a fuit la rôtisserie de la Promenade. Lorsqu'on examine de plus près cet article, on constate que la fermeture de la rôtisserie 'St-Hubert' est principalement due à une mauvaise rentabilité. Peu importe! On préfère associer cette fermeture au climat 'catastrophique' de la Promenade du Portage, c'est bien plus sensationnel et bien plus vendeur comme nouvelle, n'est-ce pas?
- ⊖ 16 septembre 1988, La 'main' est un enfer après minuit. Effectivement, à minuit tapant, les monstres de la Promenade du Portage transforment le secteur des bars en un véritable enfer...
- ⊖ 21 avril 1989, Après minuit, pas de bon monde sur la promenade. Bien sûr, ne vous dirigez pas sur la Promenade du Portage le soir, on n'y retrouve que d'épouvantables monstres!

À la lecture de ces titres, on peut comprendre que les mesures adoptées en 1986 ont été tout à fait inefficaces. Certains croient même qu'elles ont contribué à l'aggravation de la problématique plutôt qu'à son apaisement. Après s'être vu décerné le titre de capitale incontestée du crime au Québec, la ville de Hull verra 17% des crimes commis sur son territoire devenir le créneau du secteur de la Promenade du Portage, ce dernier ne représentant pourtant que 1% de la population (Cellard, 1992). Seule une analyse des résultats d'entrevue nous permettra de faire la lumière sur cette question.

Voyant bien que la situation ne s'améliorait guère, les élus municipaux se chargèrent de « prendre le taureau par les cornes ». En 1991-1992, l'on mis sur pied le fameux programme 'Tolérance Zéro' qui consistait essentiellement en une rigoureuse application des lois et des règlements municipaux sans aucune tolérance:

- ⇒ Augmentation de la répression concernant la salubrité dans les rues, ruelles, trottoirs et les endroits publics;
- ⇒ Aucune tolérance concernant la consommation d'alcool sur la voie publique;
- ⇒ Recrudescence de la surveillance concernant les animaux dans la ville de Hull;
- ⇒ Accroissement de la sévérité concernant le bruit dans les limites de la ville de Hull;
- ⇒ 'Légifération' à propos de l'affichage non conforme;
- ⇒ Création de deux nouveaux règlements :
 - 1) Interdiction du port de l'arme blanche;
 - 2) Absence d'indulgence concernant le stationnement sur les terrains privés;
- ⇒ Inspections régulières des débits de boisson;
- ⇒ Contrôle stricte de l'âge des clients;

⇒ Etc.

Faut-il mentionner qu'une augmentation des amendes accompagnait tous les comportements allant à l'encontre de l'une ou l'autre des dispositions ci-haut illustrées? On en est même venu à discuter de l'opportunité d'avoir un ou des locaux réservés à la police sur la Promenade du Portage! Toutefois, cette mobilisation accrue se résolut encore une fois en un échec. « Plus on exerce de pressions afin d'augmenter le nombre de policiers et d'arrestations, plus le 'taux de criminalité' a des chances d'augmenter », c'est encore le même cercle vicieux qui réapparaît à travers les époques (Cellard, 1992 : 5-12). Les exemples suivants démontrent assez bien les mesures restrictives utilisées dans le but de « résorber » la tension issue du secteur de la Promenade du Portage :

- ⊗ 8 avril 1992, Infraction sur la Promenade du Portage : Les fêtards paieront quatre fois plus cher.
- ⊗ 8 mai 1992, Pour calmer la Promenade du Portage après minuit : Le stationnement interdit.
- ⊗ 10 juin 1992, Des caméras vidéo, Promenade du Portage : Hull pourrait filmer sa faune nocturne.
- ⊗ 19 juin 1992, Les élus de Hull mijotent un 'remède de cheval'. Le fait de déployer un programme du genre "Tolérance zéro", est-ce un remède ou encore un catalyseur?
- ⊗ 19 juin 1992, Remettre ça entre les mains de Dieu. C'est certain qu'on va régler le problème de cette façon!!!
- ⊗ 20 juin 1992, Le chef de police Audy a perdu espoir pour la Promenade du Portage : « Nous sommes près d'un état d'urgence ». Reste maintenant à imaginer ce que serait un véritable état d'urgence!

♻️ 14 avril 1993, 7 600 interventions policières en 1992, Promenade du Portage : les infractions ont plus que doublé. Voilà qui vient confirmer le fait que l'augmentation du nombre de policiers et la diminution de la tolérance -programme tolérance zéro- n'ont pour conséquence que d'augmenter le taux de criminalité.

Les titres d'articles que nous venons d'énumérer représentent uniquement un mince échantillon. Alors imaginons maintenant ce que doit penser le lecteur qui est exposé jour après jour, semaine après semaine, à toutes ces publications. Comme si ce n'était pas suffisant, on nous présente nombre de photos où l'on voit les policiers aux prises avec des individus récalcitrants ou bien des illustrations montrant des individus déchaînés qui se battent pour 'sauver leur peau'. À cela s'ajoute plusieurs caricatures traitant naturellement de 'l'ultime' climat de la Promenade du Portage. N'y aurait-il pas lieu de s'interroger à propos de la couverture médiatique? Chose certaine, les médias semblent y être pour beaucoup. Participant au mouvement, « la presse locale s'en prendra souvent à cœur joie pour tourner les projecteurs sur les moindres péripéties susceptibles de faire la 'nouvelle' ». (Brosseau & Cellard, 1999 : 14). D'ailleurs, après analyse des comptes rendus médiatiques, on est davantage en mesure de comprendre que cette situation 'hors de contrôle' dépend bien moins des 'crimes' sérieux que de la couverture d'incidents anodins que l'on traduit en événements criminels. On parle par exemple :

- ➡ Attroupements à la sortie des bars;
- ➡ Bruit, cris, tapage;
- ➡ Stationnements illégaux et sauvages;
- ➡ Comportements répréhensibles vis-à-vis la personne et la propriété d'autrui;

- Actes de vandalisme;
- Escarmouches, batailles, actes déviants;
- Altercations verbales, prises de bec;
- Crissements de pneus et appareils radio à plein volume.
- Etc.

Encore une fois, les mesures prises (programme ‘tolérance zéro’) se sont soldées par un échec... Finalement, ce ne sera qu’au printemps 1997 qu’on réglera le problème de la Promenade du Portage lorsque la ville de Hull aura ‘enfin’ la permission des instances gouvernementales québécoises, d’harmoniser les heures de fermeture des débits de boisson avec celles d’Ottawa (qui avait porté les siennes à 2h00 am en 1996). Aujourd’hui, la Promenade du Portage ressemble à une artère fantôme où l’on retrouve nombre d’édifices désaffectés. Présentement, on peut compter à peine 10 bars sur la Promenade du Portage et cette situation risque de perdurer. Le secteur est relativement calme, les médias ont perdu leur source « d’information »...

En résumé, pendant la période s’étalant de 1980 à 1995 inclusivement, plus de 1 140 articles de journaux ont été publiés concernant le secteur de la Promenade du Portage (‘Citizen’ et ‘Le Droit’ / Voir Dugas, 1999). On peut très facilement comprendre l’ampleur de la question lorsqu’on considère le fait que ce secteur représente un axe de seulement 400 mètres d’étendue. Cela frise presque la démesure! Marqué par un climat de tensions récurrentes, le cas ‘catastrophique’ de la Promenade du Portage fut le résultat contingent de

l'action combinée police/médias. L'un fournit le matériel à l'autre qui se charge de le rapporter, puis de l'amplifier. D'ailleurs, plusieurs s'entendent pour affirmer que Hull est rapidement devenue ville de joie du fait qu'elle fut moussée par une importante couverture médiatique.

« Les médias joueraient ici un rôle clé : ce sont eux qui, en dirigeant l'attention des lecteurs et auditeurs de nouvelles vers les événements de la Promenade du Portage, alimentent les représentations d'un lieu où les règles seraient inexistantes » (Brosseau & Gilbert, 1996 : 87).

À ce sujet, les policiers vivaient avec l'image d'une population apeurée qu'ils voulaient défendre. Conséquemment, les forces de l'ordre se sont vues dans l'obligation de réagir pour ne pas 'perdre la face' sous les yeux incisifs des contribuables. Pourtant, cette vive réaction n'a pas du tout contribué à apaiser l'envergure du phénomène, au contraire, elle a plutôt épaulé sa prolifération. Plus la police a déployé ses effectifs, plus on a enregistré d'arrestations; plus il y a eu d'arrestations, plus on a assisté à une importante couverture médiatique; et plus les médias ont donné de l'ampleur au phénomène, plus la panique collective a scandé une augmentation de la répression.... Et voilà, la roue tourne! Le cercle vicieux est installé et emporte du même coup les événements à l'intérieur de son tourbillon 'criminel'. Ce n'est que lorsque les médias auront perdu leur « matière première » que l'engouement criminel de la Promenade du Portage perdra sa raison d'être... Carence de matières premières, carence de produits finis... Maintenant que nous avons une meilleure idée de la dynamique police/médias survenue sur la Promenade du Portage pour les années '85' à '95', analysons le contenu des entrevues que nous avons réalisées auprès des policiers hullois qui ont été appelés à intervenir dans ce contexte. Nous espérons que cette analyse nous permettra de

fournir un nouvel éclairage sur la situation que nous venons tout juste d'illustrer.

CHAPITRE 4

ANALYSE

Maintenant que nous avons discuté de la méthodologie employée pour la présente étude et que nous avons expliqué la dynamique de la Promenade du Portage, il reste à analyser les entretiens que nous avons accomplis pour connaître l'opinion des policiers impliqués. Comme mentionné un peu plus tôt, nous nous sommes d'abord attardés à l'exécution d'une analyse verticale, histoire de faire ressortir le matériel issu de chaque entrevue. Ayant effectué minutieusement cette tâche, nous présenterons maintenant la juxtaposition des résultats, juxtaposition à travers laquelle a pris forme l'analyse horizontale des résultats.

Afin de rendre notre analyse plus fluide et ainsi faciliter la compréhension, nous avons formé cinq catégories de sens nous permettant de regrouper les informations de façon plus homogène. D'abord, nous avons intitulé la première section 'Les facteurs déterminants dans l'affaire du secteur de la Promenade du Portage'. Dans cette section, nous entendons faire état

de la vision des policiers hullois à propos des principaux facteurs propices à l'émergence des problèmes observés dans le secteur de la Promenade du Portage pour les années '85' à '95'.

Une deuxième section, intitulée 'Les médias et le public', rend compte de la façon par laquelle les répondants envisagent la crainte populaire alimentée par la couverture médiatique de l'époque. Une troisième catégorie intitulée 'Le public et les effectifs policiers' discutera de l'accroissement des effectifs policiers suscité par la crainte populaire et des pressions politiques sous-jacentes. La quatrième section, titrée 'Les policiers hullois et le travail des médias', se veut une analyse de la perception des policiers interviewés à propos du travail des médias dans le contexte de la Promenade du Portage. Ici, nous faisons référence autant aux méthodes de collecte des informations préconisées par les médias qu'aux méthodes de diffusion qu'ils ont employées. Cette section incorpore également l'opinion des répondants concernant l'utilité des médias dans le cadre des mesures entreprises par la police pour résorber les problèmes de la Promenade du Portage. Une dernière section discute de l'influence des médias d'information à propos du travail des policiers sur le terrain, mais aussi de l'utilité des journalistes lors de certaines interventions policières. Cette section, nous l'avons intitulée 'Le travail sur le terrain et la présence des médias'.

4.1) LES FACTEURS DÉTERMINANTS DANS L'AFFAIRE DU SECTEUR DE LA PROMENADE DU PORTAGE

Si le fait de travailler dans le secteur de la Promenade du Portage constituait un but pour certains policiers et/ou un défi pour d'autres, il n'en demeure pas moins que les

répondants considèrent ce travail pour le moins exigeant, voire difficile. Toujours jumelés deux par deux, les agents de l'ordre devaient composer avec des comportements violents, des bagarres à profusion, des individus récalcitrants, des conducteurs ivres, des mouvements de foule, etc, dans le but d'éteindre les situations jugées problématiques. Antoine, qui a été affecté à ce secteur dès son entrée en fonction, ne s'est pas gêné pour mentionner : « Si on parle du travail policier sur la Promenade du Portage, je crois que c'est un lieu où il n'est pas facile de travailler, c'est un lieu où les policiers sont tout le temps sur leurs gardes [...] c'est souvent que les gens ont consommé et lorsqu'ils ont consommé, ils font des choses qu'ils ne feraient pas normalement ». Parce que les événements se déroulaient dans le secteur de la Promenade du Portage et qu'ils supposaient un profil 'criminel' aux yeux des policiers, ces derniers se trouvaient dans « l'obligation » de réagir et d'intercepter les individus impliqués. Non seulement les policiers évoluant dans le secteur étaient-ils plus enclins à interpréter les événements sous la lunette pénale, ils réagissaient souvent de façon précipitée, sans même comprendre le déroulement de la situation. À cet effet, écoutons les propos de Corinne :

« Il n'y avait plus de gants blancs là. Ah! Non! Sur du Portage, il fallait que tu réagisses. Pas question de penser, c'est go! Tu l'étouffes, tu lui fait une strangulation, tu le maîtrise de quelque façon que ce soit [...] Tout ce qu'on pouvait aller chercher, on le faisait » (Corinne).

C'est peut-être pour cette raison que les policiers affectés à ce secteur étaient tous très jeunes : il était possible, pour eux, de prouver ce dont ils étaient capables dans un contexte comme celui de la Promenade du Portage. Plusieurs incidents auraient sans doute passé sous silence s'ils s'étaient produits ailleurs, mais parce qu'il s'agit de la Promenade du Portage... Et

parce qu'ils suscitaient une mobilisation policière importante, ces événements faisaient inévitablement l'objet d'une couverture médiatique. Du moins, c'est ce que nous laissent croire les propos d'Alexandre :

« Un gars qui mange une claque sur la gueule et qui est victime de voic de fait au coin de Freeman / St-Joseph, tu ne verras pas ça, à moins que ce soit quelque chose de vraiment spécial, tu ne verras pas ça à la télévision aux nouvelles de 6 heures. Par contre un gars qui mange une claque sur la gueule au coin de Laval / du Portage, parce que ça s'est passé sur la rue du Portage, là ils vont en parler » (Alexandre).

En fait, une grande majorité des incidents rapportés, 90% pour ne pas être plus précis, débutaient à partir de la fréquentation de certains bars. Afin d'approfondir cette affaire, voyons quels sont les facteurs évoqués par les policiers pour expliquer le contexte de la Promenade du Portage, contexte dans lequel ils ont dû maintes fois intervenir sous la loupe des journalistes.

L'un des premiers facteurs expliquant le différentiel entre la Promenade du Portage comparativement à d'autres villes du même genre, c'est la concentration des débits de boisson dans un espace relativement restreint. La majorité, sinon la totalité, des policiers interviewés n'ont pas manqué de souligner cette particularité attribuable au secteur de la rue du Portage. En considérant le fait que l'on retrouvait environ une trentaine de bars sur une artère ayant à peine 400 mètres d'étendue, l'on peut comprendre la situation particulière dans laquelle les policiers devaient intervenir.

« C'était une rue de 0,5 kilomètres, je crois, puis il y avait beaucoup de bars. À tous les 10 ou 20 pieds, on retrouvait une porte donnant sur le

trottoir puis il y avait un bar, c'était accessible » (Antoine).

« Si on regarde, il y avait des bars partout. À tous les coins de rue il y avait des bars, entre chacune des intersections, c'était plein. Il y en avait des deux côtés de la rue, il y en avait même dans certains secteurs en arrière de la Promenade du Portage sur des rues transversales comme Laval, il y en avait sur la place Aubry, il y en avait un petit peu partout. Il y avait des bars à l'étage, il y avait des bars au niveau du sous-sol, c'était en pleine effervescence à ce moment là. Donc c'est une époque qui était un petit peu plus dure. Il y avait 32 bars et c'était assez éprouvant au niveau de la patrouille. C'était assez 'Rock and Roll' au niveau du travail policier à ce moment là » (Jonathan).

« La Promenade du Portage, c'était un secteur où on retrouvait environ 35 établissements licenciés dans un quadrilatère de moins d'un kilomètre carré. Donc on se retrouvait avec une population flottante qui pouvait aller jusqu'à 10 000 à 15 000 personnes certains soirs de l'année » (Alexandre).

À ce sujet, on peut se demander quelle peut être la responsabilité des dirigeants municipaux devant les problèmes que l'on connaît? Selon nos répondants, ce sont les dirigeants qui auraient opté pour la concentration des bars aux alentours du secteur du Portage, afin d'éviter que la police ait à désamorcer le désordre dans d'autres quartiers de la ville. Force est de reconnaître que cette initiative ne rapporta guère les dividendes escomptés, si ce n'est ceux obtenus suite à l'administration d'un nombre effarant de contraventions. Jonathan, Cédric et Alexandre avaient une opinion assez révélatrice sur cette question. Les collègues s'entendent pour affirmer que les dirigeants municipaux sont en partie responsables de l'ambiance exceptionnelle dont ont profité les médias pendant près de 15 ans.

« Quand on a regroupé tous les bars au niveau de la Promenade du Portage, on pensait qu'on faisait une bonne 'shot'. On se disait qu'on

allait les concentrer dans un seul secteur et que la police ne serait pas obligée de se promener à la grandeur de la ville. Aussi on parlait de tranquillité publique pour les gens qui vivaient dans d'autres secteurs. C'est pour ça qu'on a permis, à un moment donné, l'établissement de bars... Puis aussi ce n'est pas une cachette, quand les commerces dans Hull ont commencé à disparaître, on les a remplacés par des bars. On s'est rendu compte à la longue que ce n'était pas nécessairement la solution de les établir dans ce secteur là » (Jonathan).

« La ville a tenté d'amener un règlement qui solutionnerait un certain problème parce qu'au lieu de donner des permis de bar ou d'ouverture d'hôtel dans différents endroits commerciaux de la ville, eux ils ont amené la suggestion de regrouper les bars dans un territoire précis, la rue du Portage et les alentours. Pensant qu'ils faisaient le coup du siècle... Je suis certain qu'ils ne pensaient pas que ça allait amener une situation de désordre comme celle qui s'est déroulée pendant presque 15 ans de temps. Je ne veux pas embarquer contre les politiciens, mais je pense qu'ils se sont aperçus, à un moment donné, que cette décision n'était pas la meilleure » (Cédric).

« L'idée première, c'était justement de rassembler le plus d'établissements licenciés possible pour faire un centre d'attraction. C'est comme bien des idées, quand tu la mets sur papier elle est peut-être bien bonne, mais quand tu la mets en application, tu réalises que c'est bien différent. C'est le cas de la Promenade du Portage [...] Personnellement, si j'avais été élu municipal, le problème aurait pu se régler beaucoup plus facilement et bien avant ça. Comme je te dis, longtemps, ils ont fait l'autruche et ils laissaient au service de police le soin de mettre des 'plasters' à tous les soirs.» (Alexandre).

Non seulement le nombre de bars était exorbitant, de nombreuses promotions du genre 'All you can drink for 10\$' incitaient les gens à la sur-consommation, problème manifestement de taille lorsqu'on examine la proportion des désordres associés à l'alcool. C'est en bonne partie cet état d'intoxication avancé qui compliquait le travail des policiers lorsqu'il s'agissait de maîtriser les 'joyeux lurons' devenus rapidement réfractaires.

« C'était effrayant, quand on voyait ça arriver, les bars marchaient à

plein régime. Il y avait des bars qui marchaient plus fort que d'autres parce qu'il y avait le phénomène des 2 pour 1 puis de la boisson à prix réduit. Ce genre de promotion marchait très très fort, les gens étaient très attirés par ça. Il y a des bars qui commençaient avant 00h00 pour essayer de remplir le bar, ils faisaient des spéciaux sur la boisson. Après que les gens étaient là, c'était des 2 pour 1, des 3 pour 1 et si tu venais avec une amie c'était 1 cent pour une consommation. Il y a des endroits où c'était gratuit pour les dames. Ce qui arrivait, c'est que les gens s'intoxiquaient très rapidement. Quand arrivait 00h00, il y en avait une méchante gang d'éméchés » (Jonathan).

« Les propriétaires de bar étaient de connivence avec des compagnies de bières en particulier et ils faisaient des promotions ridicules. C'était des modes, à un moment donné, c'était seven - eleven. Les femmes payaient 7 dollars, les hommes payaient 11 dollars puis ils buvaient ce qu'ils voulaient dans la veillée. Si on avait vendu la bière 3 dollars, ils auraient peut-être pris 3 ou 4 bières. Mais parce que c'était 11 dollars et qu'ils pouvaient boire ce qu'ils voulaient, ils en buvaient peut-être 7-8-9. Ça créait une sur-consommation d'alcool et ça faisait en sorte qu'il y avait des événements disgracieux. » (Alexandre).

Selon les répondants, c'est à la fermeture des bars que les problèmes surgissaient le plus régulièrement. À 3h00 tapant, les gens (pour la plupart éméchés) sortaient des établissements licenciés pour se retrouver en masse sur la rue du Portage, endroit où les médias se stationnaient pour capter les moindres péripéties. Selon les participants, il y avait tout le temps des arrestations à la fermeture des bars dues à la sur-consommation. Il n'était pas rare, lors d'une soirée typique, que l'on arrête 5 - 6 même 7 types à la fois pour les amener au poste à l'aide du fourgon cellulaire. Inutile de mentionner que les policiers étaient fréquemment appelés à réaliser du temps supplémentaire, d'une part, pour maîtriser la situation et, d'autre part, pour finaliser la fastidieuse rédaction des rapports d'événements. Ces affirmations attestent l'ampleur de la question :

« En général, entre 2 heures et 4 heures du matin, c'était là qu'on appelait ça le zoo. Tout le monde sortait, ça se déchaînait et tout le monde se rencontrait dans la rue. C'est là que les chocs de culture étaient plus évidents » (Jonathan).

« Il y avait beaucoup de désordre, beaucoup de violence qui étaient causés dans ce secteur là. En moyenne, chaque équipe de policiers, on arrêtait une dizaine de personnes. Une dizaine de personnes par soir, soit pour désordre, voic de fait, vandalisme, troubler la paix, toutes les accusations au code criminel. Si on fait une moyenne de tout ça, on parle d'une trentaine d'arrestations par soir » (Cédric).

« Souvent, il y avait une bataille et les gens se ramassaient 30-40 autour...il fallait travailler le périmètre de sécurité en plus de surveiller les policiers qui vauaient à l'interception des types qui se bagarraient, puis à ce moment là, on recevait des bouteilles, on pouvait recevoir des roches [...] le problème sur du Portage, c'est qu'il y avait trop de gens dans si peu de distance... puis avec ça, ajoute l'alcool...». (Antoine)

Outre le fait de dénoncer le nombre d'établissements licenciés sur une courte distance, les policiers interviewés ont également abordé la question des heures de fermeture comme l'un des enjeux les plus importants dans la problématique de la Promenade du Portage. Même si les bars du littoral voisin (Ottawa) affichaient portes closes à 1h00 du matin, il était tout de même possible de poursuivre la fête. La clientèle ontarienne, déjà pompette grâce aux effets de l'alcool, n'avait qu'à traverser le pont interprovincial pour bénéficier de deux heures supplémentaires de plaisir fou sur le boulevard des bars. Si Ottawa ressemblait à une ville fantôme aux petites heures du matin, le phénomène inverse se produisait sur la Promenade du Portage. En effet, entre 00h00 et 1h00 du matin, le cœur de Hull se mettait à battre comme si c'était l'heure de pointe. Un policier a même observé que pour un véhicule qui sortait de Hull, il y en avait quinze qui entraient. On ne peut passer sous silence le caractère

évocateur de cette observation!

« Les heures d'ouverture ont toujours été plus longues du côté québécois qu'ontarien. Donc les gens qui voulaient avoir du plaisir constataient que le plaisir arrêta à une heure du côté ontarien, tandis qu'au Québec, ça continuait jusqu'à 3-4-5 heures du matin. Les gens traversaient, ils venaient de notre côté. Au moment où je travaillais sur la Promenade du Portage, vous alliez dans le coin d'Ottawa et les bars, à minuit, c'était quasiment "Ghost town". Tandis que du côté québécois, je me rappelle d'avoir compté, à ce moment là, pour 15 véhicules qui rentraient dans Hull, il y en avait un qui sortait. Ça c'est aux environs d'une heure du matin. Eux autres, à partir d'une heure, c'était quasiment fantôme. Du côté québécois, c'est pareil comme si tu avais une ville qui se mettait à vivre, pareil comme si on était le matin. Ce n'était pas croyable... Des fois on se retrouvait entre 10 000 et 15 000 personnes sur la Promenade du Portage. » (Jonathan).

« Un des plus gros problèmes qu'on vivait dans les années '85'-'87' jusqu'en '94' où ils ont changé la loi, c'est la fermeture des bars. Nous sommes juste sur la limite de la province de l'Ontario (Ottawa), les bars en Ontario fermaient à 1h00 du matin tandis que les bars du côté du Québec fermaient à 3h00 du matin. Les gens sortaient du côté de l'Ontario jusqu'à minuit, une heure maximum. Je vais vous dire, il y a des soirs où c'était apeurant sur la rue du Portage » (Jonathan).

Comme si ce n'était pas suffisant, un autre élément venait peser lourd dans la balance envenimant davantage la situation de la Promenade du Portage : l'âge de consommation. Une fois de plus, cette variable contribuait à la venue massive des fêtards de l'autre rive dans les établissements licenciés de la Promenade du Portage. Étant donné que l'âge légal de consommation était de 19 ans à Ottawa, la population ontarienne qui n'était pas en âge de consommer pouvait le faire à sa guise du côté québécois. Écoutons ce que les répondants avaient à dire à ce sujet.

« L'âge de consommation de l'Ontario a toujours été plus élevée qu'au

Québec, donc les gens qui n'avaient pas l'âge en Ontario l'avaient au Québec. Ça l'a fait un gros phénomène ça... » (Jonathan).

« Pour les gens qui venaient d'Ottawa, c'était reconnu que Hull était la place pour avoir du plaisir. Ça s'est de plus en plus concrétisé puis ce qui était vraiment démarquant c'est qu'il y avait une différence au niveau de la législation en ce qui concerne les débits de boisson. Au niveau de l'âge parce qu'en Ontario c'est 19 ans alors qu'ici c'est 18 ans et au niveau des fermetures d'hôtels aussi. Donc étant donné qu'à l'époque l'Ontario fermait à une heure, nous autres on fermait à trois heures. Ce que tu voyais, c'est que la rue du Portage se remplissait vers 23h00-23h30 puis ça se vidait vers 4h00. Les gens sortaient en début de soirée à Ottawa et puis par la suite ils traversaient du côté de Hull sur la Promenade du Portage. C'est ce qu'on appelait le 'rush'... » (Alexandre).

En plus de regrouper un nombre disproportionné de bars dans un lieu relativement restreint, d'offrir des heures d'ouverture plus étendues et de permettre la consommation d'alcool à un âge plus précoce, la Promenade du Portage constituait, par sa situation géographique, un milieu de rencontre où des gens de plusieurs cultures étaient susceptibles de s'affronter.

« Il faut prendre en contexte les sortes de gens qui étaient là. Sans être raciste, les utilisateurs de la rue du Portage, il y en avait de toutes les sortes. Oui il y avait des racistes, je pense qu'il n'y a pas seulement la couleur des gens, il y avait aussi la divergence des philosophies et/ou des idéologies de chacun. Il y avait toutes sortes de gens qui étaient sur la rue du Portage. Il y avait le style 'fermier', il y avait les gens habillés en complet, il y avait les punks avec les cheveux brossés dans les airs, il y en avait de toutes les sortes. J'ai vu souvent deux personnes se regarder de travers et commencer à se battre l'un contre l'autre sans même se parler » (Cédric).

C'est toutefois entre les anglophones et les francophones que l'on observait manifestement les tumultes les plus récurrents, tensions qui se trouveront constamment sous

le projecteur des caméras. La majorité des répondants ayant participé à notre étude ont signifié cette tension qui existait entre les anglophones et les francophones comme l'un des principaux agents de conflagration dans le secteur de la Promenade du Portage. Si les francophones fréquentaient la Promenade du Portage pour avoir du plaisir, les anglophones y allaient plutôt pour semer la pagaille. Certains policiers interviewés ont même dénoncé l'attitude récalcitrante caractéristique aux anglophones qui fréquentaient la Promenade du Portage.

« [...] il y a toujours eu le phénomène des langues. Les français et les anglais. Les comportements des deux cultures étaient complètement à l'opposé. Le français lui c'est un type qui sort dans un bars, je ne te dis pas qu'il n'y a pas de français qui sont violents, sauf qu'ils vont dans les bars pour cruiser, pour s'amuser, etc. Ce sont des gens qui consomment quand même assez d'alcool, mais qui ont plus de plaisir. Il y a des gens qui sont violents et d'autres qui ne le sont moins. Sauf que l'anglophone, il avait une mentalité différente » (Jonathan).

« Il y a le contexte de la langue qui est un des problèmes observés sur la rue du Portage [...] je pense que 75% de la clientèle de du Portage était des personnes de langue anglaise » (Cédric).

« On dirait qu'il s'est développé une certaine idéologie où est-ce qu'on peut sortir à Hull et faire ce que l'on veut. Il y a toujours eu aussi un conflit de langue. Je peux te dire que c'était le principal facteur de conflits, c'est-à-dire les conflits entre anglais et français. Je peux te dire que les anglophones, quand ils n'ont pas consommé, sont des gens excessivement paisibles, mais du moment qu'ils ont deux ou trois verres derrière la cravate, ils se transforment un peu comme 'Doctor Jeckill et Mr. Hyde' » (Alexandre).

« Je n'ai rien contre les Anglais sauf qu'on dirait qu'ils ne savent pas boire. Les Anglais là, je ne parle pas juste pour moi là... Généralement les Français, les Québécois, quand on boit, c'est pour avoir du fun, on

rit, on danse, on chante, etc. Juste les Québécois ensemble, généralement, c'est comme ça. Les Anglais eux, quand ils consomment, c'est de crier, c'est de crier et de provoquer. Ça je l'ai vu, c'est comme évident. Leur 'trill' quand ils sortaient sur la rue, c'était de crier, d'attirer l'attention et de brasser. Les Français contre les Anglais, on a vu ça souvent. [...] Les pourcentages étaient toujours plus élevés du côté des suspects ontariens. Je peux te dire qu'en majorité, la problématique venait des anglophones ou des résidents de l'Ontario. Pas nécessairement des Anglais, mais plutôt des résidents de l'Ontario » (Corinne).

Parce que les gens s'y retrouvaient en grand nombre, le phénomène de foule sur la Promenade du Portage devenait un enjeu de premier plan. Si les gens s'étaient retrouvés dans un autre milieu, ils auraient probablement agité différemment, mais parce qu'ils se trouvaient sur du Portage... Toujours selon les dires des répondants, les gens n'agissent pas de la même façon lorsqu'ils se retrouvent au milieu d'une foule de 10 000 personnes, ils sont moins résistants devant la pression des pairs et ils deviennent plus radicaux dans leurs gestes, tendance qui souriait encore une fois aux médias d'information. C'est probablement pour cette raison que les policiers étaient craintifs et travaillaient toujours deux par deux. Nous avons d'ailleurs prélevé quelques propos significatifs afin d'illustrer le plus clairement possible la pensée des policiers interrogés.

« Nous, on travaillait deux policiers puis on appelait ça 'la paire de fesses' parce qu'on ne se quittait jamais, c'est à peu près comme deux bras sur le corps humain [...] On n'est pas appelé à travailler de la même façon sur la Promenade du Portage, les policiers vont vivre un stress beaucoup plus présent. Quand on travaille sur la route, on fait des interventions et il y a tout le temps un certain niveau de stress, il y a une certaine façon de travailler sauf que c'est encore plus présent sur la Promenade du Portage » (Antoine).

Même s'il fut longtemps passé sous silence ou plutôt ignoré de la part de « l'opinion publique », nous croyons qu'un autre facteur mérite considération lorsqu'il s'agit d'expliquer la dynamique de la Promenade du Portage. Nous l'avons signalé à mainte reprise au cours des chapitres précédents, la responsabilité sociale des médias d'information concernant la présentation de l'affaire du Portage pendant les années '85' à '95'. Examinons plus en profondeur ce que les participants avaient à dire à ce sujet.

4.2) LES MÉDIAS ET LE PUBLIC

Ayant discuté des principaux facteurs propices à l'émergence des problèmes observés dans le secteur de la Promenade du Portage pour les années '85' à '95', voyons maintenant quelle a pu être, selon nos répondants, l'influence de la couverture des événements auprès de la population locale et étrangère.

L'une des constatations que nous pouvons faire suite à nos entrevues avec les policiers est que les problèmes de la Promenade du Portage ne datent pas d'hier. Même si les gens ont eu l'impression que la situation s'est empirée au cours des années '80', il ne s'agit que d'une perception faussée, selon les interviewés. Le climat de tension qui régnait dans le secteur de la Promenade du Portage entre 1985 et 1995 n'était pas plus tragique qu'il ne l'était en 1970 par exemple.

« Le problème a toujours existé, moi je viens de la région puis les origines de la Promenade du Portage ont toujours existé. On parle en 1930, il y a soixante et neuf ans passées, ils appelaient ça le « Petit

Chicago », alors... » (Cédric).

« Ce qu'on a connu en 1985, qui a suscité une expansion publicitaire, qui a fait transparaître un peu plus la problématique de la Promenade du Portage, c'était là en 1975 quand je suis entré et c'était là même avant que je sois policier » (Marc-André).

Il y a de ça environ quarante ans, on comptait déjà un nombre important de bars (approximativement 25) regroupés sur la même artère avec les mêmes problèmes : un mélange culturel, religieux, ethnique dans une zone très restreinte suscitant régulièrement la friction idéologique, les bagarres, etc. La différence, c'est que les événements qui se déroulaient sur du Portage, avant les années '80', étaient peu ou pas visibles. Selon Alexandre, avant '84', les problèmes n'étaient pas médiatisés, ils n'étaient pas connus de la population. Attention, les médias n'ont cependant pas 'inventé' les événements qui se sont déroulés dans le secteur de la Promenade du Portage. Selon les répondants, il faut demeurer conscient que la situation inter-provinciale de la ville de Hull faisait en sorte que de nombreuses tensions subsistaient entre les francophones et les anglophones. Nous devons toutefois admettre que ce tumulte constituait une excellente matière première pour la mise en marché d'un « produit fini » par les médias.

Il est difficile de démentir l'impact médiatique des années '85' à '95' au niveau des représentations sociales, d'autant plus que la situation de du Portage était peut-être pire quelques années auparavant. C'est ce qu'insinue Antoine en mentionnant :

« Selon moi, pour avoir sorti à quelques occasions, dans le temps j'étais étudiant, les médias n'étaient pas là constamment. Il y a quinze ans,

c'était encore plus grave, les gens stationnaient sur les trottoirs, on pouvait ramasser, comme je le disais, 7 000 à 10 000 personnes. Il y avait des gens stationnés sur les trottoirs partout. Dans le centre ville, tu ne pouvais pas bouger. Il y avait des gens qui sortaient à l'extérieur des bars puis qui urinaient en pleine rue, il y avait des gens qui régurgitaient partout en pleine rue. Dûs à la sur-consommation, il y avait des problèmes de bagarres...» (Antoine).

Si la population a eu l'impression que le climat de la Promenade du Portage empirait au fil des années, c'est en bonne partie parce que les médias en ont fait une couverture importante. Selon les répondants, il est clair que le problème de la Promenade du Portage n'est pas nouveau, mais avec l'arrivée en force des médias en 1985, le problème a pris de « l'expansion » parce qu'il était maintenant affiché ouvertement. D'ailleurs, selon Alexandre, les médias étaient beaucoup moins présents au début qu'ils ne pouvaient l'être à la fin. En d'autres mots, l'explosion publicitaire des années '80' a contribué à l'aggravation de la problématique au niveau des représentations sociales, au point de produire une « sur-conscience criminelle » chez les gens. En fait, la « panique » collective et politique des années '80' concorde étroitement avec l'arrivée en trombe des médias dans le secteur de la Promenade du Portage.

« Ça l'a amené plus de publicité sur la situation particulière que vivait Hull sans nécessairement sortir d'une réalité qui existait depuis plusieurs années [...] La Promenade du Portage, en 1985, a pris beaucoup d'ampleur médiatique parce que certains journalistes ont commencé à fréquenter la Promenade du Portage, à être plus présents...» (Marc-André).

« Pourquoi ça l'a été si couvert que ça? C'est qu'à un moment donné, les pigistes sont arrivés, ce sont des gens qui vendaient des images à des stations de télévision. L'avantage que les médias avaient, c'est qu'ils n'avaient pas besoin de payer des salaires et tout le tralala, ils

n'achetaient que ce qui était bon » (Alexandre).

Bref, le problème réside dans le fait qu'il y avait maintenant plus de publicité à propos d'une conjoncture qui n'était pas nécessairement plus alarmante qu'auparavant. En ce sens, la problématique n'était pas nouvelle en '85', ce qui était nouveau, c'était plutôt la représentation qu'on projetait à travers les différents canaux d'information.

Non seulement le secteur de la Promenade du Portage supposait un contexte de bagarres, de voies de faits, de réactions de personnes en état d'ébriété, etc., il était également une cible de choix pour les journalistes au point où l'on assurait la couverture des « chiens écrasés », nous a confié Marc-André. Tout ce qui se passait de négatif sur la Promenade du Portage constituait une matière de premier choix pour faire la manchette. À ce sujet, le secteur de la Promenade du Portage adoptait étrangement l'allure d'une 'fontaine' où l'on pouvait puiser la nouvelle à volonté.

« [...] un 'chien écrasé', ça pouvait ressembler à une bagarre, à ce que souvent les journalistes se plaisaient à appeler une émeute alors que c'était plus un regroupement de gens qui regardaient 7-8 personnes se battre, ça pouvait ressembler à des désordres, ça pouvait ressembler à des folies qu'on a vues dans les années '85' à '95' comme partir à marcher sur les voitures stationnées sur le bord de la rue, toit, capot, valise, etc. Mais encore là, ça l'a été médiatisé de '85' à '95' (Marc-André).

Cette affirmation démontre à quel point les médias pouvaient gonfler de petits incidents bénins de sorte que la couverture des événements ne reflétait pas nécessairement ce

qui se passait dans le secteur de la Promenade du Portage. En effet, certains événements tout à fait anodins prenaient rapidement une tournure criminelle lorsque diffusés aux nouvelles de 18h00 le lendemain.

« La présence de caméra a amené, selon moi, un renforcement et une exagération de certaines choses. Au niveau d'une nouvelle, surtout télévisée, une image ça vaut mille mots. Quand au niveau d'une nouvelle on voit des gens sauter sur une voiture...il y a une voiture et il y a deux personnes sur 5000 sur toute une rue qui sautent sur une voiture... C'est ça qu'on voit. On a l'impression, dans ce temps là, que tout le monde saute sur des voitures. Donc on crée, par notre image, une conception chez les gens d'une idée qui peut être pire qu'elle ne l'est réellement ». (Marc-André)

Le cas d'Antoine vient appuyer cette tendance. Lorsqu'il a quitté Montréal pour venir travailler au service de police municipal de la ville de Hull, Antoine s'est vu découragé par son entourage, ce dernier voyant la Promenade du Portage comme un milieu d'une extrême violence. Cette étonnante réaction vient corroborer, du moins le pensons-nous, le fait que les médias ont un impact certain à propos de l'exagération du climat de la Promenade du Portage. Non seulement la sur-couverture médiatique a eu pour effet de semer la crainte chez la population locale, elle a également influencé la population à un niveau plus global. Que sait réellement la population montréalaise à propos de la situation de la Promenade du Portage? Strictement ce que les journaux, la radio et la télévision en racontent, c'est-à-dire une 'jungle nocturne' où la loi du plus fort est de rigueur! À en croire ces quelques lignes, il apparaît tout à fait risqué de s'aventurer sur un terrain aussi 'sinistre' que du Portage.

« [...] Les gens de la Rive Sud de Montréal ne comprenaient pas pourquoi je voulais aller travailler sur la Promenade du Portage. Selon eux, c'était trop dangereux, c'était comme un gros monstre, une grosse

machine la Promenade du Portage. Selon ce qui était projeté à Montréal sur la Rive Sud, c'était tout le temps des aspects négatifs [...] donc l'image de la ville de Hull était quelque peu salie par la Promenade du Portage » (Antoine).

Selon les policiers, certaines gens de l'extérieur retenaient uniquement l'aspect sensationnaliste à propos de la Promenade du Portage, sensationnalisme qui était véhiculé à travers les divers canaux d'information, rien de plus, rien de moins.

Toujours sous le même créneau, la fréquentation de la Promenade du Portage par les « Hullois » sera fonction non seulement des événements qui s'y déroulent, mais encore plus de la couverture qu'on en fait. Effectivement, la « population hulloise », soumise à cet imposant tapage médiatique, sera vraisemblablement effarouchée à l'idée de fréquenter ce lieu insolite. C'est ce qu'expliquent Marc-André et Cédric :

« les gens de Hull et de l'Outaouais québécois qui fréquentaient les bars du centre ville étaient là soit tôt puis ils s'en allaient à 23h00 ou soit qu'ils fréquentaient des bars typiquement axés vers eux autres » (Marc-André).

« C'était flagrant... Jusqu'à 23h00, il y avait une clientèle d'un certain âge qui était utilisateur de la Promenade du Portage et à partir de 23h00, la clientèle changeait. Beaucoup de gens, à partir de 23h00, ne fréquentaient plus la Promenade du Portage... Les résidents des alentours de la rue du Portage, eux, à 23h00 le soir, ils étaient chez eux et ils ne sortaient plus » (Cédric).

Dans le même sens, Antoine stipule qu'un mouvement tout à fait perceptible se dessinait vers 23h00. Monsieur et Madame tout le monde fuyait la Promenade du Portage

pour laisser place au 'cirque' des noctambules. « Les gens de Hull, c'est vrai que Monsieur et Madame tout le monde de 35-40 ans qui voulait aller prendre une bière ou aller manger un petit repas sur la Promenade du Portage... le Monsieur de 50 ans et plus qui voulait amener sa dame aller prendre un verre, ils ne venaient pas parce que l'image qui était projetée, c'était négatif » (Antoine). Jonathan est également de cet avis. Il en avait long à dire sur le fait que les médias ont créé une peur chez les gens, peur qu'il compare d'ailleurs à une sorte de paranoïa. Écoutons les propos du policier :

« Quand on fait des reportages à tous les jours... Moi je connais des gens qui s'obstinaient à dire qu'ils n'iraient jamais sur la Promenade du Portage parce qu'il se passe telles telles affaires » (Jonathan).

« Ils avaient tellement créé de paranoïa qu'il n'y avait pas personne qui se présentait dans le secteur de la Promenade du Portage après une certaine heure. En diffusant à tous les jours des reportages, des scènes de violence... parce qu'eux autres, dans le fond, ils ne filmaient que les scènes de violence » (Jonathan).

Même les gens qui travaillaient dans les édifices gouvernementaux situés tout près de la Promenade du Portage fuyaient les lieux le plus tôt possible de peur de circuler sur le 'boulevard des bars' et d'être mêlés à la 'faune' nocturne : « les gens qui travaillaient de soir dans les édifices fédéraux se dépêchaient à quitter avant que ça ne commence » (Jonathan). Aux yeux de Jonathan, la problématique pouvait même aller plus loin. Suite aux événements de la Promenade du Portage et à la couverture que les médias en ont fait, les gens ne voulaient plus demeurer ou venir s'établir à Hull, la ville ayant une trop lourde réputation derrière elle. « Les gens à un moment donné ne voulaient plus s'établir à Hull parce qu'on parlait de Hull

comme une ville violente. On comparait ça à Chicago, on comparait ça à des endroits violents dans le monde » (Jonathan).

Malgré cette sur-couverture médiatique et malgré la crainte populaire qui en découlait, Jonathan et Alexandre tiennent mordicus à mentionner qu'il était nullement 'dangereux', pour un citoyen 'ordinaire', de fréquenter cette dite 'zone de guerre'. Écoutons ce que les policiers avaient à dire à ce sujet :

« Je pense que les gens couraient après leur malheur un petit peu. Un citoyen qui s'occupait de ses affaires, il n'y avait pas de problème. À un moment donné, il y avait une certaine euphorie de créée à partir de tout ce qui se passait sur la Promenade du Portage » (Jonathan).

« C'était rendu que quand on écoutait 'Salut Bonjour' le matin, à Montréal le sujet de discussion, c'était la Promenade du Portage. J'allais à des cours de formation à Nicolet, à Ottawa, à Toronto puis quand tu disais que tu venais de Hull, tout le monde savait c'était quoi Hull... C'était la Promenade du Portage! On s'est fait connaître par les médias, c'était eux qui véhiculaient ça. Ils véhiculaient ça, mais ils véhiculaient aussi une mauvaise image. Ce que ça faisait, c'est qu'il y a des gens qui disaient que c'était dangereux de se promener à Hull. Par expérience, je peux te dire que tu peux compter sur tes doigts le nombre de fois où il y a eu des victimes innocentes. Je ne dis pas que c'est justifié que des gens se donnent des 'tappes' sur la gueule. Mais une personne qui n'avait aucune implication dans l'événement, qui passait au même moment et qui se faisait agresser... Tu peux les compter sur les doigts de ta main. Ça veut dire que Pierre, Jean, Jacques qui sortaient pour prendre un verre sur la Promenade du Portage, qui voyaient à leurs affaires, qui ne causaient pas de troubles, ils sortaient de façon sécuritaire et ils n'avaient jamais de troubles » (Alexandre).

Si la couverture médiatique a fait fuir une certaine clientèle, force est de constater qu'elle a également mis la puce à l'oreille de plusieurs curieux. À travers leur discours, Marc-

André et Corinne démontrent et expliquent ce dont il est question :

« Tu vas dans le nord des États-Unis puis tu parlais de Hull en 1990, tout le monde ou presque pouvait te parler de la Promenade du Portage[...] ils savaient que ça brassait à Hull. Et pourtant, quand tu regardes d'autres villes, tu regardes Montréal, tu regardes Ottawa, tu regardes Toronto, tu regardes Vancouver, tu regardes les villes américaines en bordure... Ça brasse, on n'en entend pas parler, ce n'est pas couvert comme Hull a été couvert, ce n'est pas médiatisé comme Hull a été médiatisé» (Marc-André).

« Ça ne finissait plus! Comment de fois... On peut aller loin. On peut aller même au Nouveau-Brunswick et dans les journaux, du Portage, ils connaissent ça! Ils connaissent ça! [...] Les gens embarquent hein, les gens embarquent, ça ne prend pas grand chose» (Corinne).

Non seulement certaines gens ont entendu parler du cas de la 'strip', ils s'y sont également intéressés au point de se déplacer et d'en profiter pour « s'amuser » un peu. Pendant leur séjour comme policiers dans le secteur de la Promenade du Portage, Cédric, Jonathan et Corinne ont observé d'importantes foules qui avaient été littéralement attirées par la couverture médiatique de l'époque. Voilà qui traduit l'envergure de la question :

« C'était tellement médiatisé qu'on dirait que ça l'attirait les gens. Moi j'ai vu des autobus, puis ça ce n'est pas des farces, des autobus de Toronto, des autobus des États-Unis qui venaient une fin de semaine sur la Promenade du Portage pour voir ce qui se passait. Juste pour voir, parce qu'ils avaient entendu parler que sur la Promenade du Portage, c'était 'wild' [...] si on regarde ça, dans le fond, les gens venaient d'un peu partout pour 's'amuser' à Hull» (Jonathan).

« C'était reconnu qu'il y avait des gens qui venaient de partout, de New-York, de la Floride, qui descendaient juste pour venir voir le 'night life' de la rue du Portage [...] ça l'a attiré beaucoup de gens, qui n'auraient même pas dû être sur la Promenade du Portage, qui venaient voir ce qui se passait [...] s'ils auraient pu embarquer dans l'auto patrouille, ils l'auraient fait» (Cédric).

« Ceux qui venaient de l'extérieur, leur 'trill', c'était d'aller voir ça. Les gens sont attirés par la violence, les gens vont lire 'Photo Police', 'Allo Police' parce qu'ils aiment ça. Ils voulaient voir de quoi ça avait l'air » (Corinne).

Dans le même ordre d'idée, Antoine et Alexandre disent avoir vu des gens venant de partout pour scruter cette zone de 'turbulence' dont ils avaient eu écho. Pour sa part, Antoine affirme qu'il a vu des gens de Québec, de partout aux États-Unis, de France, d'Espagne venir déambuler les fins de semaine sur cette fameuse rue du Portage.

« Ça l'a attiré d'autres gens, au niveau des plus jeunes qui venaient des États-Unis ou qui venaient d'un peu partout et qui avaient entendu... Ils venaient d'ailleurs dans la province de Québec aussi ou ils venaient de d'autres provinces parce qu'il y a certains événements... Je connais quelqu'un qui reste en Colombie Britannique puis ça été diffusé jusque-là [...] Donc ça l'attirait des curieux qui venaient voir c'est quoi la Promenade du Portage, c'est quoi cette grosse 'bébête' là ». (Antoine)

De son côté Alexandre nous informe que des groupes s'amenèrent de Montréal et de Toronto pour arpenter la Promenade du Portage, mais c'est tout de même les curieux à l'échelle locale qui l'ont le plus marqué.

« C'est vrai qu'à l'époque les médias ne couvraient pas ça de la même façon et ça n'avait pas la même... Je peux te dire qu'à un moment donné, à cause de la couverture médiatique, il y a des gens qui venaient à Hull... Mon père par exemple... Je me souviens mon père, des fois il avait des sorties, et quand ça finissait tard il passait sur la Promenade du Portage pour voir ce qui se passait. Ça, c'était les médias qui faisaient ça. Il y avait le genre de jeunes qui avaient assez d'argent pour mettre de l'essence dans leur auto, mais pas assez pour pouvoir sortir. Ces gens là se promenaient sur la Promenade du Portage, 'up and down', toute la veillée pour voir ce qui se passait. Il y avait des crissements de pneus, il y avait si, il y avait ça... Des désordres... Il y avait des gens qui, à la sortie des bars à 3 heures, au lieu de s'en aller

chez eux, ils se plaçaient sur un coin et attendaient qu'il y ait une bataille. Quand il y avait une bataille, il y avait attroupement, puis là ils incitaient les autres à se battre. Toutes ces choses là ont été créées justement par la grande publicité qui entourait la Promenade du Portage. C'était la place 'hot', si tu voulais qu'il se passe quelque chose, c'était la place à aller» (Alexandre).

Analysée sous l'angle médiatique, la Promenade du Portage a donc fait beaucoup de chemin. Selon Marc-André, il ne faut pas s'étonner de cette énorme couverture puisque la région de la capitale nationale comportait plusieurs salles de nouvelle où subsistaient pas moins de 25 à 28 médias d'information différents dans les années '85' à '90'. C'est ce qui lui fait dire : « quand les médias prennent d'assaut une situation comme la Promenade du Portage, tu fais le tour du monde avec ça ».

Antoine a d'ailleurs fait référence à l'événement 'Skate board' pour démontrer l'aspect international de ce lieu 'maudit' : « Ça été une chose médiatique qui a été partout. Au poste, on a reçu des appels d'en dehors, dans les autres provinces. On a reçu des appels de l'Angleterre, ça l'a été médiatisé partout dans le monde » (Antoine). Pourtant, il ne s'agissait que d'une vulgaire bagarre où un jeune est sorti indemne d'un coup de planche à roulette à la tête. Toujours dans le but de démontrer le caractère international du climat de la Promenade du Portage, Alexandre a, quant à lui, fait référence à l'affaire du chien 'Cerberus'. Vous savez ce chien qui avait été abattu de plusieurs coups de feu après qu'un policier ait tenté de le maîtriser en vain. Et bien cet événement a lui aussi fait le tour de la planète. Les plaintes affluaient même d'Angleterre! Vous conviendrez qu'il y a des situations bien pires

que celles-là dans le monde qui ne sont pas médiatisées de la sorte. Voilà qui illustre encore une fois l'exagération médiatique dont la ville de Hull tout entière a été victime. Antoine semble d'accord avec cet état de fait :

« disons qu'au point de vue de l'image de la ville de Hull, c'est certain que les médias sur la Promenade du Portage ont terni l'image de la ville [...] parce ce que les gens, ce qu'ils voyaient, c'était le sensationnalisme de la Promenade du Portage, les bagarres, les coups portés, le sang, etc. Moi je dis qu'au niveau représentation, ça n'a peut-être pas représenté ce qui s'était vraiment passé ». (Antoine)

Selon Jonathan, la véritable victime de ce phénomène fut sans contredit le citoyen puisqu'il a longtemps subi l'identification de 'sauvage', en plus de payer la facture pour se défaire de celle-ci.

« Dans le fond, les gens de Hull ont été bons, ils ont payé pendant x nombre d'années pour un service de police sur la Promenade du Portage alors que je crois que la facture aurait dû être répartie au niveau des bars. Ils ont payé des millions de dollars, c'est ce que disait dernièrement le conseiller Bonhomme en affirmant que ça avait coûté entre 7 et 10 millions pour le phénomène de la Promenade du Portage. Je pense que les citoyens de Hull ont été excessivement bons de payer la facture. Je crois que ces gens là ont voulu s'en sortir et aujourd'hui on doit les remercier d'avoir injecté ces sommes-là pour éliminer le problème. » (Jonathan).

4.3) LE PUBLIC ET LES EFFECTIFS POLICIERS

Maintenant que nous connaissons la perception des policiers concernant l'impact des médias auprès de la population, il importe d'analyser quelles peuvent être les répercussions dans un cadre plus large. En ce sens, nous allons discuter de la réaction politique suscitée par

la crainte populaire de l'époque, réaction qui a mené les autorités municipales à opter non seulement pour l'accroissement des effectifs policiers, mais aussi pour l'élargissement des pouvoirs conférés à la police.

Si la couverture médiatique a eu un effet certain au niveau de la population, force est de reconnaître qu'elle aura également élargi le domaine d'intervention des policiers et ce, à tous les niveaux. L'un ne va pas sans l'autre... À cet effet Marc-André a affirmé : « les citoyens et les citoyennes ont appuyé les démarches politiques et ils ont appuyé les démarches de la police [...] il y a toujours l'appui général de la population de Hull pour faire un ménage dans le centre-ville puis pour stabiliser cette situation-là qui était rendue, selon eux, hors contrôle» (Marc-André). Cette citation démontre à quel point la couverture médiatique a pu gonfler le phénomène 'Promenade du Portage', de sorte que les résidents de Hull, craintifs devant le phénomène, qualifiaient la situation de 'hors contrôle'.

Plus exactement, la couverture médiatique des événements de la Promenade du Portage a favorisé l'adoption de règlements municipaux toujours plus sévères, élargissant par là les outils de répression dont la police pouvait disposer : resserrement de la réglementation, création de nouveaux règlements municipaux, augmentation des effectifs, émission de recommandations, etc. Antoine illustre cette dynamique lorsqu'il souligne : « il y a eu beaucoup d'efforts, la ville de Hull nous a donné des outils aussi pour travailler, ils ont sorti plusieurs règlements municipaux [...] c'est certain qu'il y a 10 ans, il n'y avait pas tous les

mêmes règlements municipaux». Il n'est pas étonnant qu'il en soit ainsi puisque l'emprise policière s'est accentuée au même rythme que la présence médiatique sur du Portage. En rapport avec cette question, les participants s'entendent pour associer la première vague médiatique (1984-85) avec la création de la patrouille de nuit en 1985-86. Non seulement les événements de la Promenade du Portage étaient-ils médiatisés abondamment, ils faisaient également l'objet d'une certaine déformation qui n'était pas sans énerver la population et, de surcroît, les politiciens. C'est principalement pour cette raison que les gens appréciaient la présence policière accrue dans le secteur, eux qui étaient craintifs devant les images présentées à propos de la Promenade du Portage. De là naît la justification de l'accroissement des effectifs policiers pour rétablir l'ordre dans le secteur et pour reprendre le contrôle légal de la situation.

Écoutons ce que Marc-André, Alexandre et Corinne avaient à dire à ce sujet :

« Dans le fond, parce qu'on a commencé à publier en 1984, il y a eu tout un débat en 1985 avec la création de la patrouille de nuit, l'ajout de personnel sur la Promenade du Portage [...] et aussi l'arrivée de règlements canon comme l'amende très très onéreuse, etc. [...] Parce qu'on montrait à tout le monde les bagarres, les désordres, etc., il y a eu une réaction politique avec des décisions politiques, puis des décisions finalement policières parce que ça relevait du service de police. On parle de l'embauche de 10 policiers en 1985, embauche de 10 policiers qui ont travaillé spécifiquement sur cette rue là » (Marc-André).

« Il y a eu beaucoup de publicité, je veux dire que les médias se sont mis à couvrir les faits divers sur la Promenade du Portage. Il y a eu de la pression politique sur les élus municipaux. C'est pour ça qu'en 1986, il y a eu des budgets supplémentaires qui ont été votés pour l'embauche de 10 nouveaux policiers, principalement dans le but de mettre un frein aux événements sur la Promenade du Portage. D'une certaine façon, les médias ont permis justement de créer la section patrouille de nuit. Ce qui arrive, c'est que nos politiciens sont des gens qui réagissent avec

le public. Et qui contrôle l'opinion publique? À mon point de vue, ce sont les médias. Je veux dire les médias sont là pour relater des événements, présenter des événements à la population, puis la réaction de la population envers ces événements là fait en sorte qu'il y a de la pression auprès des politiciens » (Alexandre).

« Tout ce que je peux dire, c'est que la publicité faite par rapport à du Portage, autant ça l'a nuit, autant ça l'a aidé côté politique. Ça l'a nuit du côté de l'image de la ville de Hull et de du Portage. Ça l'a roulé à travers le monde, ça nous a fait mal. En nous faisant mal, du côté politique on a dit stop, ça va faire » (Corinne).

C'est donc dire qu'en affichant ouvertement ce qui se passait à Hull, on a provoqué une réponse de la part des élus municipaux, mais aussi de la part des autorités. Au même titre que ses acolytes, Jonathan tient un discours assez révélateur. D'une part, ses propos témoignent du fait que la couverture médiatique des événements de la Promenade du Portage a eu un impact certain au niveau des représentations sociales et, d'autre part, il met à jour les enjeux politiques qui ont entraîné une vive réaction de la part des autorités. Le passage suivant est lourd de significations :

« Je dois dire qu'avant ça, il s'en passait, il y en avait des arrestations, on a en fait beaucoup d'arrestations sur la Promenade du Portage. Je ne suis pas scientifique pour analyser ça, mais je crois que oui ça peut avoir eu un impact. En filmant, veut, veut pas, la ville de Hull s'est fait une réputation au cours des dernières années à cause de ça. À tous les jours, on sortait un reportage sur les événements de la Promenade du Portage. Comme élu, comme résident, tu vas demander à tes policiers d'intervenir de façon plus agressive, de façon plus directe pour s'assurer que le problème soit éliminé » (Jonathan).

Mais l'augmentation des effectifs policiers n'était peut-être pas la solution idéale. Plus il y a de policiers, plus il y a d'arrestations, et plus il y a d'arrestations, plus les médias ont de

matériel à couvrir. La création de la patrouille de nuit en 1986 s'inscrit inévitablement à l'intérieur de ce perpétuel mouvement. « La première année que j'ai travaillé sur la Promenade du Portage, les journalistes n'étaient pas si présents que ça. Quand on a créé l'escouade au niveau de la Promenade du Portage, on a commencé à avoir un certain engouement des journalistes pour faire des reportages » (Jonathan). Au lieu de régler le problème, cette mesure a donc contribué à l'aggravation de la situation, du moins, c'est ce qui semble s'être produit au niveau des représentations sociales. Cette dynamique allait nous mener, contre toute attente, à la mise sur pied du programme tolérance zéro quelques années plus tard, c'est-à-dire une application stricte des règlements municipaux et provinciaux sans aucune tolérance, programme qui se nourrira de sa propre médiatisation, faut-il le reconnaître!

Voulant illustrer l'interrelation médias / public / politiciens / police, Antoine a récapitulé la présence médiatique sur du Portage en trois périodes distinctes. 'Étonnamment', ces trois phases correspondent étroitement avec des mouvements de personnel du côté policier :

- 1980-84 : Présence médiatique s'installe progressivement sur du Portage, mais patrouille policière demeure 'commune';
- 1985-89 : Présence médiatique de plus en plus prégnante sur du Portage et l'on assiste à la création de la patrouille de nuit, c'est-à-dire l'embauche de 10 policiers supplémentaires exclusivement pour 'contrôler' le secteur;
- 1990-94 : Présence médiatique implantée, constante, et mise en branle du Programme 'Tolérance zéro'. Sévérité maximale du côté de la police et budgets additionnels.

Voilà jusqu'où les résidents de Hull peuvent être allés suite à l'amplification du climat de la Promenade du Portage opérée par les mass-médias... Vers ce que certains qualifiaient d'anarchie alors que d'autres qualifiaient la situation d'état policier!!! « Voilà qui ne crée pas des dynamiques sociales trop intéressantes », a admis Marc André.

4.4) LES POLICIERS HULLOIS ET LE TRAVAIL DES MÉDIAS

La couverture des événements survenus dans le secteur de la Promenade du Portage entre '85' et '95' a, nous l'avons suggéré, contribué à l'éclosion d'un sentiment d'insécurité chez la « population hulloise », sentiment qui, à son tour, a déclenché une vive réaction de la part des instances politiques. Devant ce phénomène, ne convient-il pas de s'interroger pour savoir comment les policiers de la ville de Hull expliquent cette sur-couverture et, dans une perspective plus générale, comment ont-ils perçu le travail des médias pendant cette période.

Si la situation particulière de la rue du Portage a été si publicisée, si médiatisée, c'est que c'était facile pour les journalistes de travailler dans un tel secteur. Marc-André confirme cet état de fait : « ce n'était pas nouveau en 1985 la problématique, elle était là depuis un bon bout de temps... Mais en 1985, elle était publiée, médiatisée, puis médiatisée à outrance dans le sens que c'était facile de travailler la Promenade du Portage pour un journaliste » (Marc-André). Situés à un endroit bien stratégique (au coin des rues Laval et du Portage), les journalistes bénéficiaient d'une vue d'ensemble et étaient en mesure de couvrir les moindres

péripiéties qui se déroulaient dans le secteur. « C'était facile pour eux autres de travailler cette zone-là, travail facile qui amenait aussi une réponse à la clientèle qu'ils avaient », avance Marc-André. C'est peut-être ce qui explique, en partie, la médiatisation très volumineuse du phénomène dont il est question ici. En comparaison avec l'emplacement des bars de la ville d'Ottawa (mieux connu sous le nom du 'Marché By'), la Promenade du Portage offrait, par son aspect linéaire, une zone privilégiée pour la couverture médiatique. Même si Ottawa vivait des problèmes de criminalité semblables à ceux de Hull, ils ont été très peu ou pas couverts. La configuration du centre ville d'Ottawa faisait en sorte qu'il était difficile pour les journalistes d'y travailler. Du moins, c'est ce qu'entend Marc-André lorsqu'il mentionne : « le centre ville d'Ottawa, si on regarde la façon que c'est acheminé au niveau de la dispersion des bars, de la dispersion des restaurants et tout ça, ce n'est pas facile à travailler. Tu peux être stationné sur la rue York par exemple et tu vas manquer ce qui se passe sur la rue à côté » (Marc-André). À l'opposé, sur la Promenade du Portage, on pouvait aisément obtenir un nombre considérable de matériel et ainsi répondre aux besoins de la clientèle, c'est-à-dire fournir une matière sensationnaliste qui saute aux yeux. D'une certaine façon, les médias d'information étaient en mesure de présenter quelque chose qui se vend bien sur une base régulière et ainsi obtenir de meilleures cotes d'écoute, de meilleurs revenus. « Les médias d'information répondent à leur clientèle, et parce que la clientèle québécoise, et maintenant ontarienne, est plus axée sur le sensationnalisme, on va chercher ce genre de nouvelle-là », a mentionné Marc-André. Le policier poursuit : « [...] c'était tellement facile pour les journalistes d'aller chercher ça parce qu'en étant placés à un endroit spécifique, ils ne

manquaient rien, ils voyaient tout. » S'il se passait quelque chose, les journalistes étaient à l'affût des événements et l'on retrouvait, presque à coup sûr, l'incident dans les manchettes du lendemain.

Au cours de leur séjour comme policiers dans le secteur, Jonathan et Cédric ont eux aussi constaté le fait que le contexte particulier de la Promenade du Portage facilitait le travail des médias et/ou incitait leur présence. La comparaison avec d'autres villes analogues en témoigne :

« Je pense aussi que la rue du Portage a été beaucoup publicisée. Je vais vous dire qu'à Québec ils ont certainement le même problème puis il est moins publicisé par les journalistes. À Montréal, ils vivent le même problème... Allez sur la St-Catherine, allez au centre-ville dans les bars et il y a autant de problèmes, autant d'arrestations, mais la publicité se fait moindre » (Cédric).

« Il se passait autant d'événements du côté ontarien, dans certains bars, mais ils n'étaient jamais publicisés. Il se passait des événements dans les bars de Gatineau qui n'étaient pas publicisés. Il y avait des problèmes de motards -et ces choses-là- qui n'étaient pas publicisés, mais qui étaient aussi violents. Nous, sur la Promenade du Portage, on avait tout le 'spot light'... » (Jonathan).

Dans le même ordre d'idée, Antoine a une façon bien à lui pour expliquer la présence marquée des médias d'information dans le secteur de la Promenade du Portage. Selon lui, les journalistes se stationnaient sur du Portage pour deux raisons bien précises. D'abord, les journalistes et pigistes y trouvaient une source de nouvelle quasi inépuisable, en ce sens, la Promenade du Portage constituait un gros vendeur pour les médias. Ce qu'on y puisait, c'est

ce que les gens voulaient savoir, c'est ce que les gens voulaient entendre. Ensuite, la situation géographique du secteur leur était également d'une grande utilité. La Promenade du Portage était un lieu central au niveau de la région et les journalistes qui s'y positionnaient étaient en mesure de se déplacer pour couvrir les événements susceptibles de faire la manchette.

« Ils ne couvraient pas juste Hull ces cameramans-là, s'il y avait un incendie majeur quelque part, s'il y avait des victimes, s'il y avait un accident mortel, ils étaient centrés. Ils pouvaient autant se déplacer de la Promenade du Portage pour prendre le pont et aller en Ontario à Ottawa, ils pouvaient aller à Aylmer, ils pouvaient aller à Gatineau, ils pouvaient aller à Chelsea. À ce moment là pour eux, c'était une position centrale concernant les appels qu'ils avaient à couvrir » (Antoine).

Ces facteurs de premier plan expliquent, en partie, la 'sur-présence' des médias dans le secteur de la Promenade du Portage et, de surcroît, la sur-couverture des incidents qui s'y déroulaient. Pour ne pas emprunter les propos d'Antoine, il s'agissait d'un véritable 'cops slide'. Toutefois, depuis que le 'calme' est de retour sur du Portage, les médias ont dû trouver une autre source de nouvelle. Voilà qui explique pourquoi les problèmes sont de plus en plus manifestes dans les villes avoisinantes.

« Depuis que c'est propre sur la Promenade du Portage [...] Regarde maintenant depuis que c'est arrivé, là on n'a plus rien à faire du côté de Hull. On fait quoi? On est traversé de l'autre côté. À Ottawa, il y en a des problèmes là, le Houblon à Gatineau, il y en a des problèmes, c'est drôle... Tu vois, ce qu'on fait maintenant, c'est qu'on déplace. Là on a plus rien à filmer à Hull donc on s'en va à Ottawa, on s'en va à Gatineau. À Hull, on n'en a plus... » (Jonathan)

4.4.1) La police et le contrôle de l'information

En ce qui concerne le contrôle de l'information pour s'assurer de la version policière

des événements, les policiers ont une vision bien à eux. Ils ne nient pas le fait que les instances policières doivent sélectionner, retarder ou même déformer, à l'occasion, la diffusion des informations relatives aux événements. Par contre, ils insistent pour dire que ce filtrage n'est pas exécuté dans le but de contrôler « l'opinion publique » et ainsi redorer l'image de la police. Les répondants semblent également mettre l'accent sur le fait que la « manipulation » médiatique ne vise pas à camoufler les bévues policières. Si on exerce une certaine emprise sur les médias, c'est, selon eux, pour préserver les éléments de preuve de l'enquête policière, c'est pour respecter la loi de l'accès à l'information, pour corroborer certains renseignements ou pour donner l'heure juste aux journalistes. Maintenant, il reste à déterminer ce que les expressions « corroborer » et « donner l'heure juste » signifient vraiment pour les policiers. Un peu institutionnel comme discours, devons-nous convenir?

4.4.2) L'utilité des médias pour la police

Les participants nous ont confié que les médias ont été utiles pour la police en ce sens qu'ils ont servi à légitimer, via les divers canaux d'information, les différentes mesures prises pour « enrayer » le problème de la Promenade du Portage. Utiles parce que la médiatisation a permis d'obtenir l'appui populaire et de justifier les ressources nécessaires à « l'apaisement » du climat de la Promenade du Portage. Les médias ont appuyé les initiatives telles que : le transport par autobus entre l'Ontario et le Québec, l'usage des taxis de l'Ontario au Québec, l'installation de caméras, le stationnement interdit sur la Promenade du Portage, jusqu'à ce qu'on en arrive à la tolérance zéro.

« Tolérance zéro a été publicisée au maximum, on s'est fait accompagner par les journalistes dans le cadre de son application » (Marc-André).

« Je pense que le programme tolérance zéro, on ne l'a pas appliqué du jour au lendemain. Nous l'avons mis en vigueur du jour au lendemain, mais il y a eu une publicité qui a été faite autour de ce programme-là informant les gens qu'à partir d'une certaine date, il n'y aurait plus d'avertissement. Il y a eu de la publicité pendant 2 ou 3 mois de temps » (Cédric).

« Quelqu'un qui venait à Hull, il savait que s'il faisait quelque chose, il était passible d'être puni, d'être pris sur le fait. Il savait qu'on était sévère, il savait qu'on était là et qu'on faisait beaucoup de répression » (Corinne).

« Tolérance Zéro, quand on parle de l'influence des médias, la Tolérance zéro c'était bien simple, c'était juste ça. Un 'punch' publicitaire... C'est qu'à un moment donné, on a décidé qu'on allait utiliser les médias sur notre côté [...] Je peux te dire que les médias nous ont aidé d'une certaine façon au niveau du nettoyage de la rue du Portage. Le fait que les journalistes en parlaient, ça créait une réaction au niveau des élus municipaux et ceux-ci ont bougé dans plusieurs dossiers » (Alexandre).

Ce qui est particulièrement intéressant d'observer, c'est que le soutien public découle directement de la sur-couverture des événements de la Promenade du Portage, nous en avons discuté un peu plus tôt.

La majorité des répondants ont souligné l'apport des médias dans la signalisation des événements. Souvent, les journalistes présents sur du Portage facilitaient l'intervention des policiers en les informant que tel événement se déroulait à tel endroit. Même que souvent, les journalistes, équipés de balayeur d'onde, se trouvaient sur les lieux des incidents avant

même que les policiers s'y trouvent.

« J'ai vu souvent des journalistes qui se trouvaient sur la rue du Portage et qui nous donnaient de l'information. C'est souvent eux qui nous informaient à propos de plusieurs désordres [...] En '85'-'86', on recevait tous nos appels par radio et les journalistes possédaient des 'scanner' pour entendre nos appels. Ils nous suivaient presque... Souvent, ils étaient même rendus avant nous autres sur les lieux. » (Cédric).

Les participants ont également mentionné que les médias sur du Portage étaient très utiles à titre de preuve devant les tribunaux. Par exemple, lors de l'affaire « Skate board » survenue en 1995, les médias avaient filmé le déroulement des événements et les policiers se sont servi des bandes magnétiques pour identifier les suspects, procéder à leur arrestation, les inculper et les amener devant les tribunaux.

« Nous autres, dans le fond, on peut toujours aller chercher ces rubans-là pour s'en servir. Il y a des choses qui ont été publicisées à un moment donné... Je pense à l'événement du 'skate board'... On a été chercher la copie du ruban et ça nous a aidé...c'est sûr que ça nous a aidé dans certains dossiers » (Jonathan).

« La couverture de l'événement 'skate board' de la Promenade du Portage nous a permis d'identifier les gens qui étaient là. On s'en est servi comme élément de preuve à la cour. Muni d'un mandat de perquisition on a saisi la bande vidéo et on a pu sortir des photos de la bande vidéo. À partir de ces photos-là, on a pu identifier les agresseurs » (Alexandre).

« Le cas de la planche à roulette où on vu la victime... On est content d'avoir eu ce vidéo là, on ne l'avait pas. Quand on a eu l'appel, tout était fini. Une chance que le cameraman était là, ça nous a permis de procéder à l'arrestation de deux suspects. Ils ont été identifiés grâce aux journalistes, il faut leur donner ce qu'ils ont. Je pense que c'est un travail d'équipe avec eux autres, c'est peut-être de bons partenaires, on

en a besoin » (Corinne).

Sans l'aide des médias, il aurait été très difficile pour les enquêteurs de remplir le fardeau de la preuve. En ce sens, les médias constituaient d'excellents partenaires de travail. Dans la même optique, Antoine croit que les médias ne servaient pas uniquement de justification pour le travail de la police, ils étaient également très utiles dans d'autres circonstances; pour répondre au fardeau de la preuve, pour démontrer l'état récalcitrant d'un individu, mais aussi en guise de protection pour les agents.

« Si un incident était filmé, bien à ce moment là, on sort un mandat puis on va perquisitionner la cassette qui peut servir comme preuve. Pour moi, je trouvais que c'était une chose qui pouvait servir à blanchir les policiers aussi [...] C'est arrivé qu'on saisisse la cassette, qu'on l'amène à la cour puis qu'on démontre l'état du type. Moi j'ai vu ça comme un outil de travail » (Antoine).

Si la présence des médias pouvait être utile pour la police dans certaines circonstances, force est de constater qu'elle pouvait également être très nuisible. La majorité des répondants ont signalé le fait que les médias sur du Portage constituaient une sorte de catalyseur, en ce sens que leur présence incitait les gens au désordre. En d'autres mots, la présence des médias échauffait les esprits et compliquait, du même coup, le travail des policiers.

« Ce que je peux te dire c'est que quand les médias sont là, je trouve que ça provoque. Ça l'a provoqué les clients en tout cas. Quand la TV est là, ils en mettent plus. Je ne sais pas si je peux dire que parce qu'ils étaient là il y a eu des batailles de plus, mais je veux dire que quand ils filmaient, on dirait que ça l'excitait. Sachant qu'ils étaient là, ça ravivait quelque chose... » (Corinne)

« Il y a des situations qui se seraient réglées facilement, sans arrestations, où les gens auraient quitté. Parce que les médias étaient

là, certains individus voulaient faire une démonstration. Bien souvent on était obligé d'arrêter des gens parce que les médias étaient là. Je suis convaincu que s'ils n'auraient pas été là, ces gens là auraient quitté. Donc ça l'attisait un peu les gens... » (Jonathan).

« Quand on voyait la caméra sortir, ça changeait complètement l'attitude des gens. Dans bien des occasions, leur façon d'être là sur la Promenade faisait en sorte que les gens en mettaient un petit peu plus que le client voulait en payer. Ça l'apportait une autre dimension aux problèmes qu'on vivait » (Jonathan).

« Il y a beaucoup de gens qui recherchent les sensations fortes et ils couraient après les journalistes pour passer à la télévision. Souvent on demandait aux journalistes de quitter les lieux et de revenir plus tard » (Cédric).

4.4.3) L'appréciation de la couverture médiatique

Lorsque nous avons jaugé l'opinion des policiers pour connaître leur appréciation à propos de la couverture médiatique en général, leur réponse fut assez succincte. Les policiers s'entendent pour affirmer que la majorité des nouvelles sont relativement bien gérées de la part des journalistes, mais on constate également qu'ils apportent quelques nuances. Il est particulièrement intéressant d'observer la façon par laquelle les répondants placent des bémols lorsqu'ils se prononcent à propos de la rectitude médiatique.

« Je pense qu'à quelque part, la majorité des événements qui ont été médiatisés de '85' à '95', l'étaient de façon relativement réaliste avec les éléments que le journaliste avait » (Marc-André).

« Je pense que jusqu'à un certain point, oui ils ont fait une couverture juste, il faut qu'ils rapportent ce qui se passe dans leur région et dans leur ville, mais je pense qu'il y a un certain bout de temps, dans les

années '88', où il y avait une sur-couverture médiatique » (Cédric).

« Règle générale, ils sont toujours bien couverts. Ce que je veux dire, c'est qu'ils présentent la nouvelle telle qu'elle est, le plus fidèlement possible [...] Encore là il y a des événements qui sont médiatisés... Il y en a qui vont se limiter à faire la nouvelle juste en relatant les faits tels qu'ils sont, sans pousser l'affaire. Il y en a d'autres qui vont chercher le côté plus sensationnaliste et qui vont exploiter une partie de l'événement » (Alexandre).

« En général je peux te dire que oui la couverture était fidèle aux événements mais... Moi j'ai eu une expérience avec une journaliste, j'ai juste relaté quelques faits à un moment donné puis ça n'a pas sorti comme je l'avais mentionné, il y a eu des mélanges. Ce n'était pas voulu, il n'y a pas eu d'impact... C'est juste pour signaler l'effet téléphone. À un moment donné tu dis quelque chose et l'information se crée » (Corinne).

Si les policiers s'entendent pour affirmer que les médias étaient très utiles à la police pour différentes raisons et que la majorité des nouvelles étaient relativement bien gérées de la part des journalistes, nous avons observé que leur discours avait curieusement tendance à changer de trajectoire au cours de l'entrevue. À vrai dire, la façon de présenter les événements suscite visiblement la polémique chez les policiers. Non seulement les répondants ont-ils dénoncé l'extrême récurrence des nouvelles concernant le secteur de la Promenade du Portage, ils interrogent également l'exactitude de celles-ci de même que l'attitude de certains journalistes.

« Les journalistes ont plutôt exploité le côté sensationnaliste de l'incident et la réaction du public... Si le reportage aurait été présenté d'une façon différente, la réaction des gens aurait probablement été différente aussi [...] L'événement qui est filmé peut être interprété de plusieurs façons dépendant de l'angle dans lequel il est présenté [...] Les

journalistes peuvent contrôler l'information. Un gars qui mange une claque sur la gueule et qui est victime de voie de fait au coin de Freeman - St-Joseph, tu ne verras pas ça, à moins que ce soit quelque chose de vraiment spécial, tu ne verras pas ça à la télévision aux nouvelles de 6 heures. Par contre un gars qui mange une claque sur la gueule au coin de Laval - du Portage, parce que ça s'est passé sur la rue du Portage, là ils vont en parler. En ce sens là, la nouvelle est peut-être déformée un petit peu. C'est le même événement, mais parce que c'est dans un lieu différent, la nouvelle n'est pas présentée de la même façon [...] Il y a beaucoup d'événements que s'ils n'auraient pas été reliés à la Promenade du Portage... » (Alexandre).

« Si tu veux descendre... je pense que faire des reportages continuels comme ils l'ont fait, ça l'a nui au citoyen de Hull plus qu'à qui que ce soit [...] Je me rappelle, on regardait le téléviseur puis : intervention à la Promenade du Portage, intervention à la Promenade du Portage, intervention à la Promenade du Portage. C'était continué à tous les jours » (Jonathan).

« Je me suis fait filmer lors d'une intervention où j'ai dû immobiliser quelqu'un sur du Portage et je pense que la scène a passé dix ans de temps à la télévision à tous les postes, autant à CHOT, à Radio Canada, qu'à CBC... » (Cédric).

« Les journalistes vont aller chercher du sensationnalisme... On les entendait souvent, je me souviens, François Lessard... "Sur du Portage hier soir"! Le timbre de voix qu'il avait, mon Dieu! Les gens disaient ah! oui! Juste la tonalité quand tu présentes quelque chose, on dirait que c'est comme plus grave là » (Corinne).

Même si Antoine et Cédric prêchaient la cause des médias à un moment donné, ils ont avoué qu'ils conservaient tout de même quelques réserves quant à la représentativité de certains événements rapportés à travers les canaux d'information :

« comme je dis, on a été bien servi par les médias, sauf qu'il est arrivé quelques cas isolés où les médias n'ont pas vraiment reflété la situation telle qu'elle était ce soir là. C'est beau après... La prise est filmée sauf que par la suite les rédacteurs des textes...il y a une version là, il n'y a pas les deux versions de comment ça se passe. Donc oui ça nous a

aidé, ça justifiait notre travail, en certaines occasions ça a aidé nos interventions soit par l'aide de la lumière ou à saisir une cassette pour titre de preuve à la cour, faire témoigner le cameraman [...] Au nombre de clips qui ont été tournés là, au nombre d'informations qui ont été pigées sur la Promenade du Portage, il y a eu quelques incidents qui n'ont peut-être pas été rapportés à leur juste valeur.» (Antoine)

« Je pense que parfois ils exagéraient... Pas qu'ils exagéraient comme tel, ils rapportaient une certaine réalité, mais ils poussaient dans le sens qu'ils forçaient toujours à dire : hier soir il y a eu 20 arrestations, il y a eu une bataille à tel coin de rue, il y a eu une tentative de meurtre à cet endroit là... » (Cédric).

Par ailleurs, les répondants insistent sur le fait que les médias ont également divagué concernant certains événements survenus dans le secteur. « Il y a des cas isolés où les médias n'ont pas vraiment reflété ce qui s'était passé [...] je veux dire que la perception que la population avait ne représentait pas les deux côtés de la médaille pour se faire une idée propre, une idée à eux » (Antoine). Selon Antoine, le problème réside dans le fait que les divers canaux d'information s'évertuaient à ne communiquer que l'aspect négatif de la Promenade du Portage, ce qui avait pour effet de diriger « l'opinion publique ». Écoutons ses propos : « on regardait le journal et ce qui ressortait le plus dans les médias écrits, les journaux et tout ça, c'était tout le temps les bagarres, les émeutes sur la Promenade du Portage, un type s'est fait lacérer avec un goulot de bouteille, etc. C'était tout le temps des images négatives... » (Antoine). D'une certaine manière, Alexandre croit lui aussi que la couverture des événements de la Promenade du Portage était pour le moins négative. Cependant, il argumente sur le fait que cette tendance était beaucoup plus manifeste du côté des médias anglophones.

« À un moment donné la couverture médiatique anglophone envers la Promenade du Portage était beaucoup plus négative que du côté francophone. Il y a certains journaux, le 'Citizen' et le 'Sun' pour ne pas les nommer, qui se plaisaient à donner une mauvaise image à la ville de Hull à cause de la Promenade du Portage. C'est qu'on amplifiait certains événements, on se moquait de certains événements, on exploitait certains événements pour faire mal paraître la ville de Hull » (Alexandre).

Au cours des entrevues qu'ils nous ont accordées, plusieurs policiers ont dénoncé l'inadéquation de la nouvelle en ce sens que les journalistes opéraient une certaine parcellisation de l'information, histoire de rendre l'information plus sensationnelle. Fréquemment, les médias ne présentaient que le côté négatif de du Portage laissant ainsi baigner les citoyens dans leur sentiment d'insécurité. Les photos choc, les montages vidéo, les séquences audio ne rendent pas nécessairement compte de la valeur d'une situation, de la chronologie des événements. Souvent, un fragment de pellicule et/ou une photo peuvent signifier plusieurs choses à la fois... Cette manière particulière de rapporter les faits n'était donc pas sans influencer la population. À ce sujet, écoutons Cédric, Alexandre et Corinne:

« C'est sûr que le journaliste, c'est le sensationnalisme, c'est la photo qui vaut mille mots...c'est leur job. C'est sûr qu'ils vont courir les événements et ils vont photographier en flagrant délit [...] C'est ça, ce qu'ils cherchent, c'est ce qui 'punch' sans pour autant connaître ce qui s'est passé avant. Soit qu'ils n'étaient pas là ou ils ne veulent rien savoir. Peu importe, pour eux autres, c'est la 'main', c'est l'arrestation, c'est où ça bouge que c'est intéressant.» (Corinne).

« Une image ne montre pas toute la situation, le déroulement des événements. On voit juste une fraction de la situation. Souvent, ce que les médias de télévision nous montraient beaucoup, c'est lorsqu'on était en train de maîtriser quelqu'un [...] Les journalistes, pour vendre leur produit, doivent avoir des 'flash' pour attirer leur clientèle. C'est sûr qu'ils recherchent des photos frappantes, des photos incriminantes

d'une certaine façon » (Cédric).

« Veut, veut pas, une nouvelle, un clip, ça dure habituellement 1 minute. Ce qu'ils veulent faire, c'est présenter le plus d'images possible en 1 minute. Souvent, la chronologie des images n'est pas nécessairement la chronologie réelle des événements [...] C'est bien entendu que leur but, eux autres, c'est de créer une réaction. Plus la réaction est forte, plus la cote d'écoute est forte. C'est un monde où il y a l'argent au bout de la ligne. Plus tu vas présenter... Parce que les gens aiment ça les images à sensations. Plus on présente d'image à sensation, plus on va avoir des cotes d'écoute élevées. » (Alexandre).

Certains journalistes ont même créé volontairement des incidents fâcheux, chose que les policiers déplorent vivement. C'est que certains journalistes et/ou pigistes abusaient du contexte de la Promenade du Portage pour avoir primeur sur la nouvelle. Expliquons. Certains événements se sont déroulés sur du Portage et les cameramans n'étaient pas en mesure de les intercepter parce qu'ils n'avaient pas leur outil de travail avec eux. On parle par exemple d'une fille qui se montre les seins, d'un gars qui fait un « moon shine », etc. Parce qu'ils n'étaient pas captés, ces événements avaient un impact négligeable sinon inexistant auprès de la population en général. Le problème c'est que certains pigistes allaient rencontrer les exhibitionnistes en question pour qu'ils recommencent leurs gestes devant la caméra. On présentait ensuite le matériel aux bulletins télévisés de 18h00 et l'on créait du même coup une fausse impression chez l'ensemble de la population.

« Il y avait des cameramans qui incitaient les gens à faire des comportements. Par exemple, un cameraman en particulier qui était vraiment actif au niveau de la Promenade du Portage, il incitait les gens à faire des comportements bizarres comme demander aux filles de se montrer les seins. Il a filmé plusieurs scènes sur la Promenade du Portage puis il disait toujours qu'il s'était produit encore tels, tels événements sur la Promenade du Portage[...] C'était continu, c'était

toujours ça. C'était toujours de démontrer qu'à la Promenade du Portage, il y avait toujours des affaires qui se passaient. Ils construisaient des événements... Quand c'était tranquille, ils arrivaient avec la caméra puis les gens... Sauf qu'il y avait des choses qu'on savait, nous autres, que c'était des choses montées où il avait incité des gens à le faire. » (Jonathan).

« Ce genre de situation s'est passé dans quelques incidents entre 1985 et 1995 où on a su par la suite que le gars de la caméra était là, qu'il n'avait pas filmé l'événement qui s'est réellement produit, puis il a demandé aux gens de le refaire pour pouvoir le filmer[...] Il créait l'événement pour avoir la nouvelle [...] Ce genre de situation t'amène un petit peu à des événements où tu manipules la nouvelle » (Marc-André).

Marc-André éprouve également beaucoup d'amertume à l'égard des titres sensationnalistes qui sont émis dans les journaux : « [...] il n'y a rien de plus choquant que de lire un titre dans un journal [...] c'est le titre qui vend le journal » (Marc-André). En considérant cette problématique, il ne fait nul doute, dans l'esprit du policier, que la relation police-médias s'en ressent et qu'un froid vient éloigner les deux partis.

Il faut aussi dire que plusieurs policiers conservent un mauvais souvenir de l'événement 'skate board', en ce sens qu'un journaliste avait préféré capter les images d'une virulente bagarre au lieu de contacter les policiers pour qu'ils interviennent le plus tôt possible. Même si les images captées par les médias peuvent être d'une importante utilité devant les tribunaux, il y a tout de même une limite... Au lieu d'appeler la police, l'individu en question avait laissé se dérouler les événements histoire de saisir les images les plus sensationnelles possible. Antoine et Marc-André questionnent donc l'attitude du journaliste :

« À ce moment là, le cameraman qui a filmé l'incident, il était comme même assez... Disons qu'il était nouveau sur la Promenade du Portage. Le manque qu'il y a peut-être eu... Souvent lorsqu'il y avait une bagarre, si le cameraman était là et qu'il n'y avait pas de policiers, il appelait la police pour leur signaler la bagarre. Il filmait la bagarre pareil... Sauf que le cameraman impliqué dans cet incident là, au lieu de téléphoner la police, il a filmé la bagarre... » (Antoine).

«C'était plus important pour lui de filmer que d'appeler de l'aide pour que ce jeune-là ait de l'aide, ça c'est discutable... Là l'éthique puis la profession, je ne sais pas où ça s'arrête et où ça s'en va » (Marc-André).

Pour terminer cette sous-section, Antoine et Alexandre avaient chacun un message bien clair à nous livrer :

« Les médias, il n'y a pas de troubles à ce qu'ils filment, mais souvent il y a une seule version qui est présentée. Moi je dis présentez les deux versions et laissez le soin à la population de se faire une propre idée de ce qui s'est passé » (Antoine).

« Au bout de la ligne, ce que je trouve dommage, c'est qu'on ne tient pas compte des sentiments, on ne tient pas compte des humains qui vivent ces choses-là. On présente ça comme une nouvelle, comme un fait bien banal, mais on ne tient pas compte des émotions et de ce qui se passe vraiment, du respect des gens impliqués [...] Mais de plus en plus, je pense que les gens réalisent qu'il y a certains médias qui manipulent l'information» (Alexandre).

4.5) LE TRAVAIL SUR LE TERRAIN ET LA PRÉSENCE DES MÉDIAS

Étant donné que nous connaissons la perception des policiers hullois par rapport au travail des médias en général, examinons maintenant ce qu'ils pensent de la présence des journalistes lorsqu'il s'agit d'intervenir au niveau terrain, dans le feu de l'action.

Lorsqu'on aborde la question des relations entre la police et les mass-médias au niveau terrain, Marc-André affirme que la présence des journalistes n'a pas vraiment influencé le travail d'intervention sur la Promenade du Portage. « Chacun son travail, chacun ses tâches », nous a-t-il dit. Par contre, au cours de l'entrevue, Marc-André nous a confié que plusieurs policiers se disaient plus nerveux de travailler dans un contexte où les médias étaient omniprésents. Cette crainte est principalement due au fait que les bonnes nouvelles n'étaient pas des nouvelles sur la Promenade du Portage. Chaque fait et geste des policiers était susceptible de faire la manchette le lendemain dans les bulletins de nouvelles, de sorte que les policiers se trouvaient à travailler comme des poissons dans un bocal. Écoutons ce que les participants avaient à dire à ce sujet :

« Au niveau du caractère du policier, à un moment donné, chaque fois que tu faisais une intervention, on se demandait si on avait été filmé. Quand on faisait des interventions sur la Promenade du Portage, c'était quand même violent [...] Moi je n'ai jamais pensé que je n'interviendrais pas parce que je savais que j'étais filmé, mais il y a toujours le sentiment de dire comment ça va sortir...» (Jonathan).

« On avait encore, dans les années '80' à '90' des groupes de policiers traditionnels qui ont été embauchés plus à cause de leurs bras que de leur tête. Je ne devrais peut-être pas dire ça de mes collègues de travail, il y en a plusieurs de partis aujourd'hui en '99'. Des gars qui travaillaient beaucoup plus physiquement puis qui n'avaient pas les mêmes techniques policières que tu vois depuis la nouvelle génération des policiers. [...] Ils ont dû être très nerveux de voir ça, ce n'était pas tout à fait le genre de travail qu'ils étaient habitués de faire » (Marc-André)

Que ce soit pour une raison valable ou non, il était certain que les images d'un policier en train de se trailler avec un citoyen dans le secteur de la Promenade du Portage feraient la

nouvelle le lendemain. « Le policier dans ce contexte de sensation-là, il était toujours pris tout croche ou presque », avance Marc-André. Chemin faisant, avec l'arrivée des cameramans pigistes, une transition a due être faite du côté policier. « Les policiers ont dû, au cours des 15 dernières années, s'habituer non seulement à la présence médiatique, mais au fait que le travail policier est toujours vu par quelque chose, par quelqu'un », nous a révélé Marc-André. En fait, tout semble reposer sur la manière dont le journaliste entend disposer de l'information qu'il a captée. Si la caméra est source de disqualification policière dans certains cas, elle peut également servir de justification dans d'autres circonstances, tout repose sur la façon dont la nouvelle est présentée, s'il y a déformation ou pas. « Le journaliste, dans un reportage qui touche des interventions policières puis une situation comme la Promenade du Portage peut être, dans ce qu'il dit, semi-réel avec les informations qu'il va chercher » (Marc-André). C'est peut-être ce qui fait en sorte que le travail de la police est si vulnérable à la critique.

Pour leur part Antoine et Corinne nous ont confié que la présence des journalistes et/ou pigistes n'a pas vraiment influencé leur façon d'intervenir dans le contexte de la Promenade du Portage. Même si la présence des caméras était continue, voire accablante, le policier et la policière disent avoir tout de même agité avec conviction et professionnalisme lors de leurs interventions.

« Moi, dans mes interventions, ça ne m'a pas dérangé parce que les interventions, je les fais toujours dans le meilleur de ma connaissance, le plus professionnel possible... » (Antoine).

« Personnellement, ça ne m'a jamais affecté dans mon travail dans le sens que je ne peux pas faire si, je ne peux pas faire ça. Moi ça ne m'a

pas dérangé, on sait qu'on était filmé, il y avait toujours un cameraman qui nous suivait... » (Corinne).

Encore faut-il admettre que les policiers ne sont pas tous sur la même longueur d'onde à ce sujet. De leur côté, Jonathan et Cédric ont plutôt perçu la présence des médias comme envahissante, agaçante. Même s'ils affirment n'avoir jamais eu de problèmes majeurs avec les journalistes et même s'ils respectent leur travail, Jonathan et Cédric ne se gênent pas pour qualifier la présence médiatique de 'fatigante'. Plus spécifiquement, les deux policiers s'entendent sur le fait que la présence des caméras devenait plutôt délicate lorsqu'il s'agissait de mettre sur ruban certaines interventions plus musclées.

« C'était fatiguant parce qu'à chaque fois qu'il y avait une intervention, il y avait toujours des cameramans qui venaient [...] Souvent ils venaient se mettre dans nos jambes... Ils ne venaient pas s'interposer sauf que leur présence faisait en sorte qu'on avait plus de difficulté à contrôler les gens » (Jonathan).

« J'ai toujours dit aux journalistes que s'ils étaient trop près quand j'intervenais, ils ne seraient plus là. Si tu nuis à mon travail, tu vas être arrêté pour entrave, s'il allumait sa lumière de façon à nous aveugler, c'était fini. Il ne travaillait plus, on l'envoyait de la Promenade du Portage » (Jonathan).

« Oui il y a de bons côtés au fait que les journalistes étaient là, mais... Je vais vous dire que ce n'est pas plaisant parce que quand tu as une situation où il faut que tu utilises la force et que tu as une caméra braquée sur toi, ce n'est pas plaisant » (Cédric).

Dans un autre ordre d'idée, la présence des pigistes fut bénéfique pour la police puisque dans certains cas leurs puissants projecteurs servaient à éclairer la scène des événements qui se déroulaient facilitant ainsi la tâche des policiers. Analysés sous cet angle,

les médias représentaient un outil de travail, ils apparaissaient bien plus comme des collaborateurs que comme un fardeau. Du moins, c'est ce que nous laisse croire la conversation que nous avons entretenue avec Antoine:

« Moi j'ai travaillé avec les médias puis je n'ai pas eu de troubles... Si on arrivait dans un coin d'édifice ou d'une passerelle, en arrière d'un édifice et que c'était noir, si les médias étaient là... Moi je me servais tout le temps des médias » (Antoine).

Corinne et Cédric ont également mentionné qu'ils avaient particulièrement apprécié la présence des journalistes lorsqu'il était temps de photographier une scène de crime et que les techniciens de l'identité judiciaire n'étaient pas disponibles pour faire le travail.

« À un moment donné, on n'avait pas la possibilité d'avoir les services d'un policier pour prendre des photos de la scène. C'est un journaliste qui avait pris les photos » (Cédric).

« Je peux dire qu'après une agression survenue dans le secteur de la Promenade du Portage, le cameraman, je l'ai trouvé super. J'ai pris des photos de la scène de crime, il faisait -17 degré et il était 4-5 heures du matin. Le journaliste était encore là. Ma caméra a flanché, mes batteries n'étaient probablement pas assez bonnes, je n'avais plus rien pour prendre mes photos. C'est important une scène de crime grave. Nos techniciens d'identité judiciaire n'étaient pas disponibles. Le cameraman m'a prêté une caméra et il m'a suivi dans tous mes déplacements sur la scène de crime. Il m'a aidé avec sa grosse lumière, il est resté avec moi pendant une heure à -17 degré. Je l'ai trouvé fantastique » (Corinne)

Toujours en rapport avec les relations police/médias, deux problématiques sont ressorties au cours des entrevues. Antoine argumente sur le fait que les projecteurs de caméras, même s'ils étaient vraiment utiles lors de certaines occasions, devenaient considérablement nuisibles lorsque mal positionnés. En effet, les puissants réverbères, lorsque

placés devant les autorités, aveuglaient les policiers dans l'exercice de leur fonction. À ce sujet, certains journalistes et pigistes ont même été poursuivis pour entrave aux travaux des policiers.

« Si les projecteurs sont dans notre visage, à ce moment là on est mal placé pour voir, ça nous cause un certain handicap dans nos interventions [...] des fois ça arrivait qu'on était dans une intervention puis la caméra était juste à 3 ou 4 pieds, le projecteur allumé... »
(Antoine).

Toutefois, le policier dit avoir toujours obtenu une bonne collaboration lorsqu'il demandait aux membres des médias d'éteindre ou de déplacer leurs projecteurs dans un endroit plus convenable.

La violation du périmètre de sécurité par les journalistes constitue la deuxième embuche. Le problème réside dans le fait que les journalistes voulaient obtenir les images les plus sensationnelles, les plus sanglantes possible. Pour ce faire ils s'approchaient tellement près de la scène qu'ils violaient la ceinture de sécurité établie par les policiers.

« J'ai vu souvent des situations où des journalistes ont tenté, lorsqu'on avait une scène de crime, de pénétrer à l'intérieur du corridor de sécurité qu'on avait créé. Je leur disais de prendre leurs photos de l'autre côté du corridor de sécurité » (Cédric).

« C'est arrivé à l'occasion que le cameraman était proche puis je me souviens qu'on lui disait de temps en temps : "Écrase, va t'en, pousse!". À un moment donné, il nuisait là. C'est arrivé à quelques reprises »
(Corinne).

Des poursuites ont également été déposées contre les journalistes qui ne respectaient pas l'espace réservé aux policiers dans l'exercice de leurs fonctions.

Dans un autre ordre d'idée, Marc-André a avoué que les relations n'étaient pas très bonnes avec un média en particulier, média qu'il n'a toutefois pas nommé. Il y a de ça quelques années, les instances policières ne comptaient pas de spécialistes en communication pour composer avec les journalistes concernant la divulgation des informations. À un moment donné, la police a décidé de boycotter un média d'information à cause de circonstances particulières, chose qui peut devenir très problématique. À ce sujet, Marc-André semble très clair : « on a boycotté ce média-là puis aujourd'hui on a encore des séquelles et on est rendu presque à l'an 2000. C'est que ce média-là, ayant été boycotté, il joue le même jeu. Quand il y avait une nouvelle, on y passait dans le tordeur, pas drôle... ». Cette affirmation démontre clairement, selon nous, qu'il existe bel et bien une dynamique particulière entre la police et les mass-médias. Il est difficile d'argumenter le contraire!

Avant de terminer cette section, nous croyons qu'il est important de signaler que la majorité des policiers disent avoir développé, au fil du temps, des relations amicales avec certains journalistes. Si l'on atteste que quelques frictions existaient entre la police et les médias, il faut également dire que les policiers ont dû apprendre à travailler avec les membres de la presse pour ensuite développer des relations de confiance avec eux. Les circonstances obligeaient... « On est mieux de travailler ensemble puis de tirer le plus qu'on peut de la situation des deux côtés » (Antoine). Par contre, cette dite relation devient pour le moins inquiétante lorsqu'on constate que la police, en développant des relations avec certains journalistes, peut contrôler, d'une certaine façon, l'information qui sera diffusée. Non

seulement cette relation police/médias peut déformer la transmission des informations, elle peut subtilement servir à faire 'disparaître' certains événements... Les propos d'Alexandre et de Cédric sont lourds de significations :

« Ce que j'ai appris, c'est à travailler avec les journalistes [...] L'influence des médias, ça l'a fait réaliser aux policiers de faire attention parce qu'à tout moment, tu peux être filmé. L'événement qui est filmé peut être interprété de plusieurs façons dépendant de l'angle dans lequel il est présenté. Ça l'a amené aussi plus de transparence. On est obligé de 'dealer' avec les médias parce que c'est eux qui présentent les nouvelles. Il faut leur donner un service et il faut qu'on leur permette d'avoir des images. Si tu ne leur permets pas, ils vont s'arranger pour en avoir pareil et souvent ça nuit à l'enquête [...] Ce qui est arrivé, c'est qu'on a développé certains liens de confiance avec des journalistes en leur demandant de garder l'exclusivité s'ils le veulent, mais de ne pas sortir la nouvelle pour le moment [...] Quand tu viens à établir un climat de confiance avec certains journalistes, tu es capable de dire : "Écoute, ça présente ça et ça ne le présente pas" pour telle raison » (Alexandre).

« Le journaliste était là avec sa caméra et il prenait la scène. Ça c'est une situation que je n'ai pas aimé du tout. Comme je l'ai dit au cameraman et au journaliste qui étaient là, je n'aime pas ça du tout. Tu peux me prendre en photo n'importe quand sauf qu'à ce moment là, il a fallu le maîtriser et j'ai forcé... On a toujours collaboré avec les cameramans. Il avait deux caméras et il m'a donné la pellicule qui avait servi à filmer la scène; on l'a fait disparaître [...] À partir de ce moment- là, je pense que ça l'a été le début d'un respect mutuel avec ce journaliste-là » (Cédric).

Pour terminer, mentionnons que plusieurs policiers semblent attribuer une bonne part de la résolution de l'imbroglio du Portage à l'ajustement des heures de fermeture des bars hullois avec celle de son voisin immédiat, Ottawa. Force est de reconnaître que cette mesure n'est pas sans avoir calmé les ardeurs sur la Promenade du Portage. Du moins, c'est ce que

nous laissent croire les propos suivants :

« Échecs, erreurs puis réussite aussi, il faut s'entendre parce qu'on s'aperçoit que la fermeture des bars à la même heure qu'en Ontario, ça l'a amené un peu plus de calme » (Marc-André).

« C'est pour cela qu'au cours des années on a normalisé les heures de fermeture avec l'Ontario. La seule chose qui nous resterait à faire serait de normaliser l'âge de consommation puis je pense qu'on aurait éliminé cette clientèle-là » (Jonathan).

CHAPITRE 5

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Maintenant que nous avons terminé l'analyse, il importe, en guise d'interprétation, d'établir un parallèle entre les résultats de nos entrevues et les principaux apports conceptuels du chapitre premier. Non seulement cette activité nous permettra de mieux intégrer la matière à notre objet de recherche, elle nous permettra également de confirmer ou d'infirmer certains éléments théoriques défendus par les chercheurs. Mentionnons cependant que nous n'aborderons pas tous les concepts développés au chapitre premier, seuls les éléments les plus saillants seront traités. Par ailleurs, nous discuterons des implications politiques liées à l'affaire du Portage, implications qui ont permis la cristallisation du pouvoir au sens large du terme.

Lorsque nous avons abordé l'approche ethnométhodologique, nous faisons allusion au fait que les événements 'criminels' étaient 'typifiés' et regroupés dans un univers de référence qui leur donne un sens. Dans la problématique qui nous intéresse, le secteur de la Promenade du Portage constitue un contexte favorable à ce genre de dynamique. En effet,

le secteur des bars était un lieu propice à l'attribution d'un sens bien précis aux incidents qui s'y produisaient, en l'occurrence, la détermination criminelle. Le simple fait qu'une affaire se soit produite sur la Promenade du Portage suffisait pour inviter la « population hulloise » à interpréter la situation sous un angle bien particulier. Voilà qui confirme ou rejoint la thèse voulant que les événements ne prennent leur sens que dans leur contexte de production, que s'ils sont indexés à une façon consentie de les définir. La création d'une telle conjoncture ne va toutefois pas sans l'entrée en jeu de différents acteurs sociaux. Étant des acteurs de premier plan dans la problématique qui nous intéresse, la police et les mass-médias hullois, à travers leurs activités, ont contribué activement à la définition de ce dit cadre de référence.

D'abord, la police, lorsqu'elle est appelée à intervenir dans un contexte comme celui de la Promenade du Portage, tend à simplifier les choses sans même les situer dans leur conjoncture; c'est-à-dire que les policiers attribuent aux incidents une signification qui confirme ou rejoint la raison pour laquelle ils ont été dépêchés sur les lieux. C'est un peu pour cette raison que nous disions que les événements eux-mêmes deviennent moins importants que le pouvoir de les rebâtir, de sorte qu'ils se transforment rapidement en des faits établis. De fil en aiguille, l'attribution répétée de signification aux événements se rapprochera très promptement de l'ordre moral ambiant, même qu'ils se détermineront mutuellement. Ce rapprochement, ce sont les médias régionaux qui l'ont rendu possible. Effectivement, la connaissance que la population avait à propos des événements survenus sur du Portage était, semble-t-il, assez fidèle à la couverture médiatique que l'on en faisait. C'est à partir de cette

dynamique que la « population hulloise » s'est forgée une opinion quelque part altérée, mais aussi irréversible, à propos du secteur de la Promenade du Portage. C'est ce qui explique, en partie, le sentiment d'insécurité qui planait chez les citoyens de la ville de Hull, eux qui étaient devenus craintifs à l'idée de fréquenter ce lieu inusité.

Si un nombre important d'auteurs stipulent que la police contrôle l'information pour laisser planer l'idée d'une société à risque et ainsi redorer son image, cette tendance fut moins explicite lors des entrevues que nous avons réalisées. Ce qui est tout de même notable, c'est que l'image 'dangereuse' du secteur de la Promenade du Portage a permis l'obtention d'effectifs supplémentaires du côté des forces constabulaires hulloises. En donnant des proportions démesurées à la 'criminalité' du secteur de la Promenade du Portage, la police est vraisemblablement apparue comme l'instance désignée pour protéger les honnêtes citoyens. C'est peut-être ce qui explique l'embauche de huit policiers supplémentaires en 1986, de même que l'obtention de budgets additionnels pour la mise en branle du programme 'Tolérance zéro' quelques années plus tard. C'est un peu pour cette raison que nous présentons le 'crime' comme un 'faire valoir'. En d'autres mots, c'est encore une fois la dichotomie bon versus méchant ('criminel' versus 'honnête' citoyen) qui revient à travers les époques, elle qui est si profitable à la police en ce sens qu'elle fait oublier le côté moins reluisant de l'activité policière et de son mandat. C'est dans les méandres de cette logique que les « Hullois » se sont vite associés aux forces de l'ordre pour lutter contre eux, les méchants de la Promenade du Portage. Voilà d'où émerge la propension à inculquer une

« physionomie » criminelle aux événements qui répondent étroitement au mandat policier, mais encore plus à la ratification publique de celui-ci. Cette procédure permet non seulement l'acceptation du pouvoir conféré aux forces de l'ordre, mais aussi sa proclamation lorsque la 'menace' se fait sentir. C'est dans cette optique que nous disions que la police vaut, en effet, ce que vaut l'assentiment que lui ont concédé les « Hullois » au regard de l'exercice de ses fonctions. Le cas de la Promenade du Portage témoigne de la justesse de cette allégation.

Les principes théoriques voulant que les médias s'évertuaient à couvrir les événements de la Promenade du Portage à des fins lucratives ont été corroborés lors de nos entrevues en milieu policier. Bien imbriqués dans les problèmes de 'criminalité' vécus sur du Portage, les médias d'information ont su profiter de la situation. Il est difficile de démentir cette assertion lorsqu'on se rappelle que plus de 1140 articles de journaux ('Le Droit' et 'The Citizen') ont été publiés de '80' à '95' à propos d'une artère ayant à peine 400 mètres d'étendue. Voilà qui dénote l'aspect lucratif de la Promenade du Portage, aspect que les médias se sont chargés d'exploiter. D'ailleurs, plus la coopération s'est révélée grande entre la police et les mass-médias, plus les citoyens hullois ont eu tendance à entériner les pratiques policières municipales. L'inverse est aussi vrai. C'est par l'intermédiaire des médias que la police hulloise s'est avérée, au cours des dernières années, pro-active dans la préservation de son image. En quelque sorte, Hull a assisté à une « commodification » du crime et la véritable victime de ce complexe processus de re-construction 'événementielle', c'est le public, puisqu'il est devenu le pivot de l'histoire « criminelle » de la Promenade du Portage.

Il faut toutefois demeurer conscient que la panique observée chez la « population hulloise » dépend bien plus de l'étiquette attribuée au secteur de la Promenade du Portage qu'aux événements qui s'y déroulaient. En fait, cette étiquette devient très importante, notamment lorsqu'elle déteint sur des événements publics pour leur conférer une essence virtuellement dramatique. De toute évidence, les 'crimes' décrits et présentés par les médias comme des fléaux naissants ne sont pas aussi nouveaux qu'on ne le laisse croire. Ce qui est nouveau, c'est la manière d'étiqueter certains événements pour ainsi créer un ordre, ordre qui permettra non seulement à la population de reconnaître ce qui 'doit' être criminel, mais aussi de le prolonger. En ce sens, la Promenade du Portage constitue un excellent cadre de référence à l'intérieur duquel les agences de contrôle social, au même titre que la population, ont organisé une configuration de la « réalité » criminelle. C'est à partir de ce déplacement idéologique que se structure une nouvelle réaction sociale vis-à-vis le phénomène criminel, réaction qui contribue, de surcroît, à la construction d'une panique morale et collective. En quelque sorte, la tolérance sociale, et les représentations qu'elle suppose, s'ordonnent parallèlement à l'apparence que la Promenade du Portage décerne aux événements qui s'y déroulent. Dans cette lignée, le 'crime' apparaît moins problématique que la réaction sociale qu'il suscite.

Évidemment, derrière la façade de l'affaire du Portage revient la question de l'appropriation / légitimation du pouvoir, le principe de son accumulation. L'instauration d'un consensus social autour de l'affaire du Portage a été d'une importance capitale, puisque lourd

de conséquences au plan politique. Si l'implantation d'un tel consensus a donné à la « population hulloise » l'impression qu'elle participait aux processus de décision visant à enrayer les 'problèmes' vécus dans ce secteur, force est de reconnaître qu'il ne s'agissait-là que d'une illusion. Au-delà des croyances populaires, c'est encore une fois l'État (avec un grand E) qui, ayant la population derrière lui, a bénéficié de la conjoncture pour étendre son autorité. Voilà quelle est l'essence véritable du mouvement populaire dont les médias étaient les principaux instigateurs. D'une certaine manière, les médias locaux, en définissant la nature du problème de la Promenade du Portage, ont symboliquement reproduit et/ou permis l'existence des structures de pouvoir au sein de la société. Ni plus ni moins, cette activité déguisée a rendu possible la transposition des intérêts dominants à l'échelle populaire. Contrairement à ce que les gens pensent, la puissance de l'État ne se traduit pas nécessairement par des actions de répression, sa reproduction repose plutôt sur des mécanismes plus subtils et non-coercitifs tel l'exploitation de « l'opinion publique » à des fins politiques.

Dans le cas qui nous intéresse, l'intensification des mesures de contrôle a eu moins pour effet d'agréments la coercition que d'encherir les détenteurs du pouvoir social, politique, économique, etc. C'est comme si on devait, à travers les époques, renouveler puis vivifier le phénomène criminel pour s'assurer une plus-value de pouvoir. Derrière le reflet d'un consensus social suscité par l'activité médiatique se dessine, ou plutôt se dissimule, la recherche constante du pouvoir de la part des institutions sociales dominantes. Que ce soit au

profit des dirigeants municipaux ou, plus subtilement, au profit de l'État, le phénomène de la Promenade du Portage, plus explicite pendant les années '85' à '95', est d'abord et avant tout politique. Il aura permis à l'État, dans toute sa grandeur, d'exercer une emprise, un quadrillage plus serré permettant une étroite gestion de la population. Ce sont les vieux principes de surveillance, d'encadrement, et de punition qui refont surface, principes auxquels faisait déjà allusion Michel Foucault il y a de ça plusieurs années.

Agissant à titre de satellites de l'État, la police et les médias se sont tranquillement 'approprié' la « population hulloise », ils l'ont saisie à titre d'instrument, sachant pertinemment bien que c'est la volonté de tous qui concrétise le pouvoir. Plus le désordre est rendu apparent, plus il devient facile d'instaurer, de propager et d'ancrer un pouvoir central capable de régler les moindres dimensions de la vie en société. En quelque sorte, la vicissitude sociale devant les événements de la Promenade du Portage est rapidement devenue une source de régulation, de mise en ordre de l'espace, du temps, mais surtout de l'individu. Et plus il y a eu d'ordre, plus les « Hullois » ont voulu de l'ordre (c'est à partir du désordre qu'on crée l'ordre, mais c'est aussi à partir de l'ordre qu'on crée le désordre). Autant dire que l'ordre s'est alimenté, s'est adapté puis s'est accommodé du 'désordre' 'détecté' sur la Promenade du Portage. Du moins, c'est ce qui semble s'être produit lors de la création de la patrouille de nuit en 1986 et lors de la mise en branle du programme 'Tolérance Zéro' quelques années plus tard. À vrai dire, les formes de menaces changent et se multiplient au même rythme que les réponses au désordre. Dans un tel contexte, les appareils de pouvoir trouvent leur compte non seulement pour leur

propre survie, mais encore faut-il considérer l'expansion de leur emprise. En d'autres mots, les autorités hulloises ont contribué à la circonscription du désordre de la Promenade du Portage en même temps qu'ils l'ont réprimé et/ou pris en charge. Encore une fois, on assiste au mouvement de balancier où oscillent désordre et nouvel ordre. À l'affût de ce mouvement, une seule chose demeure intacte, implacable : l'imposition d'un cadre normatif derrière lequel l'amoncellement du pouvoir se propage. En dictant la « bonne façon d'agir » en société comme une 'Vérité' (avec un grand V), l'État aura réussi à assurer sa propre subsistance, le crime devenant alors son organe vital. Sous l'angle politique, la violation de l'ordre social apparaîtra, contre toutes attentes, comme une chose favorable à l'épanouissement de l'État. En toute vérité, l'activité policière concernant les événements de la Promenade du Portage, et la couverture qu'on en a fait, auront prédisposé les « Hullois » à agir, peut-être contre leur gré, à titre de pourvoyeurs du pouvoir. Supposé évoluer dans un régime démocratique, l'individu en vient pourtant à travailler à sa propre domination!

SYNTHÈSE ET CONCLUSION

En guise de conclusion, rappelons que l'objet de cette étude était de déterminer, à travers une approche constructiviste, comment, mais surtout pourquoi la police et les mass-médias hullois, à travers leur interrelation, en sont arrivés à la re-construction « d'événements ». Avant d'entamer le cas de la Promenade du Portage dans une perspective plus pointue, nous avons exposé, à l'aide de concepts ethnométhodologiques, quelques jalons de l'approche constructiviste. Plus spécifiquement, notre discussion a gravité autour des notions d'indexicalité, de réflexivité et d'imputabilité. Ces concepts nous auront permis, du moins l'espérons-nous, d'apprécier le processus de reconstruction des événements dans lequel sont impliqués la police et les mass-médias. Par exemple, étant donné que tous les événements peuvent faire l'objet d'une interprétation (indexicalité), la police et les médias leur ont attribuer une signification (réflexivité) que la « population hulloise » a intériorisée puis renouvelée (imputabilité). Dans un deuxième temps, nous avons abordé la question de la police et de son image. À travers cette section, nous avons illustré l'importance, pour la police, de préserver la légitimité de son mandat de même que le bien-fondé de ses actions auprès des contribuables. C'est ce qui permettra, du moins semble-t-il, aux instances policières d'obtenir

l'appui populaire le plus favorable possible. C'est dans ce contexte que s'actualisera un rapport de convenance entre les mass-médias et la police, ces deux institutions tirant avantage, d'une façon symbolique, du produit de la criminalité. On comprendra alors pourquoi il devient profitable de 'traiter' la criminalité d'une façon bien précise.

Après avoir clairement établi les assises théoriques, nous avons procédé à la circonscription de la méthodologie employée pour étudier plus concrètement le phénomène de la Promenade du Portage. Dans cette lignée, nous avons spécifié l'approche utilisée, nous avons argumenté le choix de la technique de collecte des données, en plus de détailler le plus exhaustivement possible notre échantillon de recherche. Avant d'entamer l'analyse des résultats, nous avons jugé important de délibérer quelque peu à propos du cas de la Promenade du Portage, question de mieux situer le lecteur vis-à-vis le contexte de tension caractéristique à cette époque ('85' à '95'). Une fois cette activité terminée, nous avons procédé à l'analyse des résultats pour finalement conclure sur les points qui suivent.

L'une des premières constatations que nous pouvons faire est que le secteur de la Promenade du Portage regroupait tous les éléments nécessaires pour l'éclosion d'une véritable problématique. Qu'on parle de sa localisation géographique, de sa configuration linéaire, de sa clientèle, du nombre de bars qu'on pouvait y retrouver, des heures de fermeture, de l'âge de consommation, etc., la 'strip' représentait un lieu où des tensions étaient susceptibles de naître. La présence florissante des médias sur la Promenade du Portage pendant les années

'85' à '95' a contribué à amplifier les problèmes vécus dans ce secteur. Non seulement la Promenade du Portage a acquiert une plus grande visibilité au niveau local, des échos ont également franchi l'échelle régionale, voire même internationale. Cette importante couverture des événements a sans doute contribué à l'émergence d'une crainte auprès de la « population hulloise », crainte qui a déclenché une vive réaction de la part des institutions politiques. C'est ce qui explique, en partie, la recrudescence des effectifs policiers de même que l'élargissement des règlements municipaux. En sont découlés l'embauche de huit policiers supplémentaires en 1986, de même que la diminution de la tolérance vis-à-vis les usagers du boulevard des bars (Programme Tolérance zéro). Rappelons que cette dynamique aura permis aux différents médias d'information d'élargir encore plus la couverture des événements de la Promenade du Portage. D'ailleurs, même si la présence continue des journalistes pouvait être d'une grande utilité pour la police en certaines circonstances, elle aura également donné une toute autre dimension au travail des policiers, eux qui devaient se méfier des projecteurs lors de leurs interventions. Le plus troublant, c'est que les policiers semblent s'entendre pour affirmer que la couverture médiatique de l'époque ne reflétait pas nécessairement les événements survenus sur du Portage. Peu importe! Considérée dans une perspective plus générale, cette fameuse couverture des événements survenus sur du Portage était pour le moins profitable aux instances policières et médiatiques. C'est dans cette optique que nous disions que le support public au sujet des activités de la police est directement proportionnel à la couverture que les médias ont fait des événements de la Promenade du Portage. L'un est intimement imbriqué avec l'autre.

C'est ce qui nous amène à réfléchir le cas de la Promenade du Portage dans un cadre criminologique beaucoup plus large. Teintés par des enjeux politiques toujours plus prenants, les événements survenus dans ce secteur représentent une façade derrière laquelle s'actualise tout un jeu de pouvoir. Si les médias et la police ont traité les événements de la Promenade du Portage d'une façon bien précise, c'est qu'ils avaient sans doute une raison bien spécifique pour le faire. L'un pour le prestige et l'aspect monétaire, l'autre pour l'élargissement de ses ressources et pour la légitimation sociale de son autorité. Dans une certaine mesure, la police et les mass-médias ont agi à titre de courroie de transmission permettant un contrôle, un quadrillage plus serré de la société. Dans le cas de la Promenade du Portage, l'action combinée de ces deux institutions a contribué à l'érection, au prolongement puis au resserrement d'un ordre auquel il importe de se soumettre. C'est le même patron qui revient à travers les époques, patron qui nous fait s'interroger à savoir si un problème social peut trouver des solutions sous une autre forme que la gestion sociale des populations. De toute évidence, le cas de la Promenade du Portage ne semble pas avoir échappé à cette logique. En somme, c'est encore une fois le pénal qui vient investir le social pour le déterminer, l'ordonner, le 'corriger'; le social est de plus en plus contraint par une logique coercitive. Suivant le même raisonnement, nous croyons que la criminologie contemporaine doit se donner pour mission une prise de conscience collective permettant de remettre en question l'idée d'un ordre donné. C'est peut-être ce qui permettra à l'individu, 'instrument' de pouvoir par excellence, de se soustraire de cette emprise dont il est l'objet.

Quoiqu'il sorte un peu des sentiers battus, nous croyons que cet ouvrage aura permis au lecteur de comprendre le phénomène criminel sous un autre angle; celui du constructivisme. Conséquemment, ce regard critique aura permis d'envisager la notion de 'crime' comme le produit résultant d'une interrelation entre différents acteurs sociaux n'étant pas complètement étrangers aux notions de contrôle social et de gestion des populations. Comme nous l'avons mentionné en introduction, nous espérons que cette étude aura réussi à conscientiser les gens sur le fait que les informations véhiculées dans les médias ne constituent pas toujours le reflet exact de la réalité, mais plutôt l'aboutissement d'un truchement souvent subtil derrière lequel se cachent des intérêts particuliers. Chose certaine, le cas de la Promenade du Portage aura permis de faire la preuve que les fausses croyances à propos de la criminalité ont souvent pour effet de mener à l'exagération de son envergure, exagération qui, en bout de ligne, permet une gestion toujours plus serrée de la collectivité.

RÉFÉRENCES

- ACOSTA, F., PIRES, A.P.** (1997) "Constructivisme versus réalisme : Quelques réflexions sur les notions de crime, déviance et situations problématiques", dans *Mélanges à Lode van Outrive*, sous presse (tiré des notes du cours 'Théories criminologiques contemporaines' -CRM 4701-).
- BAILEY, F. Y., HALE, D. C.** (1998) Popular Culture, Crime, and Justice, Belmont : West/Wadsworth Publishing Company.
- BARAK, G.** (1994) Media, Process, and the Social Construction of Crime, New-York : Garland Publishing.
- BECKER, H. S.** (1963/1985) Outsiders : Études de sociologie de la déviance, Paris : A.-M. Métailié.
- BERGER, P. & LUCKMANN, T.** (1986) Le construction sociale de la réalité, Paris : Méridiens.
- BLUMER, H.** (1969) Symbolic Interactionism, Englewood Cliffs, N.J. : Prentice-Hall, Inc.
- BRIEN, P.** (1983) Fonction et organisation de la police, Québec : Éditions Préfontaine.
- BRODEUR, J.-P.** (1984) « La police : mythes et réalité », Criminologie, Vol. XVII # 1, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, pp. 9-41.
- BROSSEAU, M., CELLARD, A.** Dualité culturelle et consommation publique d'alcool à Hull, Université d'Ottawa, à paraître en juin 1999.
- BROSSEAU, M., GILBERT, A.** (1996) "Problématique pour un lieu frontalier : le cas de Hull, Québec". Géographie et Cultures, no 17, pp. 75-88.
- CELLARD, A.** (1992) "Le petit Chicago : La criminalité à Hull depuis le début du XX^e siècle", Revue d'histoire de l'Amérique Française, XLV, 4, pp. 519-543.

- COULON, A.** (1987) L'ethnométhodologie, Paris : P.U.F., Collection "Que sais-je"?
- DEBUYST, C.** (1985) Modèle éthologique et criminalité, Bruxelles : Mardaga.
- DIEU, F.** (1995) "Éléments pour une approche socio-politique de la violence policière", Déviante et Société, Vol. XIX, No 1, pp. 35-49.
- DILLON DAVEY, J.** (1995) The new social contract : America's Journey from Welfare State to Police State, Wesport : Praeger Publishers.
- DOWLING, J. B., MACDONALD, V.N., PROTTER, M.A.** (1983) Les réalités sociales du travail policier : essais sur la théorie de la légitimation, Canada : Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Rapport soumis au Collège canadien de police.
- DUGAS, R.** (1999) Who Framed the Strip? A Cross-Cultural Analysis of Newspaper Coverage of La Promenade du Portage in Hull, 1980-1995. Thèse de Maîtrise non publiée, Département de géographie, Université d'Ottawa, 222 pages.
- ERICSON, R. V., CARRIÈRE, K. D.** (1989) Crime Stoppers : A Study in the Organization of Community Policing, Toronto : University of Toronto Press.
- ERICSON, R. V., BARANEK, P. M., CHAN, J. B. L.** (1989) Negotiating Control : A Study of News Sources, Toronto : University of Toronto Press.
- ERICSON, R. V., BARANEK, P. M., CHAN, J. B. L.** (1991) Representing Order : Crime, Law, and Justice in the News Media, Toronto : University of Toronto Press.
- ERICSON, R. V., BARANEK, P. M., CHAN, J. B. L.** (1987) Visualizing deviance, Toronto : University of Toronto Press.
- FERRÉOL, G. & DEUBEL, P.** (1993) Méthodologie des sciences sociales, Paris : Armand Colin.
- HALL, S., CRITCHER, C., JEFFERSON, T., CLARKE, J., ROBERTS, B.** (1978) Policing the Crisis : Mugging, the State, and Law and Order, London : The Macmillan Press Ltd.
- HARTJEN, C. A.** (1974) Crime and Criminalization, New-York : Praeger.
- HATTY, S. E.** (1991) "Police, Crime and Media : An Australian Tale", International Journal of the Sociology of Law, 19, 171-191.
- HESTER, S. & EGLIN, P.** (1992) A Sociology of Crime, London : Routledge (Chapitre 5 : "Policing as symbolic interaction"), pp. 91-116.

- KANDEL, L.** (1972) « Réflexions sur l'usage de l'entretien, notamment non directif, et sur les études d'opinion », in Épistémologie sociologique, 13, 25-46.
- KAPPELER, V. E. & al.** (1996) "The Social Construction of Crime Myths", dans The Mythology of Crime and Criminal Justice, Kappeler (ed.), Chicago : Waverland Press, pp. 1-27.
- LAGROYE, J.** (1985) « La légitimation », in Grawitz, M., Leca, J., Eds., Traité de science politique, Paris : PUF, I, pp. 395-467.
- LAPLANTE, J.** (1996) Crime et traitement : Introduction à la criminologie critique, Montréal : Boréal Express.
- LÉVY, R.** (1985) "Scripta manent : la rédaction des procès-verbaux de police", IN Sociologie du travail, 4, pp. 408-423.
- LEYENS, J.-P.** (1983) Sommes-nous tous des psychologues?, Bruxelles : Pierre Mardaga.
- MICHELAT, G.** (1975) « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », in Revue française de sociologie, 16, pp. 229-247.
- MONJARDET, D.** (1996) Ce que fait la police, Paris, Eds la découverte.
- MCCORMICK, C.** (1995) Constructing Danger : The mis/representation of crime in the news, Halifax : Fernwood Publishing.
- PARENT, G. A.** (1987) "Presse et corps policiers : complicité et conflit", Criminologie, Vol. XX, no 1, pp. 198-227.
- PARENT, G. A.** (1990) "Les médias : source de victimisation", Criminologie, Vol. XXIII, no 2 , pp. 47-71.
- PIRES, A.** (1987) « Deux thèses erronées sur les lettres et les chiffres », Cahiers de Recherches Sociologiques, vol. V, no 2, 87-106.
- PIRES, A. P.** (1997) "Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique", in POUPART et coll. (éds), La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques, Montréal : Gaëtan Morin.
- POUPART, J.** (1997) "L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques", in POUPART et coll. (éds), La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques, Montréal : Gaëtan Morin.

- POUPART, J.** (1993) « Discours et débats autour de la scientificité des entretiens de recherche », dans Sociologie et société, Vol. XXV, no 2, pp. 93-110.
- REINER, R.** (1992) The politics of the police, Toronto : University of Toronto Press.
- ROBERT, P.** (1973) La sociologie entre une criminologie du passage à l'acte et une criminologie de la réaction sociale, Service d'Études Pénales et Criminologiques, Ministère de la Justice, France.
- SASSON, T.** (1995) Crime Talk : How Citizens Construct a Social Problem, New-York : Aldine de Gruyter.
- SCHLESINGER, P., TUMBER, H.** (1994) Reporting Crime : The Media Politics of Criminal Justice, Oxford : Clarendon Press.
- SCHUR, E.M.** (1971) Labeling deviant behavior : Its sociological implications, New-York : Harper & Row.
- SILVERMAN, D.** (1985) Qualitative Methodology & Sociology, Hampshire : Gower.
- SPARKS, R.** "Dramatic power : television, images of crime and law enforcement", dans Censure, Politics and Criminal Justice, Collin Summer (1990), Philadelphie : Open University Press.
- SPECTOR, M., KITSUSE, J.I.** (1987) Constructing Social Problems, New-York : Aldine de Gruyter.
- SPITZER, R. J.**, (1993) Media and Public Policy, Westport : Praeger Publishers.
- SURETTE, R.** (1992) Media, Crime, and Criminal Justice, California : Brooks/Cole Publishing Company.
- SURETTE, R.** (1990) The Media and Criminal Justice Policy : Recent Research and Social Effects, Springfield : Charles C. Thomas Publisher.
- TUCHMAN, G.** (1978) Making News : A Study in the Construction of Reality, New-York : The Free Press.
- VEYNE, P.** (1978) Comment on écrit l'histoire, Paris : Seuil.
- WATZLAWICK, P.** (1988) L'invention de la réalité : comment savons-nous ce que nous croyons savoir ? (Contributions au constructivisme), Paris : Seuil.